

Monographie sur le village castral de :

MILHARS (Tarn)

**aux limites de l'ALBIGEOIS, du ROUERGUE et du
QUERCY**

Histoire reconstituée après différentes recherches sur les personnages qui eurent des droits sur la
châtellenie de MILHARS.

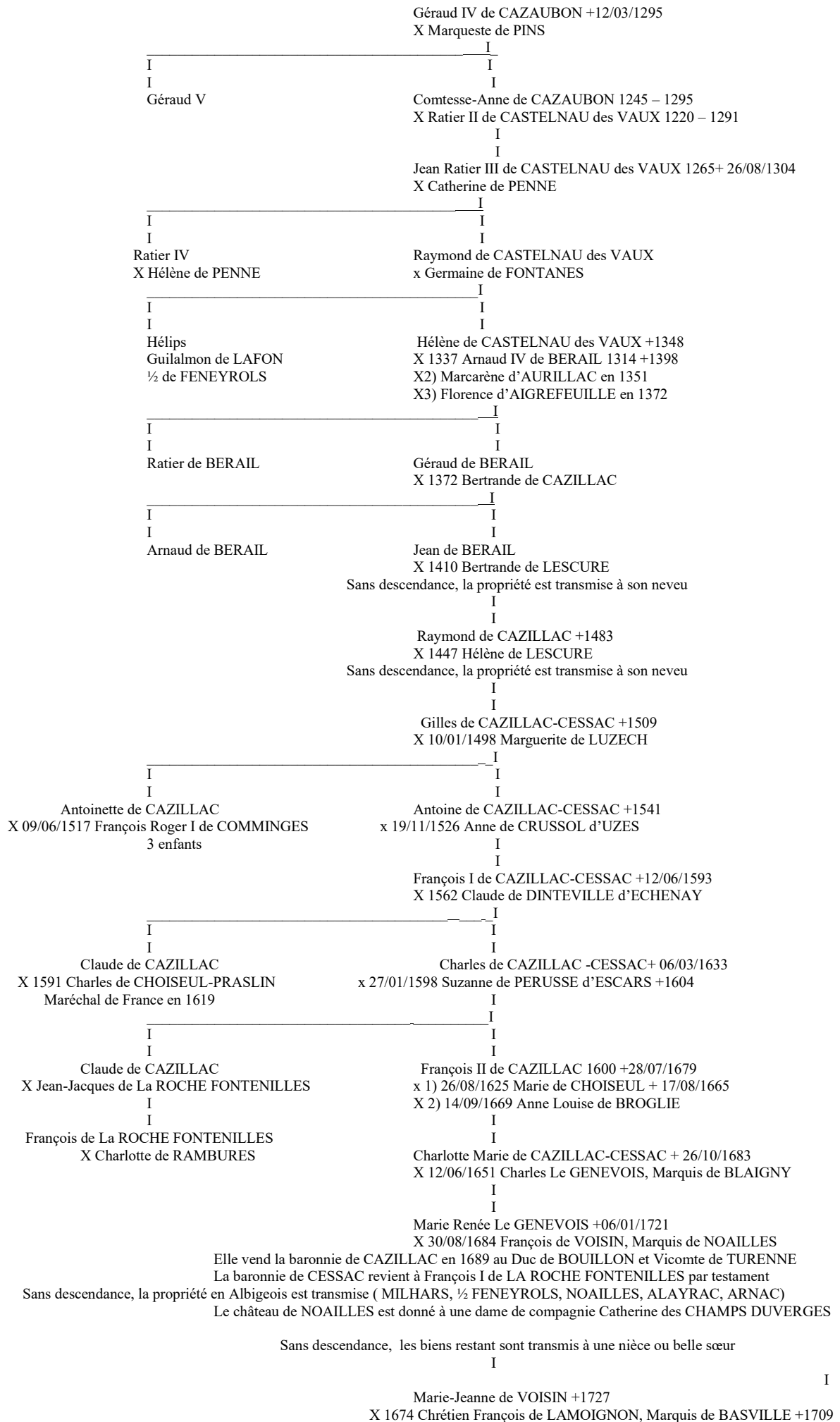
Constitution du marquisat en 1653, puis son démembrement jusqu'à la Révolution.

Par Paul et Jean-Paul MARION.



Mise à jour : Décembre 2025

Synoptique des familles qui eurent en charge les terres et le château de MILHARS



	I
	I
	I
Guillaume Henri de LAMOIGNON	I
	I
	I
	Chrétien II de LAMOIGNON de BASVILLE 14/03/1676 – 28/10/1729
	X 05/09/1706 Marie Louise GON de BERGONNE
	I
	I
	Chrétien Guillaume de LAMOIGNON de BASVILLE 01/10/1712 – 23/05/1759
	X 27/09/1732 Louise Madeleine BERARD de COURBET
	Les terres d'ALAYRAC sont vendues à Bernard MAZARS, intendant du LANGUEDOC vers 1731
	I
	I
	Chrétien François II de LAMOIGNON de BASVILLE 18/12/1735 – 16/05/1789
	X 1758 Marie Elizabeth BERRYER
Ce qui reste des terres du marquisat sont vendues en 1765 à Madame Marie Anne de FOUCAUD VILLARS veuve de Mr de REY de SAINT GERY	I
	I
	Marie Anne de FOUCAUD +1771
	X Jean-Jacques de REY de SAINT GERY +1744
La moitié des terres de FENEYROLS et celles de QUERGOALLE sont vendues à Antoine de ROUS en 1767	I
	I
	Clément Jean Augustin de REY de SAINT GERY 1730 – 10/03/1793
	X Miss Marie O'KELLY FARREL
	3 enfants, Marie épouse de CASTELBAJAC, Adélaïde et Jean-Jacques
	I
	I
	1800 Jean-Jacques de REY de SAINT GERY
	X Christine Marie Mac CARTY REAGH
	8 filles
	I
	I
	1826 vente de la baronnie de NOAILLES et autres terres
	I
	I
	1830 vente des terres de l'ancienne seigneurie.
	I
	I
	1833 vente du château à Mr TURLE, Maître des pensions
	I
	I
	1850 achat par Dr François CROUZET, Maire de Milhars 1848-1852
	I
	I
	1862 la commune achète le château pour Mairie, école, logements
	I
	I
	Vendu en 1881 Maître CANDELON avocat à TOULOUSE
	I
	I
	Vendu en 1889 Jean-Pierre ROUMIGUIERES originaire de RATAYRENS
	I
	I
	Vendu le 02/10/1920 Charles et Claire GENIAUX, écrivains
	I
	I
	Vendu en 1947 Albert LEMAITRE né à LIEGE en 1886 - + 4/05/1975
	I
	I
	Hérite en 1975 Madame Charles LAMBORELLE
	I
	I
	Novembre 2004, Succession, Monsieur Alain LAMBORELLE
Décédé en 2022 ce sont ses enfants qui sont les actuels propriétaires en 2025	

HISTOIRE sur MILHARS (TARN) aux confins de l'ALBIGEOIS, Bas-ROUERGUE et Bas-QUERCY, et sur les personnages qui eurent les charges afférentes à la châtelainie.

Il semble que MILHARS appartenait à l'époque romaine à une ligne de postes échelonnés le long de l'Aveyron à partir de NAJAC et jusqu'à BRUNIQUEL où l'invasion romaine avait établi ses quartiers. Ainsi la conquête romaine stationnait sur cette ligne de séparation entre les RUTENES « libres » au-delà de la rive droite de l'AVEYRON et du VIAUR, et les **RUTENES « provinciaux »** (Ruteni provinciales) incorporés à la Narbonnaise. La notion de « Talvéra » y est omniprésente, comme limite, extrémité difficile à franchir. « Les contes del Drac » évoquent la frontière mystérieuse et sombre, d'un monde de la nuit, de l'imaginaire, refuge d'éléments irrationnels. Dans ces forêts et vallées encaissées du bas Rouergue et du Ségala, sur les pentes, parmi les rochers se cachent les exclus, les hommes des schismes, des hérésies, des résistances.

L'ancienne province romaine prit le nom de Gaule Narbonnaise regroupant les peuplades d'origine Celtique comme les Rutènes provinciaux, les Umbranici, les Eleutheri, les Tasconenses et dont la capitale était Bourges. Le territoire de Milhars semble appartenir aux Ruteni Eleutheri (entre Albi et Rodez selon César).

Dans la suite, la Gaule fut partagée en quatre provinces et l'Aquitaine eut notre pays dans sa circonscription avec comme capitale Bordeaux. (Sous Octave-Auguste empereur -27 av.J.C, +14 apr. J.C.)

A partir de l'an 300, notre territoire appartient à l'Aquitaine 1^{ère} ayant comme capitale Bourges.

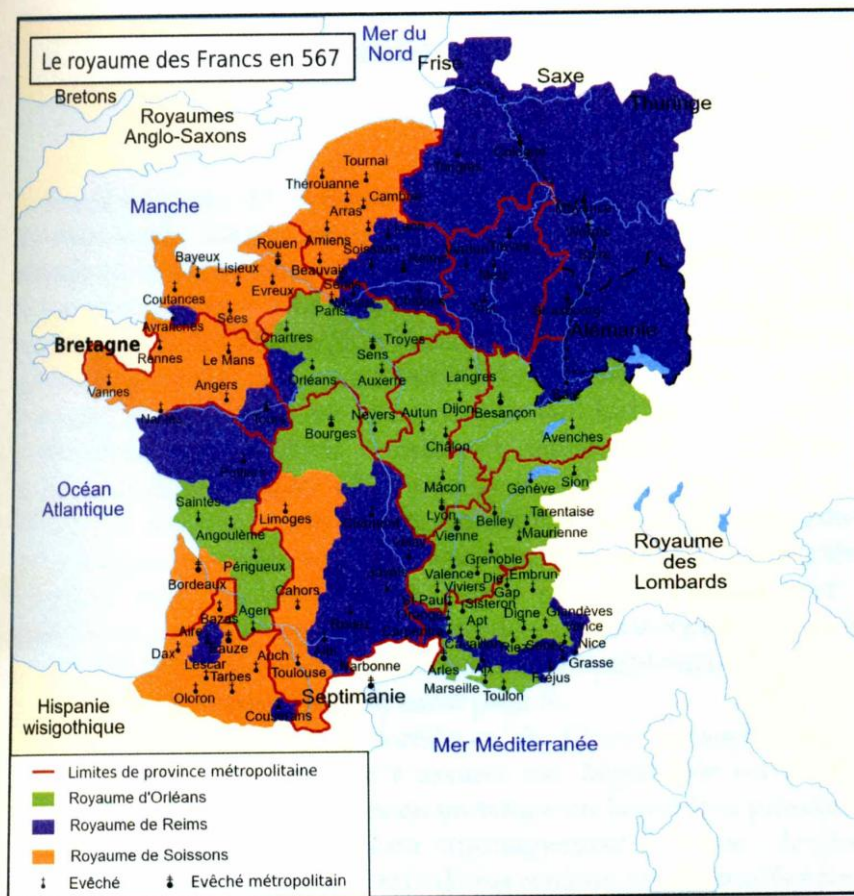
A partir de l'an 400, la Gaule retourne au régime des cités celtiques indépendantes dont l'administration est prise en main par le clergé catholique.

MILIACUM, son nom d'origine, correspond à une borne milliaire d'une route gallo-romaine, qui faisait communiquer l'Albigeois avec le Quercy probablement par la ligne de crête partant de La Drèche, franchissant le Cérou à Monestiés et remontant vers Le Ségur, Somnard et La Colombarié.

Au 7^{ème} siècle l'Albigeois appartient au royaume d'Austrasie avec comme capitale Metz et le Roi Sigebert qui épousera Brunehaut. Milhars est sur la frontière avec la Neustrie dont le Roi est Chilperic. Qui épousera Frédégonde. Ces deux rois sont les petits fils de Clovis. (*Voir ci-après la carte dans le livre de René PAGES : Nouveau mariage pour Brunehaut*)

Le lieu-dit Saint BABO sur la crête au dessus du BONNAN peut être le témoin de cette limite (voir histoire de Sainte Sigolène du Troclar).

Le royaume des Francs après le partage de 567



Royaume d'Orléans (Burgondie), roi : *Gontran*

Royaume de Reims, puis de Metz (Austrasie), roi : *Sigebert*, épouse : *Brunebaut*

Royaume de Soissons (Neustrie), roi : *Chilpéric*, épouse : *Frédégonde*

Remarque : Les appellations *Austrasie*, *Neustrie* et *Burgondie* (que nous utiliserons néanmoins par commodité) correspondent à un usage qui semble s'être seulement répandu à partir du siècle suivant. Au VI^e siècle, on parlait plus volontiers des *royaumes de Metz*, *de Soissons* et *d'Orléans*.

On signale en 655 le passage à Milhars de la dépouille de Saint Didier vers sa ville épiscopale de CAHORS Le gué de LEXOS (en amont des confluent du CEROU, de la SEYE avec l'AVEYRON; en amont du pont routier actuel) était en effet bien connu à la sortie des vallées de la Seye et du Bonnan pour ceux qui venaient de CAHORS (DIVONA) ou pour ceux qui venaient du haut Rouergue par Najac pour se rendre en Languedoc soit vers BEZIERS ou vers Gaillac et Toulouse.

Les photos aériennes de la commune font apparaître l'emplacement de constructions de l'époque celtique et romaine confirmées par les poteries que les labours ont permis de remonter. Un habitat de l'époque celtique est attesté à Arnac (Al Claus) sur la rive droite de l'Aveyron et de l'époque romaine, un site d'habitat à Féneyrols entre le village et l'église, un site religieux à Loubers puis un tuilier à Sommar.

La circulation se faisait par les crêtes et on utilisait les vallées comme BONNAN, la Seye ou la Bonnette pour accéder aux gués de franchissement des rivières. (Gués sur le Cérou : La Terrisse, Prunelle, Aussevaysse) C'était l'époque où l'on se déplaçait principalement à pied ou à cheval. A Milhars, le rocher interdisait tout passage le long de la rive gauche du CEROU. Ce n'est que vers le XVIII^e siècle qu'une carrière fut ouverte pour en extraire les pierres de construction des maisons du village et ouvrir un passage vers le moulin-scierie de la Garenne.

Vers l'an 900, lors du développement des abbayes, les terres de MILHARS étaient sur le territoire de Saint-Antonin issu du district administratif de CONDATES sur les terres du Comte de

ROUERGUE. Ce district constituait une marche semblable à une viguerie (*vicariae*). Il est à peu près certain que son nom de CONDATES s'appliquait à des localités placées sur des confluent avec l'Aveyron (Bonnette, Seye, Bonnnan, Cérou, Baye, Viaur). Saint-Antonin, qui fut fondé par LOUIS II le Bègue (877-879), roi d'Aquitaine et organisateur du système féodal, abritera un atelier monétaire à l'époque mérovingienne. Sa circonscription constituait une sorte de marche avancée à l'ouest du Rouergue, entre le Causse et la forêt de la Grésigne. En 751 Pépin le Bref se rend maître de l'Albigeois et du Rouergue lors de la chasse des Sarrasins hors de France et fonde le monastère de Saint-Antonin. C'est en 887 que l'évêque FOLCARD assiste à la translation des reliques de Saint-Antonin reçue en l'abbaye fondée par le Roi Louis et dont la cité deviendra le siège d'une vicomté dans le Bas-Rouergue intégrée dans le domaine des comtes de TOULOUSE. (Premier vicomte Isarn I 1032-1051)

La localité est citée sous le nom de *Miliares* dans un document de 834 et dans un texte de la fin du 10^e Siècle.

Avant l'an Mil, sont attestés dans la partie rouergate proche de Milhars, les châteaux de Parisot (838 et 961, forteresse publique), Castelmarty sur le Viaur (961 et 1004, forteresse privé), Najac (1007), Saint-Antonin (972, 1007)

Vers l'an **1000**, les terres de MILHARS étaient sur le territoire de la vicomté de Saint-Antonin. Les vicomtes de Saint-Antonin avaient des droits de péage sur TONNAC, LA BARTHE, MOUZIEYS jusqu'en 1229. Ces lieux étaient-ils les points de limites des vicomtés de Saint-Antonin et de Trencavel en Albigeois ?

Il est certain que les terres de la rive gauche de l'Aveyron de Saint-Antonin jusqu'à Laguëpie étaient sur le territoire de la vicomté de SAINT-ANTONIN mais jusqu'où dans la vallée du Cérou ? Les moines de Saint Antonin avaient aussi des terres dans la vallée de Bonnan et probablement une grange désignée aujourd'hui comme « le monastère ».

Aliénor d'Aquitaine qui a épousé en 1137 Louis VII Roi de France, est répudiée en 1152 et épouse la même année le futur Roi d'Angleterre Henry de Plantagenêt qui devient le vassal du Roi de France et Roi d'Angleterre le 11 septembre 1154. Elle récupère sa dot qui comprend le Quercy et le Rouergue.

Vers **1182**, les frères FANGUELS représentent le comte RAIMON V (+1194) dans la région de VAOUR et BRUNIQUEL. Vers 1190, Raymond V recherche à étendre son influence sur le Bas-Quercy. Il négocie une alliance avec l'Abbé d'Aurillac qui avait investi le Bas-Rouergue et le Bas-Quercy en créant des doyennés

(Clayrac, Varen). L'abbé ayant besoin d'un appui militaire contre les bourgeois d'Aurillac devient l'allié de Raymond V. En retour l'abbé et son couvent renoncèrent à tout ce qu'ils possédaient sur TONNAC et PUYCELSI. C'est ainsi que Raymond V étendit son domaine en Albigeois contrôlé par la vicomté de Saint-Antonin.

Les fiefs de SAINT-MARCEL, CAHUZAC et PENNE étaient bien sur les terres de la vicomté d'ALBI appartenant à la famille TRENCANEL.

Le site de Milhars était situé sur un éperon rocheux entouré d'eau et aurait pu convenir à l'édification d'un castela. A t'il existé et quel type de construction a habité Géraud de CAZAUBON en 1281 quand il s'est installé à Milhars ?

Les TRENCANEL, vassaux du Comte de TOULOUSE (tout comme les vicomtes de Saint-Antonin), avaient le siège de la vicomté à Carcassonne. Dans l'Albigeois, leur château était depuis l'origine à AMBIALET, puis celui à ALBI au castel nuevo (Castelviel).

On sait l'inimitié qui existait entre le Comte de Toulouse et le vicomte de Trencavel et conduisit à la dénonciation du fléau hérétique qui sévissait dans les terres albigeoises et saint antoninoise en 1177. La vicomté de Saint Antonin adopta aussi les idées de cette nouvelle religion. La mission pontificale de 1178, l'excommunication des vicomtes, puis du comte, la décision prise au concile de Latran de déclarer l'Albigeois comme terre d'hérésie, le traité de Meaux en 1229, l'inquisition qui s'installe en 1233, conduisirent (vers 1240) Raymond VII à confisquer les biens des fauteurs et des protecteurs de l'hérésie pour sauvegarder ses dernières possessions.

On notera que l'un des derniers Bons Hommes fut Philippe d'ALAYRAC, capturé et emprisonné à

Carcassonne par les inquisiteurs en 1309. La Curade, au pied d'ALAYRAC (commune de VINDRAC) était une halte pour les Cathares qui se déplaçaient de l'Albigeois vers le Quercy.

En **1211 et 1212 Simon de MONTFORT** (+ 1218) est dans l'Albigeois conduisant la croisade contre les hérétiques Cathares. Il assiège et détruit ST MARCEL, ST MARTIN LAGUEPIE et ST ANTONIN (qui deviendra ville royale en 1227 sous Louis IX et connut son développement avec le pruneau, le safran et les draps de laine). Milhars ne devait pas posséder de château ou forteresse lors du passage des croisés du Nord. Peut être un Castela, sorte de tour d'observation pour contrôler l'entrée dans les vallées de Bonnan et du Cérou ? *La société occitane du Bas Moyen-Age a vu se développer le « castrum ». Il s'agit d'un regroupement de l'habitat paysan autour de la tour féodale elle-même située sur une hauteur le tout entouré de murailles. En d'autres termes le castrum naissant a généralement un plan circulaire dans lequel les ruelles s'organisent en cercles concentriques autour de la tour. Le castrum est un lieu d'échanges, de voisinage et de promiscuité. Ce type d'habitat qui fait que le seigneur habite au milieu du village et qu'il existe une forte promiscuité entre la famille seigneuriale et les habitants dont l'habitat est enroulé autour de l'habitation seigneuriale.*

En **1219**, le jeune Raymond VII reconquiert les territoires de son père : Agenais, Quercy et Rouergue.

Les terres de MILHARS sont englobées dans la communauté de CORDES créé par RAYMOND VII (+1249) en **1222**, et situé sur le territoire des comtes de TOULOUSE et de ROUERGUE. En **1229**, le traité de Meaux rétablit Raymond VII dans sa possession du Rouergue, Nord Albigeois et Quercy.

Le plus loin que nous connaissions permet de dire que le site de MILHARS a appartenu **vers 1260** à Guillaume de LAVISTOUR ou LABESTOUR (que l'on retrouve dans le Cordais vers Saint Marcel-Campes...) dont tous les biens seront confisqués par suite de sa participation à l'hérésie Cathare. Le fief revient à Bertrand ROCHE (ou de la ROQUE) qui possédait par ailleurs des terres sur LOUBERS et AMARENS. Cette famille seigneuriale est signalée résidente probablement à Saint Marcel en 1090 lors du mariage de Hugues de la ROQUE avec Guillemette fille de TRENCANEL et veuve d'Aton vicomte de BRUNIQUEL. La famille de la ROQUE est présente à CORDES dès sa création et proche de Raymond VII. (en 1190 Icher de la ROQUE, prieur des Hospitaliers en Albigeois cède une partie de son territoire pour fonder la place forte de Lacapelle-Ségalar).

Les terres des seigneurs de la ROQUE et LABESTOUR seront saisies par le sénéchal de TOULOUSE Hugues d'ALFARO suite à leur condamnation pour hérésie.

Vers **1246**, un personnage du nom de Raimond d'ALFARO (ou ALFARIO) semble avoir autorité sur les terres de Milhars en tant que Viguier de Toulouse. Il était le fils de Hugues, chef de routiers Navarrais qui s'était mis au service de RAIMOND VI et participa aux opérations militaires contre les croisés du Nord venus affronter les Albigeois (1211 - 1229). Hugues avait épousé Guillemette ou Guillemme, la fille naturelle de Raimond VI. Il était aussi sénéchal à Toulouse. Mais Géraud de Cazaubon dans son testament du 12 février 1295 se dit frère d'un autre Hugues d'ALFARO ce qui pourrait insinuer que Géraud était le fils de Raymond d'ALFARO et arrière-petit-fils naturel de Raymond VI et le petit-fils du sénéchal Hugues.

1255 Alphonse de Poitiers met en place une administration et créant une sénéchaussée qui recouvre le Rouergue et le Nord Albigeois. La sénéchaussée d'Albigeois comprend la baillie de Cordes qui regroupe 18 communes dont Milhars.

Pierre VITALS est bailli et Raymond d'Alfaro en 1258 des terres de Milhars. Raymond de CHATEAUNEUF ou de CASTENAU succéda à Raimond d'ALFARO fils qui en 1287 leva un droit de péage sur les habitants de CORDES pour passage sur ses terres. Un procès amena le juge d'Albigeois à faire saisir le péage et à le mettre sous la main du Roi.

1261 - En juin 1261, à la suite d'un inventaire demandé par le roi de France, Géraud de CAZAUBON tient en fief franc du Comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers époux de Jeanne de Toulouse, le château de MILHARS sur le diocèse d'Albi avec tous ses droits.

1271 - Les terres des Comtes de TOULOUSE appartiennent maintenant (application du traité de

MEAUX en 1229) à la couronne de FRANCE sous le règne de Philippe III le Hardi, après la disparition sans descendance d'Alphonse de Poitiers (frère du roi Louis IX plus connu sous St Louis) et de la Comtesse Jeanne de TOULOUSE fille unique de RAIMON VII.

1270 – 1285 Philippe III le Hardi refuse de reconnaître les droits de l'Angleterre sur le Quercy et le Rouergue.

En 1270 Alphonse de Poitiers céda les terres d'ALAYRAC et de TONNAC à Bernard d'Anduze. Vers 1280, les châteaux et biens de VIEUX, TONNAC, CAHUZAC, ALAYRAC furent fait retour au Roi qui les donna ensuite au Chevalier Géraud de Cazaubon en échange de terres dont il était seigneur autour de Sempuy dans le Gers.

1281 – C'est Eustache de BEAUMARCHES, lieutenant du roi en Languedoc et sénéchal de TOULOUSE et d'ALBI (1272-1295) qui attribue au nom du Roi de FRANCE Philippe III le HARDI (1245 -1285), à **Géraud IV de CAZAUBON, chevalier**, la baronnie de MILHARS et de FENEYROLS (en 1281) avec droit de haute et basse justice et qui comprenait 23 paroisses (MARNAVES, MEYRIN, MONTROSIER, MOUZIEYS, CORDES, CAMPES, ST MARCEL (ancien fief des Alaman jusqu'en 1280), CANTARANE, CORNUT, TESSONNIERES, TONNAC, VIEUX dont le Moulin de la Tour situé sur la commune de Cahuzac (ancien fief des Alaman jusqu'en 1280), MILHARS...). *Le 9 août 1284, Eustache de BEAUMARCHAIS rencontre Géraud de CAZAUBON pour estimer les revenus de Fleurance, Sempuy, Pouy-Petit, la Sauvetat, Pouy près Maignaut, Martissens et de Pellassol, etc..., en exécution de l'échange de 1280 entre le Roi et le seigneur, Chevalier, contre la seigneurie de MILHARS dans le Tarn. Arc. Nat : J 327, N°8* Cette attribution s'opère en échange et abandon de tous droits sur FLEURANCE et les terres de Saint Puy, de Pouy-Petit, de la Sauvetat, de Maignaut, de Martissens, de Pellassol et de Pauilhac sises au diocèse d'Auch. Ce fief était situé au centre du domaine d'ARMAGNAC (Terres et château de SOMPUY puis SEMPUY, aujourd'hui SAINT PUY (entre FLEURANCE et CONDOM) et où verra le jour Blaise de MONLUC qui s'illustra dans la guerre contre les protestants au XVIème Siècle dans notre région). Ce fief était en 930 une annexe du comté de FEZENSAC et le premier seigneur de CAZAUBON est Frédelon, fils de Guillaume, Comte de FEZENSAC. La descendance de Frédelon tombe dans l'obscurité pendant 2 siècles pour réapparaître en 1215 avec Géraud de CAZAUBON qui va rendre hommage au roi de France à Montauban. Sa fidélité au roi va lui devoir des déconvenues de la part de ses voisins.

En 1287 les terres Du Saint Puy et de Fleurance et toutes leurs dépendances étaient donc bien en droit et en fait une enclave française en terre anglaise.

L'attribution de la baronnie de Milhars se fit en reconnaissance de sa lutte en 1272 contre les Comtes d'ARMAGNAC (Jean Géraud V seigneur de LECTOURE), de FOIX Roger Bernard III (son beau frère), du vicomte de Béarn Gaston IV de MONCADE (son beau père), qui avaient pris parti pour le Roi d'ANGLETERRE et recherchaient leur indépendance. Le village de SOMPUY et le château comtal furent détruits et les renforts d'Eustache de BEAUMARCHES ne purent arriver à temps.

Cet état de guerre permanent a abouti au meurtre par Géraud de Cazaubon à la fin de 1271, d'Arnaud-Bernard, frère du comte d'Armagnac et à la sanglante revanche de ce dernier.

Le roi est à TOULOUSE en Mai 1272 et est amené à régler la situation des comtes tentés de s'insurger contre la volonté royale.

Géraud de CAZAUBON, baron de Milhars, décède le 12 Février 1295. Il a été le fondateur en 1273 de la bastide de FLEURANCE au bord du GERS et un grand donateur à l'abbaye de Condom. Il sera à Condom en 1281 comme témoin du traité que le roi d'Aragon exigeait d'Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre, pour délivrer le prince de Salerne, son beau frère.

Son épouse, Marqueste de PINS de la famille des comtes de l'ISLE JOURDAIN, perdit la vie dans la dernière bataille contre les ARMAGNACS. (fille de Guillaume-Raymond de Pins et de Séguine de l'Isle Jourdain.)

Profondément catholique il invoquait la protection de Notre Dame.

La seigneurie de CAZAUBON passera à Faydide, sœur de Géraud, mariée à Jourdain IV, seigneur de l'Isle Jourdain. Cette famille administrera le comté pendant quelques temps pour revenir en 1338 aux

Armagnacs.

MILHARS est alors à la limite des Pays des CADURCIENS, des RUTHENES et des ALBIGEOIS.



Sceau de Géraud de CAZAUBON
Seigneur à cheval - année 1291

Qu'existait-il à Milhars à cette époque pour que Géraud de CAZAUBON s'y installe alors que d'autres paroisses du territoire attribué étaient mieux dotées en bâtiment ? Une tour de guet ou déjà une forteresse ? A t'il fait construire quelque bâtiment ? A ce jour on peut supposer que la maison en haut de la côte du château aurait pu être cette première demeure seigneuriale avant la construction du château.

Dans le testament de Géraud de Cazaubon du 12 février 1295, son fils Géraud est désigné comme héritier universel et exécuteur testamentaire.

Le 4 octobre 1282 Géraud de Cazaubon avait fait donation de la baronnie de Milhars à son gendre Ratier II de CASTENAU.

1282-1291 - Fille aînée - Comtesse Anne de CAZAUBON épouse Ratier II de CASTELNAU des VAUX (originaire de Maurélie à MONTRATIER dans le Bas-Quercy; famille descendant des GAUSBERT depuis l'an mille et liée aux GOURDON) qui reçut la baronnie en dot et devient Seigneur de MILHARS en octobre 1282 sous Philippe IV le BEL (1268 -1314). *Géraud de Cazaubon s'est fait attribuer par Eustache de Beaumarchais une rente de 120 Livres tournois sur Castelnau Montratier afin de la donner en dot à sa fille Comtesse lors de son mariage avec Ratier de Castelnau. L'original du contrat de mariage du 4 octobre 1282 qui relate cette donation est conservé aux archives municipales de Bordeaux (AM Bordeaux, II, 207, N°18)*

Ratier II est né vers 1217 et teste le 12 avril 1295.

Ratier II était un proche de Géraud de CAZAUBON en prenant part aux batailles contre les ARMAGNACS. Concernant son épouse elle était reconnue par de nombreux prétendants par :

« sa beauté, ses vertus, sa bonté envers les pauvres l'avaient rendu chère aux habitants de la contrée et l'idole de nombreux vassaux prétendants ».

Son frère Géraud décéda peu après son père et sans enfant.

Ratier II meurt vers 1298 en laissant 3 fils, Ratier III, Aymeric III, Géraud et 3 filles, Cébillie, Hélène, Barrave.

Ratier II de CASTELNAU des VAUX a créé en 1250 la bastide de CASTELNAU de MONTRATIER en remplacement de la bourgade de CASTENELNAU des VAUX établie en contrebas de la colline et qui avait été détruite par SIMON de MONTFORT en 1214. En 1270 Alphonse de Poitiers fonde la bastide de MOLIERES en paréage avec Ratier de CASTELNAU car elle se trouve située sur ses terres.

Ainsi, on peut s'interroger pourquoi Géraud de CAZAUBON fondateur de la bastide de FLEURANCE et RATIER II fondateur de la bastide de CASTELNAU MONTRATIER n'ont pas été tenté par la création d'une bastide à MILHARS ? La configuration du terrain dit du "parc" le permettait avec les protections naturelles du CEROU, du BONNAN et du RAVELIN. MILHARS était au carrefour de communications par les vallées de BONNAN, du CEROU, de la SEYE et de l'AVEYRON. La seigneurie de MILHARS n'était-elle qu'une possession de rapports et titres pour les familles de CASTELNAU qui préférèrent séjourner sur leurs terres et châteaux du Bas-QUERCY comme à FLAUGNAC en pays des VAUX.

L'existence des bastides de CORDES, VERFEIL, CASTELNAU de MONTMIRAL, NAJAC, SEPTFONDS et le développement de LAGUEPIE et SAINT ANTONIN ne justifiait pas non plus la création d'une nouvelle zone de peuplement.

1292-1305 - Fils aîné - **Ratier III de CASTELNAU des VAUX** devient Seigneur de MILHARS sous Philippe IV le BEL, héritant de tous les biens situés entre le LOT et le TARN et dépendant de la baronnie de CASTELNAU des VAUX.

Il naît en 1265.

Il participe à la guerre de FLANDRE pour le rattachement à la couronne de France de ce territoire déjà conquis. Il est blessé mortellement à MONS en PEVELE le 18 août 1304. (Philippe le BEL engagea 60 000 hommes et 12 000 chevaux contre les Flamands. Le 18 août le combat fit 6 000 morts du côté Flamand et 1 500 du côté des Français dont une partie appartenant à la noblesse du Quercy. La paix d'Athis en 1305 permettait à la Flandre de retrouver ses biens et son comte Robert de Béthune.

Il avait épousé Hélène de PENNE de la Seigneurie de LAGUEPIE.

Il a 2 garçons, Ratier IV qui héritera de la baronnie de CASTELNAU et épousera le 10 août 1338 Catherine de PENNE de la Seigneurie de LAGUEPIE, et 2^{ème} fils **Raymond** qui héritera de la baronnie de MILHARS composée des seigneuries de Féneyrols, Montrosier, Quergoalle.

Suite au décès de Raymond VII en 1249 et en application de ses engagements en 1229 avec le Roi, en 1251 la famille de PENNE est dépossédée de sa seigneurie au profit d'Alphonse de Poitiers et rentrera dans le domaine royal en 1271. En compensation, Olivier de Penne recevra la seigneurie de Cestayrols et Bernard recevra la seigneurie de Laguëpie qui comprend aussi Labarthe.

En 1300, MILHARS fait partie du Consulat de CORDES et s'en séparera pour entrer dans la catégorie des villages « *du terroir de Cordes* » jusqu'en 1375. MILHARS eut dès ce moment 4 consuls à la tête de son administration locale.

1305-1332 - 2^{ème} Fils - **Raymond de CASTELNAU des VAUX**. Baron de MILHARS et Co/Seigneur de FENEYROLS, QUERGOALLE, MONTROSIER.

Epouse Germaine de FONTANES dont le père est aussi co-Seigneur de FENEYROLS et bourgeois de Saint Antonin (les de FONTANES sont vicomtes de SAINT ANTONIN) sous Louis X le HUTIN (1289 - 1316). Il transige en effet avec les consuls de SAINT ANTONIN et obtient les droits sur FENEYROLS, QUERGOALLE, CARRENDIER, MONTROSIER.

Ils eurent 5 filles dont Hélics la deuxième fille qui épousera Guilhaumon de LAFON, sénéchal de Rouergue et seigneur de DURFORT en Albigeois et obtiendra la co-seigneurie de FENEYROLS-QUERGOALLE-MONROSIER, **Hélène**, Eslarmonde et 3 fils qui devenus ecclésiastiques furent exclus des successions.

En 1337 débute la guerre de Cent ans en Aquitaine. Edouard III, petit fils de Philippe le Bel, revendique le trône de France.

1332-1398 - Fille aînée - **Hélène de CASTELNAU des VAUX dite « La dame de Milhars »**. Epouse le 31 janvier 1337 ARNAUD IV de BERAÏL (1314 – 1398), Baron de CESSAC, Seigneur de THEMINES puis MILHARS, co-seigneur de FENEYROLS, fils aîné de 9 enfants de Raymond Ier BERAÏL leur père (bourgeois de CAHORS et seigneur de CESSAC et THEMINES) et Saure de PENNE, de LAGUEPIE. Ils résident à MILHARS pendant la guerre de cent ans. (CESSAC ayant été occupé par les ANGLAIS). Il avait hérité de son père de la seigneurie de CESSAC-DOUELLE ayant appartenue aux évêques de CAHORS qui gagèrent ce fief en contre-partie d'un prêt de la famille BERAÏL pour financer le soutien à l'armée de SIMON de MONTFORT. Les évêques ne pouvant rembourser, CESSAC devint la propriété des BERAÏL. Le château fut occupé par les Anglais de 1360 à 1424 puis ensuite démoli à la demande des évêques pour qu'il ne fût convoité une nouvelle fois par les Anglais.

Les BERAÏL étaient originaires de PRADINES-LABERAUDIE entre CESSAC et CAHORS. Ils tenaient ces terres pour moitié de la famille de JEAN, Sébélie de JEAN ayant épousé Arnal BERAÏL célèbre « cahorsin ». L'autre moitié appartenant au Seigneur évêque de CAHORS. Les évêques cédèrent aux BERAÏL aussi seigneurs de CESSAC et DOUELLE le droit de rendre seuls la justice à PRADINES sous la réserve d'un hommage assez particulier. En recevant leur nouvel évêque dans CAHORS, son cheval serait tenu par un héritier BERAÏL, la tête, une jambe et les pieds nus. C'est ainsi que durent s'exécuter tous les Marquis de MILHARS à chaque nouvelle entrée dans

CAHORS d'un nouvel évêque. Ils appuyèrent la candidature de leur compatriote cadurcien Jacques DUEZE (dont la mère était Hélène BÉRAIL de LABÉRAUDIE qui épousa en 1230 Arnaud DUEZE) à la papauté puisqu'il fût JEAN XXII pape en AVIGNON 1316 jusqu'à sa mort en 1334. Ce Pape créa l'université de CAHORS en 1332 qui enseignait le droit, la théologie, la médecine.



Sceau de Arnaud IV BÉRAIL

Un écu penché à 2 lions timbrés d'un heaume à volet de profil cîmé d'un col de cygne - 1355

On retrouve Raymond Bérail marié à Saure de Penne de La Guépie en 1290, en sorte que, par ce mariage, les terres de Paulhac et de Belpesch seraient entrées dans la maison de Bérail. Marquès de Bérail fut dès 1385 le premier seigneur connu de Paulhac de son nom. (Ref Al Canton page 27)

Arnaud IV de BÉRAIL devient Baron et Seigneur de MILHARS, de CESSAC et de THEMINES en QUERCY et co-seigneur de Feneyrols et de Quergoalle en paréage avec Hélipès sœur d'Hélène, sous PHILIPPE VI de VALOIS (1293 -1350).

Marguerite de BÉRAIL, sœur d'Arnaud, épousera le 15 juin 1329 Séguin de GONTAUT et auront 7 enfants qui feront souche dans le Quercy (dont branche d'HAUTEFORT).

Une autre branche liée aux DUEZE (Pape Jean XXII) possédait une maison et divers cens à PUYLAROQUE. Les Bérail étaient seigneurs de Jamblusse, de La Roque de Loze, de Paulhac en 1368. Ils possédaient une maison à Puylaroque, de grands biens à Caylus et y habitaient; en effet le cadastre de 1392 mentionne les biens que Jean de Bérail tenait de Jean et Bertrand de Palhayrols, ses oncles. On trouve plusieurs membres de cette famille prieurs-mages du monastère de Saint-Antonin; un autre, du nom de Pons est qualifié en 1395, correcteur des lettres apostoliques. Dès 1386 Marquès de Bérail est seigneur de Paulhac et de Saint-Jean de Rives en Albigeois et en 1395 les habitants de ces lieux consentent des reconnaissances à noble Guillaume de Bérail, prieur de Saint-Maffre de Bruniquel.

Au 16^{ème} siècle François de BÉRAIL est seigneur de MAZEROLLES en Rouergue. Sa fille Jeanne épouse en 1600 Jean de LESCURE, seigneur de MILHARS des CARS.

Cette branche fournit l'évêque d'Agde avec Pierre de Bérail de Cessac qui occupa le siège du 26 juin 1342 au 18 mars 1354 sous la papauté de Clément VI.



Armoiries de Pierre IV de Bérail de Cessac , Évêque d'AGDE 1342-1354,

Le 1er mai 1345 ont lieu les noces au château de MAURIAC du fils du baronnet de Mauriac avec la fille du Marquis de l'Oump (Gaillac). Vingt gros museaux de sangliers pris dans les bois de Milhars étaient au menu.

Période de l'occupation ANGLAISE durant la guerre de Cent Ans (1337-1453)

(Voir livres de l'Abbé Joseph ROUQUETTE – Le ROUERQUE sous les Anglais – 2 Tomes – 1356-1370 et 1370-1453)

En 1344 les Anglais occupent Saint Antonin pendant 9 mois et en 1345 Saint Antonin se retrouve sous l'autorité du roi Philippe VI. D'après des historiens, il ne semble pas douteux que les habitants de Saint Antonin aient accueilli favorablement les Anglais. En 1350 la guerre reprend et les Anglais reprennent Saint Antonin. La garnison anglaise est commandée par le fameux captal de Buch, Jean de Grailly. Dès 1352, Jean Ier d'Armagnac, lieutenant du roi de France en Languedoc, vient assiéger Saint Antonin et le 1^{er} Mars une trêve est conclue entre le roi de France et le roi d'Angleterre.

1352-1354 Saint Antonin et FENEYROLS sont occupés par les Anglais puis en décembre 1358-février 1359 où les St Antoninois libérés remontèrent des engins de guerre par l'Aveyron pour libérer Féneyrols de l'occupant. Le siège de Jean d'Armagnac sera mené sous les ordres du capitaine Terride, vicomte du Gimois.

Le 20 Septembre 1355 le Prince Noir Edouard Plantagenet (1330-1376) Prince de Galles et fils d'Edouard III gouverneur d'Aquitaine arrive à Bordeaux et va dévaster le Languedoc.

Depuis la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356 où le roi Jean Le Bon fut fait prisonnier, les Anglais circulent librement et tout à leur aise dans les provinces du Rouergue et du Quercy. Dans les campagnes, c'est la détresse et des bandes armées se recrutent dans toutes les provinces, parcourent le pays alors que les soldats licenciés vivent du vol et du pillage en s'organisant en Compagnie se mettant à la solde des ennemis du roi de France et terrorisant les populations. Notre région n'échappe pas à ces Compagnies de pillards qui deviennent l'ennemi au même titre que les Anglais.

Le 9 décembre 1358, Saint Antonin envoie un mulet pour aider à transporter des canons et des futs de poudre au siège de Féneyrols.

Le 12 décembre, un valet fut envoyé par les Consuls de Villefranche pour annoncer au Sénéchal que les ennemis avaient pris le château de Féneyrols.

Le 17 décembre 1358 un messenger est envoyé au seigneur de Milhars pour lui demander d'aviser les consuls d'Albigeois de résister aux ennemis qui avaient pris Féneyrols.

Le 24 décembre 1358 Arnaud IV de Bérail au service du sénéchal du Rouergue procède à une véritable réquisition. Il donne ordre aux consuls d'envoyer tous les arbalétriers qu'ils peuvent recruter pour attaquer et reprendre Féneyrols.

En Janvier 1359 les Anglais évacuent Féneyrols et le siège est levé en Février.

Suite au **traité de BRETIGNY le 14 octobre 1360**, le roi Jean le Bon en captivité à Londres dû céder au roi d'Angleterre, Duc de Guyenne Edouard III, le Quercy et le Rouergue (ainsi que le Poitou, le Limousin, le duché de Gascogne). La principauté de Guyenne est ainsi érigée et attribuée à Edouard **dit le Prince Noir**, fils d'Edouard III. Ce dernier va se lancer dans une chevauchée de conquête de son territoire de 1355 à 1370 et met en place son administration de 1362 à 1370 (baillages de Saint-Antonin, Verfeil, Najac, sénéchaussée à Villefranche).

De 1350 à 1550 l'horrible lèpre (introduite par les invasions des légions romaines) se développe et tient hors du monde les malheureux qui en sont atteints. De nombreuses localités ont un foyer de lépreux qui sont réunis dans une maladrerie en point bas du village. En ce qui concerne Milhars, nous retiendrons l'existence de la fontaine des lépreux sous le rocher et d'une maladrerie sur la rive droite du Cérou au niveau du Ségalar. Dans son testament du 12 février 1295 Géraud de Cazaubon fait un don de 10 sols tournois aux léproseries de Cordes, Tonnac, Milhars et Saint Antonin.

Le château de CESSAC joua un rôle très important au cours de la guerre de cent ans. En 1361 Arnaud IV cède Cessac aux Anglais et se retire à Labéraudie et à Milhars. En juin 1385 les Anglais tentent de s'emparer du château de Cessac qui parvint à résister à ses assaillants. En 1403 les Anglais sont à Cessac où les 400 hommes dirigés par le captal de Buch ne quitteront la forteresse qu'en juin 1406 après avoir touché une rançon de 6000 livres versée par les cadurciens. En 1419, les Anglais réinvestissent Cessac et pillent les alentours, organisent des raids. Les Cadurciens menacés par cette présence anglaise à leurs portes, livrèrent bataille en octobre 1424 pour les en déloger. Cette bataille et

la promesse d'une somme de 19000 livres poussèrent les Anglais à évacuer les lieux. Pour éviter le retour des Anglais à Cessac, les Cadurciens décidèrent de démolir le château : du 30 octobre à la fin novembre 1424, un groupe de 84 personnes travailla à la destruction des fortifications. Les ruines actuelles datent donc de 1424, les habitants des alentours n'ayant fait que prélever les décombres pour construire leurs habitations.

Arnaud IV se retire définitivement à LABERAUDIE puis MILHARS.

Entre les batailles, les soldats anglais se livrent au pillage dans la vallée de l'Aveyron. De 1360 à 1388, les grandes compagnies sont stationnées tout au long de la vallée de l'Aveyron, de Féneyrols, en passant par Milhars, Laguëpie, Salles. En 1363 le routier anglais Jean AIMERIC se trouve au château de BRUNIQUEL. Sa compagnie occupait ARNAC et LEXOS, se disposait à attaquer MILHARS. Pendant plus de cinq ans, toute la vallée de l'Aveyron est infestée de routiers qui pillent, rançonnent et dévastent la région. Une parcelle sur Marnaves est désignée « travers des Anglais » et depuis ce lieu il était possible de contrôler la vallée du Cérou et le château de Roquereine.

Le château de LAGUEPIE héberge Jean de GREISEILH, routier anglais, qui rançonnera Milhars, Lexos, Arnac durant l'hiver 1363. Les Anglais ou routiers reviendront à Laguëpie en 1380 pour occuper Pechrodil, Pechmignon... et en être chassés en 1388.

En octobre 1368 Arnaud Bérail et Jean de Castelnau Bretenoux reçurent mission de pénétrer en Rouergue par l'ouest et de s'emparer des places fortes détenues par les Anglais et dont la plus forte était Najac. En décembre 1368 le Duc d'ANJOU, frère du roi et son lieutenant en Languedoc, voit Arnaud IV de Bérail à Toulouse et le nomme capitaine royal avec 29 écuyers et gouverneur de la forteresse de NAJAC en 1369 après en avoir chassé les Anglais. (Rappelons que Pierre Raymond de Rabastens est sénéchal de Toulouse et capitaine du Rouergue et commissaire du Roi pour recevoir les appels au roi de France provenant des villes et des seigneurs de ce pays.) Arnaud fera les guerres de Gascogne contre les Anglais et sera fait chevalier banneret sous les ordres du Duc d'ANJOU.

Dès 1369, Saint Antonin se trouve parmi les villes qui acceptent la dénonciation du traité de Brétigny. Le Rouergue et le Quercy reviennent sous la bannière du roi de France Charles V.

Jean Ier d'Armagnac meurt en mai 1373, le Prince de Galles meurt en 1376 et son père Edouard III disparaît en 1377.

Durant l'été 1374 une lettre du Duc d'Anjou nomma les commissaires pour mettre d'accord les communes du Rouergue sur le financement de la guerre contre les routiers. En vertu de l'application de cette lettre, Arnaud Bérail, chevalier, Capitaine du château de Najac et Commissaire pour le Duc d'Anjou, convoqua les communes du Rouergue à Sauveterre pour mettre fin aux dévastations commises par les routiers. Milhars semble ruiné en 1374; il ne lui restait plus que 4 feux. Après de longs débats, pour le bien de la paix 13 000 francs furent accordés au Duc d'Anjou lors du congrès de Sauveterre le 2 octobre 1374.

En 1376 MILHARS et PENNE sont pris et ravagés par les ANGLAIS. Conséquence aussi de ce dépeuplement avec l'épidémie de peste noire (ramenée d'Orient par les croisés puis par les marchands elle se déclare dans les grands ports de la méditerranée au cours de l'hiver 1347 - 1348) de 1348 à 1373 qui fit périr 1/3 de la population dans l'albigeois et le rouergat.

De 1374 à 1378, toute la vallée de l'Aveyron (de Bruniquel à Najac) est dévastée et la population doit s'enfuir pour se nourrir.

En juillet 1380 Duguesclin meurt et le Roi Charles V meurt le 16 septembre de la même année. Le Duc d'Anjou assure la régence et les Anglais occupent une ligne de forteresse depuis la Dordogne au Rhône sur les confins du Quercy, du Rouergue et du Velay.

En 1380 les compagnies de routiers sont maîtresses de Laguëpie et Pechrodil et les Anglais occupent les environs de Puylaroque.

Vers 1380 la population locale va subir le banditisme des brigands des bois ou Tuchins. Les Tuchins étaient apparus en Auvergne sous Jean le Bon derrière les Anglais et les grandes compagnies. En Languedoc nombre des habitants des faubourgs des villes, ouvriers sans travail, réduits à la misère,

poussés par la faim, s'étaient mis aussi à courir les champs et cherchaient un refuge dans les bois et lieux déserts ou abandonnés.

Devinrent « Anglais » tout ennemi et particulièrement ces bandes armées qui dévastaient le pays, accablaient les villages d'impositions arbitraires et rendaient impossible le travail des champs.

Les Anglais possèdent en 1387 plus de soixante places du Rouergue et parmi ces places, celle de Pechmignon.

Charles VI en 1390 va reprendre certaines places en négociant leur rachat.

De 1410 à 1420 c'est la guerre civile en France entre les « Armagnacs et les Bourguignons ».

Le 4 mai 1422 les Anglais sont à LAGUEPIE.

Le nouveau roi d'Angleterre, Henri VI est proclamé roi de France; il a 6 mois. Du coté français le dauphin Charles a 19 ans et est reconnu comme le roi légitime Charles VII. C'est suite à la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc que Charles VII sera sacré à Reims.

Les routiers vont écumer l'Albigeois jusque vers 1439 et les habitants des campagnes livrés à tous les périls ont abandonné leurs foyers. Les habitations sont vides.

1453 Fin de la guerre de Cent ans à Castillon la Bataille. Les incursions de bandes incontrôlées continueront à appauvrir le pays albigeois. Les Anglais seront définitivement chassés du sol de français en 1455

Reprenons l'histoire de MILHARS :

C'est en **1375** que **MILHARS** et **TONNAC** sont considérés comme étant des feux distincts de **CORDES**. (MILHARS faisait partie du Consulat de CORDES depuis 1300)

Arnaud IV épousera en deuxième noce en 1351 Marcarène d'Aurillac (fille d'Astorg seigneur de COUROS et de TENIERES) et en 1372 Florence d'Aigrefeuille veuve du baron Olivier III de CAZILLAC et qui réside à NOAILLES.

Arnaud IV de BERAÏL meurt en 1398.

Il eut 7 enfants dont Ratier et Géraud qui suivent.

1359 - **RATIER de BERAÏL** – 2^{ème} fils d'Arnaud IV de BERAÏL, Seigneur de CESSAC, MILHARS. Transige avec Jean 1er de LAFON la seigneurie de FENEYROLS. Ils deviennent tous deux co-seigneurs et la famille de LAFON gérera FENEYROLS jusqu'en 1763. C'est à cette date que la vente de la totalité de la seigneurie de FENEYROLS sera exécutée au bénéfice d'Antoine de ROUS.

1398-1399 – Fils aîné – **Géraud de BERAÏL** - Seigneur de MILHARS, FENEYROLS, CESSAC et en 1385 capitaine châtelain gouverneur de la forteresse de NAJAC avec 29 écuyers. Il épouse le 14 Septembre 1372 Bertrande de CAZILLAC dont la mère est Florence d'Aigrefeuille sous Charles VI le BIEN AIME (1368 - 1422). (Le même jour Arnaud IV épouse Florence d'Aigrefeuille veuve d'Olivier III de Cazillac et Géraud épouse Bertrande de Cazillac fille de Florence – Voir généalogie des CAZILLAC et petite histoire de Noailles).
Géraud et Bertrande eurent 2 fils : Jean et Arnaud.

En 1382, lors de l'insurrection des Tuchins, il arrête dans VAOUR le chef des insurgés Pierre Ceseron ainsi que 10 de ses compagnons qu'il emprisonna dans le château de Milhars puis dans le château de NAJAC.

Géraud de Béraïl meurt en 1399.

1399-1450 - Fils aîné – **Jean de BERAÏL** - Seigneur de MILHARS, TONNAC et Baron de CESSAC, CRAYSSAC, FLAGNAC. LAROCHE, CELS, DOUELLE, LABERAUDIE, LIVERNON, PRADINES et co-seigneur de FENEYROLS, QUERGOALS. Epouse le 23/11/1410 Bertrande de

LESCURE (de la seigneurie de Milhars des Cars ou de la seigneurie de Fontanes des GRISOLLES et VERDUN)

Décède en 1450 sans postérité et **lègue à Raymond de CAZILLAC**, parent du côté maternel, son nom et ses armes à charge pour lui de les porter sous Charles VII le VICTORIEUX (1403 - 1461).



Armoiries des CAZILLAC

D'or, à deux lions, passants de gueules : à la bordure de sinople chargée de huit besants d'argent

La maison de CAZILLAC comptait parmi les plus nobles du QUERCY; elle établissait sa filiation depuis Olivier Ier qui participa à la 5^{ème} croisade, seigneur de CAZILLAC en Haut QUERCY dont le fils Pierre-Bernard épousa en 1258 Ildes de TURENNE, fille de Raymond V, et prit le titre de vicomte de TURENNE. Les de CAZILLAC étaient Seigneurs de CAZILLAC canton de MARTEL et arrondissement de GOURDON.

En 1409 Jean COLOMB est qualifié de verrier travaillant dans la juridiction de Laguëpie. En 1473 on retrouve son fils Jacques Colomb en compagnie d'Antoine Garnier installés verriers dans la vallée de BONNAN à mi chemin entre MILHARS et ROUSSAYROLLES. En 1473 Jacques COLOMB louera pour 2 ans à Antoine GARNIER son four de verrier.

Le 24/04/1410 est passé un acte de constitution d'une rente de 3 sétiers de blé à verser à Pâques à Bertrand de CAZILLAC.

La communauté avait en 1442 depuis un temps immémorial, la propriété d'un four situé devant la barbacane du château; mais en cette année, se trouvant surchargée de dettes et en retard pour le paiement de ses tailles, la communauté donna pouvoir aux consuls par acte passé sous l'orme de la place publique le 15 février, de vendre ce four moyennant 100 Livres au seigneur qui avait lui aussi un autre four. Les guerres civiles avaient réduit les habitants à la plus profonde misère; ils devaient 40 écus d'or au noble Olivier de PENNE ou de GOURDON, héritier d'Olivier de PENNE, son père, décédé seigneur de Laguëpie; ils étaient en retard de 30 livres pour le paiement des tailles royales et le receveur d'Albi avait fait emprisonner l'un des consuls de la communauté. Ils n'avaient pas pu s'acquitter avec Jean BERAÏL leur seigneur de l'albergue de 20 Livres qu'ils devaient annuellement. La communauté, s'engagea à fournir tout le bois nécessaire pour chauffer les deux fours et le seigneur promit qu'il ne prendrait que le vingtième de la fournée. Le seigneur s'engageait aussi à y entretenir un homme pour le service (Annuaire du Tarn pour 1865 pages 347 et suivantes et Document cote 165 EDT DD 2 des Archives Départementales du Tarn).

Le 19 février 1446, au château de Milhars, Jean de BERAÏL donna à nouveau bail à cens et acapte à Raymond GIMBAL marchand de CAHORS, sa terre de LABERAUDIE.

Le 02/01/1444 dénombrement de Bertrand de CAZILLAC pour ses terres de CAZILLAC et de NOAILLES.

Bertrande de LESCURE établit un codicille le 20 décembre 1476 à MILHARS.

1435 - 1462 C'est à cette période que Bernard IV de CAZILLAC est évêque d'ALBI élu au concile de BALE, tandis que le Roi nommait ROBERT DAUPHIN. Ils se disputèrent le siège épiscopal avec le soutien de Bertrand de CAZILLAC son frère et des CORDAIS.

Cette dernière lignée des de BERAÏL fut inhumée dans l'église des frères prêcheurs de CAHORS dont ils furent les bienfaiteurs

1450-1483 - Raymond de CAZILLAC-CESSAC - Seigneur de MILHARS, TONNAC,

LEXOS, Baron de CESSAC, CRAYSSAC, DOUELLE, FLAGNAC, PRADINES, LABERAUDIE, co-seigneur de FENEYROLS et QUERGOAL sous Louis XI (1423 -1483).

Il était le fils de Bertrand Ier de CAZILLAC et Denise de NEBOUDE.

Epouse le 1^{er} décembre 1447 Hélène de LESCURE fille de Pierre, seigneur de LESCURE en Rouergue.

Hélène testera le 4 août 1477 à MILHARS (Arch. de la SOMME, 45J129/3).

Elle fut inhumée dans le tombeau de sa sœur Bertrande devant l'autel majeur de l'église des Carmes à Saint Antonin.

En 1452, il vendit la dîme des blés de MONTROZIER à Bernard BOBAL et à Jean RAUGALE pour le prix de 16 livres tournois et 4 livres de cire.

Reconnaissance de fief au mas de RATAYRENS, paroisse de St Projet, juridiction de CORDES.

Sans postérité, il dispose de tous ses biens le 17 Janvier 1483 en faveur de son neveu Gilles de CAZILLAC. Testament fait à MILHARS (Arch. de la SOMME 45J129/4).

Terres et château de la baronnie de CESSAC :

Dans le LOT : LA ROCHE à LABASTIDE MURAT, CELS près de PARNAC, CRAYSSAC, CESSAC, DOUELLE, FLAYNAC et PRADINES, LIVERNON près de FIGEAC, LABERAUDIE près de CAHORS, LARNAGOL, CALVIGNAC, SAINT CHELS, SEUZAC (ces 4 territoires seront vendus le 16/12/1638)

C'est au 14^{ème} siècle que la vicomté de CALVIGNAC et son château échurent par mariage de l'unique fille du seigneur de la 1^{ère} branche, avec Raymond de Caussade, dans la famille de ce dernier (vers 1327). Raymond II de Caussade «sire de Puycornet » (+1385) tint le site durant la guerre de 100 ans. En 1450 on trouve Jean II de Caussade « Sire de Puycornet », vicomte de Calvignac, Seigneur Elu de Larnagol. C'est à cette époque que CALVIGNAC, LANARGOL, SAINT CHELS, SEUZAC rentrent dans la baronnie des CESSAC mais sous le contrôle des vicomtes de CAUSSADE. (voir plus loin Suzanne d'Escars épouse de Charles de Cazillac-Cessac)

Dans le TARN : MILHARS, TONNAC

Dans le TARN et GARONNE : FENEYROLS, QUERGOAL (en co-seigneurie)

1458 connaît une nouvelle vague d'épidémie de peste.

1483-1509 - Neveu - Gilles de CAZILLAC-CESSAC – Baron de CAZILLAC - Seigneur de MILHARS, TONNAC, LEXOS, Baron de CESSAC, CRAYSSAC, co-seigneur de FENEYROLS sous Charles VIII l'AFFABLE (1470 - 1498).

Gilles sera l'héritier testamentaire de Raymond de CAZILLAC-CESSAC et en exécution de la condition imposée par Jean BERAÏL se trouve à la tête d'un important patrimoine situé en Albigeois et en Quercy

Fils de Jean de CAZILLAC et de Catherine des PREZ de MONTPEZAT.

Gilles épouse le 10 Janvier 1498 Marguerite de LUZECH (en QUERCY) fille de Jean Ier de LUZECH et d'Isabelle de ROQUEFEUIL. De ce mariage naquirent Antoinette qui le 17/09/1516 épousa François-Roger Ier de COMMINGES vicomte de BRUNIQUEL et **Antoine**. Il y eut aussi Raymond et Arnaud (illégitime).

Le 10 avril 1510, une autre fille, Marie de CAZILLAC est l'épouse de de MORLHON seigneur d'Asprières ; leur fille Catherine de MORLHON est l'épouse de Jean de LA ROQUE BOUILLAC qui sert sous les ordres de GENOUILLAC

Gilles meurt le 24 juillet 1509.

Son frère Guillaume de CAZILLAC, chanoine d'ALBI, recteur de l'église de SALLES de 1498 à 1505, héritier de Bernard fit don de ses biens à Antoine, neveu, qui récupère ainsi NOAILLES et ALAYRAC.

En 1473 Antoine GARNIER est verrier dans BONNAN avec le titre de « commandayre » avec son frère Arnal.

1509-1541 - Fils aîné - Antoine de CAZILLAC-CESSAC - Chevalier de l'Ordre du Roi et commissaire de l'artillerie de France, Baron de CAZILLAC, CESSAC, Seigneur de MILHARS, LEXOS, NOAILLES..., co-seigneur de FENEYROLS et QUERGOAL, sous Louis XII (1462 - 1515) et François I (1494 -1547). Lieutenant général de l'artillerie du Roi sous les ordres de GALIOT de

GENOUILLAC, il prit part à de nombreux combats en Italie sous François Ier.

Rappel : Jacques GALIOT de GENOUILLAC fut capitaine du château de NAJAC en 1493, capitaine du château de PENNE de 1503 à 1505 et garde forestier à cheval de la forêt de la GRESIGNE en 1504. Il fut l'artisan de la victoire de MARIGNAN et nommé Grand Maître de l'Artillerie de France par François Ier et décéda en 1546 alors qu'il était Gouverneur du Languedoc.

Antoine, **épouse le 19 Novembre 1526** Anne de CRUSSOL dont le père Jacques de CRUSSOL (1460-1525) est chevalier de l'ordre du Roi et Sénéchal de BEUCAIRE et NIMES et la mère Simone est vicomtesse d'UZES; élu le 11/11/1562 chef des réformés de LANGUEDOC. Il sera sollicité par les protestants, qui possèdent St ANTONIN, pour les protéger. Anne était aussi la sœur de Charles de CRUSSOL d'UZES (1483-1546) qui épousa Jeanne-Ricard GALIOT de GENOUILLAC (fille de Jacques GALIOT de GENOUILLAC maître et capitaine général de l'artillerie de France qui fut inhumé à ASSIER (Lot) après avoir fait édifier une église et un château tout imprégnés de l'architecture Renaissance). Le rôle que les vicomtes d'Uzès jouent à la cour du roi sous Marie de Médicis en particulier, les amène à remanier leur château d'Uzès. Vers 1515 Charles va commencer la rénovation du château d'Uzès par un escalier d'apparat et son fils Antoine qui sera nommé Duc et premier pair de France en 1632 par Louis XIII en continuera l'embellissement dans le style Renaissance. De tout temps la famille d'Uzès s'est partagée entre la cour et la ville d'Uzès.

(On retrouve cette famille à CASTELNAU de LEVIS. Le blason de cette localité provient de la puissante famille des Lévis-Uzès et incarne un pan de l'histoire locale 1656-1770. Ce blason hérité d'Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès et Pair de France, fut transmis à la cité par son fils Jacques de Crussol dont le fils Emmanuel-Charles, avant dernier seigneur local mort en 1694 repose dans le chœur de l'église de Saint Barthélémy.)

Antoine de CAZILLAC-CESSAC teste le 22 Mars 1536 et sa femme décéda le 26 Janvier 1585. Ils eurent 7 enfants dont un fils, **François** qui suit, un deuxième fils qui sera évêque et cinq filles dont :

- Françoise qui épousera en 1556 Bernard de BOUZET, seigneur de COSTERAT en LOMAGNE
- Anne épousa le 19/07/1565 au château de MILHARS, Antoine de CASSAGNES de BEAUFORT, seigneur de CAYLA et de FLARS, commune de CASSAGNES-COMTAUX canton de RIGNAC en Rouergue;

- leur fils Charles de CASSAGNES de BEAUFORT qui avait épousé Camille de PESTEILS, eurent Madeleine qui épousa le 3 février 1643 François de BUISSON BOURNAZEL, marquis de Mirabel. *(Nous retrouvons cette famille rouergate dans l'histoire du château de BOURNAZEL en Rouergue.)*

- leur fille Charlotte de CASSAGNES épousera Pierre RODOREL-CONDUCHE en 1593 et auront un fils Antoine RODOREL.

Le 10/03/1538, constitution et rente payable à Antoine de CAZILLAC, Grand Maître de l'Artillerie en tant qu'administrateur des biens de François son fils aîné.

Antoine mourut à LYON le 30 septembre 1541 à la suite de fièvre. Son corps fut transporté à Milhars où il fut inhumé dans la chapelle des seigneurs de l'église de Milhars.

La peste est de nouveau dans la région de 1510 à 1523.

La période du pastel qui se situe de 1515 à 1550 concerne principalement le Sud de l'albigeois.

Antoine déclara tenir en QUERCY : la baronnie de CAZILLAC comprenant LASVAUX, PAUNAC, BAISSAC, SAINT JULIA, PALMEISSE et la moitié de SARRAZAC, la moitié de CREYSSE - puis la baronnie de CESSAC, comprenant DOUELLE, FLAYNAC, CRAYSSAC, CELS, LAVERNON, la moitié de PRADINES et LABERAUDIE (l'autre moitié appartient au Seigneur évêque de CAHORS). Toutes ces terres sont détenues avec toutes justices, haute, moyenne et basse. Il avait aussi des biens à ALBI.

Situation autour de MILHARS et SAINT ANTONIN pendant la Réforme : 1552 - 1688. (Voir livre de Michel FERRER : Sainct Anthonin – Le siège de 1622 par Louis XIII – Collection du Beffroi 2005)

1541-1593 - Fils aîné - **François I de CAZILLAC-CESSAC** - Baron de CAZILLAC, Seigneur de CESSAC, MILHARS, ARNAC, LEXOS, SAINT MICHEL de VAX, MONTROZIER, ALAYRAC, NOAILLES, LEMUR, FENEYROLS et TONNAC pour une partie.... Chevalier des Ordres du Roi (Henri III 1551 - 1589) en 1583, lutte contre les ANGLAIS et contre le Roi de NAVARRE (1553 – 1610) où il défend sans succès CAHORS en 1580. Il est capitaine de 50 hommes d'armes.

En 1554, François dénombra au Roi « la terre et seigneurie de Milhars, avec justice haute, moyenne et basse, château, four bannier, droit de prendre 4 deniers par chaque chef de maison et pour chaque paire de bœufs, 1 émine de froment et 1 sétier d'avoine, droit de pesade, forêt, 20 livres de quête et 2 moulins à eau ».

En 1568 MILHARS est occupé par des protestants qui se livrent au pillage et au saccage. MILHARS se trouve sur le passage de ST MICHEL DE VAX et ROQUEREINE qui sont occupés par les HUGUENOTS soutenus par les ST ANTONINOIS en lutte contre les papistes qui occupent CORDES. C'est à cette période que les armées catholiques de **MONLUC** (en 1562 à St ANTONIN ET CAYLUS) et du **Duc de JOYEUSE** (destructeur du château de LAGUEPIE le 1er août 1592) poursuivaient les protestants dans la région. En 1574 MILHARS est considéré comme pillé et ruiné par les protestants qui occupent MONTROZIER.

En 1575 le vicomte de TURENNE rival de CAZILLAC est chef général en GUYENNE.

Résidant en sécurité au château de LABERAUDIE et côtoyant les nobles du QUERCY et le clergé de CAHORS, F. de CAZILLAC aime recevoir artistes, écrivains et poètes.

Epouse le 12 Mars 1562 Claude de DINTEVILLE (ou DUYNTEVILLE) d'ECHENAY, dame de VAULAI, de VALLIERES, fille de Guillaume, chevalier, seigneur d'ECHENAY et POLISY, chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de 50 hommes d'armes et fille de Louise de ROCHECHOUART. Cette dame prêta en 1587 aux consuls de Cordes, 300 écus pour combattre la peste. Elle décèdera le 19 février 1620.

En 1588 il intervient entre les consuls de Caylus et ceux de Saint Antonin et fait connaître les conditions désirées par l'Administration du Languedoc. Sans succès et à la misère qui règne du fait des rivalités entre les communautés Protestantes et Catholiques vient s'ajouter la peste.

François fut attaché dans sa jeunesse à la Maison de Guise. Toute la noblesse du pays de Gascogne lui faisait la cour mais il s'était attiré l'amitié du Duc d'ANJOU, futur roi Henri III. Il fut capitaine de 100 hommes d'armes au siège de Metz en 1553. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, commanda une compagnie de 30 lances des ordonnances du roi. En 1562 il prit une part active contre les protestants à la bataille de DREUX auprès de François de GUISE. Durant la guerre contre les protestants, il fut fait prisonnier puis échangé après la bataille de JARNAC en 1569. Le 24 juillet 1569, il fut présent au siège de Poitiers contre l'amiral de COLIGNY, puis à VERDUN en 1576 et commande SOUILLAC en 1577. En mai 1580 François défend CAHORS qui est attaqué par Henri Roi de Navarre. On le retrouve en 1586 à MARTEL dans l'armée de Guyenne auprès du Duc de Maine pour chasser les Calvinistes qui s'étaient implantés sur la vicomté de TURENNE.

Il est chevalier des ordres du Roi (cordon bleu : Saint Esprit et Saint Michel) en 1583.

François fut nommé maréchal de camp en 1587. En 1589, il reçut en son château de Milhars le maréchal de SCHOMBERG qui commandait les troupes du roi dans le Midi de la France.

François teste le 11 Juin 1593 au château de CENAY ou ESCHENAY où il demande d'être inhumé dans la chapelle de MILHARS où sont enterrés ses prédécesseurs. (Arch. de la Somme 45J41/13) et décéda le 12 juin, ayant eu :

- une fille Claude, seigneuresse de Vallières, qui épousa le 7 décembre 1591 Charles de CHOISEUL, marquis de PRASLIN (Aube), chevalier du St Esprit et maréchal de France en 1619 dont le fils François épousera le 3 février 1653 Charlotte d'HAUTEFORT.

- Louis, seigneur d'ECHENAY, épousa Marie de SOMMYEVRE baronne de l'Isle sur Marne; ils eurent un fils Charles mort sans postérité.

- Ferry ou François qui est en 1618 chanoine de Sainte Cécile à ALBI.

- Charles, fils aîné qui suit.



Sceau de François I de CAZILLAC.

D'or à 2 lions rampants de gueules à la bordure de sinople chargée de 12 besants d'argent - 1566

Autour des années 1588 se tenaient à Milhars 2 foires annuelles, en avril et en octobre.

1593-1633 - Fils aîné - **Charles de CAZILLAC-CESSAC** – Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de CAZILLAC et CESSAC, vicomte de LARNAGOL et CALVIGNAC, Seigneur de NOAILLES, TONNAC, CRAYSSAC ... Gouverneur de CHABLIS en 1592 et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi (Louis XIII 1601 - 1643), capitaine de 50 hommes d'armes à cheval, chevalier de l'ordre du roi en 1614.

En 1599 il achète la Seigneurie de LEXOS et une partie de celle d'ARNAC possédant un moulin sur la Seye qu'il équipa pour la fabrication du papier.

En 1594 et 1595 Charles de CAZILLAC était premier consul de CORDES. Il se fit nommer par le roi gouverneur de CORDES, mais la ville s'y opposa en 1596 et 1598 et sa nomination fut annulée peu après.

Le château de Lestar, le moulin de La Dague à 3 meules sur le Cérou sont vendus en 1598 par Charles de CAZILLAC-CESSAC à M. d'ALGUIES. Charles se retire de CORDES.

En cette période troublée on trouve un acte d'Henry, Duc de MONTMORENCY, relatif à l'emprisonnement de Charles et à la saisie de ses biens de CESSAC pendant les guerres de religion en date du 4 septembre 1597 (Arch. De la SOMME 45J129/7).

Le seigneur de Cessac avait un cuisinier Antoine DAURINY qui décèdera en 1617 et qui eut une descendance par sa fille Catherine qui se maria avec Nicolas COQUELEY à Milhars en 1641. Ces familles étaient originaires de l'Aube et avaient suivi Charles de CAZILLAC pour le servir à Milhars.

L'édit de Nantes du 30 Avril 1598 apporte enfin la paix et met fin aux querelles religieuses dans la région. Pendant cette période de paix et de prospérité de nombreux châteaux seront reconstruits en abandonnant l'aspect défensif pour une architecture renaissante plus résidentielle.

C'est à cette époque, partout en France, que furent plantés des ormeaux pour commémorer la fin de la guerre civile engendrée par la guerre de Religions. On appela ces arbres des « Sully ». A Milhars, la porte d'entrée du village s'appelle la porte des ormeaux et devant celle-ci avaient été plantés ces arbres qui ont donné leur nom à cette porte. Charles et sa femme inaugurèrent fastueusement la plantation d'un ormeau à Douelle le 25 octobre 1599.

En 1599 Charles de CAZILLAC seigneur de MILHARS achète la seigneurie de LEXOS et une partie de celle d'ARNAC à Béatrix de Rabastens. Les terres comprenaient entre autres toutes celles autour de Saint Grégoire (Tortusson).

En 1602 Charles est candidat à la fonction de commandant de CORDES et en sera exclus par Louis de la Prune, seigneur de La Barthe et 1^{er} consul de la ville.

En 1603 il achète le moulin de Ratayrens en délabrement qui nécessita 2ans de travaux et qui comprendra un martinet pour travailler le cuivre extrait en amont dans l'Aveyron. Ce moulin était aussi équipé de meules pour transformation de graines en farines. Il possédait les 2 moulins de Milhars, ceux de Saulieu et Montrosier.

En 1614 il fut nommé chevalier de l'Ordre du Saint Esprit et Maréchal en 1619.

Le 30 mars 1617 son cousin Antoine RODOREL CONDUCHÉ épouse au château de MILHARS Isabeau de PREVOST de VERVAIS, fille de Antoine, conseiller magistrat es siège du Rouergue à VILLEFRANCHE et de Béatrix de LA VALETTE. (Besse, notaire d'Arnac)

Charles possédait à ARNAC, le four banal et une maison; il les affermait une année et les co-seigneurs l'année suivante. En 1600, le four était affermé à 9 écus valant 27 livres.

Des ordres sont adressés en Octobre et Novembre 1614 par Charles de CAZILLAC-CESSAC aux consuls LANDRINAT et Jean DELSOL pour la réparation de la fontaine du rocher par les artisans AVALAZ et Audouard PEGAROU. L'origine de cette fontaine et du lavoir est antérieure 1614. En 1621, 800 rebelles se trouvent dans la région de MILHARS chassant les catholiques.

Vers 1619 Charles qui séjourne à la cour, se retire de la vie publique pour se consacrer à ses terres de Cessac et Milhars et au développement de la vigne et du chanvre.

Du 09 au 24 Juin 1622, l'armée de Louis XIII assiège et s'empare de St ANTONIN où le régiment de M. de CESSAC occupe la côte de PENNE sous le contrôle du Maréchal de Thémynes. Cette route était la voie de liaison entre Saint-Antonin et Montauban via le plateau d'Anglars. A l'emplacement du monument dédié à la vierge Marie au dessus du tunnel il existait un fort qui protégeait et contrôlait le pont.

Charles de CAZILLAC-CESSAC participa aux combats, puis à la trêve conclue entre les deux camps. Enfin, les hostilités terminées, en compagnie du duc de Vendôme et du comte de Schomberg, il contresigna l'obligation de 100 000 livres faite au roi Louis XIII par 45 des principaux habitants de St Antonin qui s'engagèrent pour toute la population, afin d'éviter que la ville fut livrée au pillage, au viol des femmes et à l'incendie des habitations.

C'est à Charles que l'on doit l'implantation des Capucins à St ANTONIN en 1622 qui convertiront les protestants. Il intervient auprès de LOUIS XIII pour qu'une maison de l'ordre soit créée en 1624. Six religieux composaient cette communauté. Le marquis de CESSAC leur fit don de livres représentant seize volumes que l'on retrouve à la bibliothèque universitaire de Toulouse-1. L'ordre mendiant des capucins fondé en Italie en 1524 multiplie les couvents en France notamment dans les secteurs luthériens afin d'affirmer les grandes vérités de la foi Catholique. Prêcheurs appréciés des catégories les plus humbles de la population, les capucins se rendirent extrêmement populaires et restèrent attachés à une conception stricte de la pauvreté.

Le 3 Novembre 1625 la peste est signalée à MILHARS. (Apportée par les troupes royales en 1622). Elle rodera dans les environs jusqu'en 1655. Le rouergat est touché en 1628 où on enregistre de nombreux décès.

En 1627 Charles ou François II prit part au siège de La Rochelle et se trouva en bonne place à la reddition de la ville.

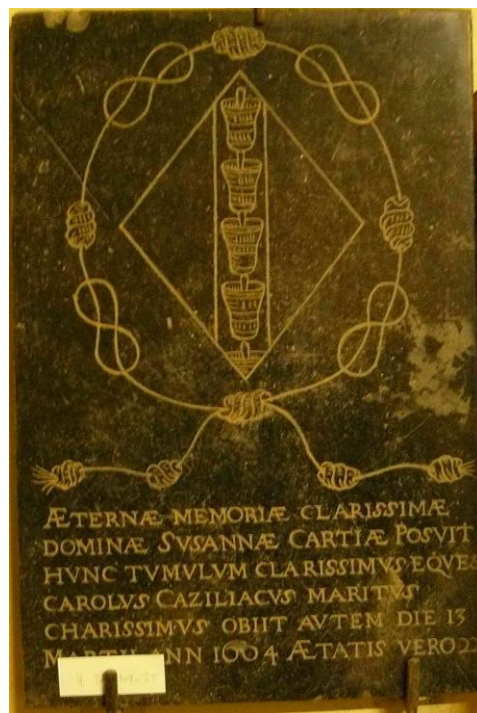
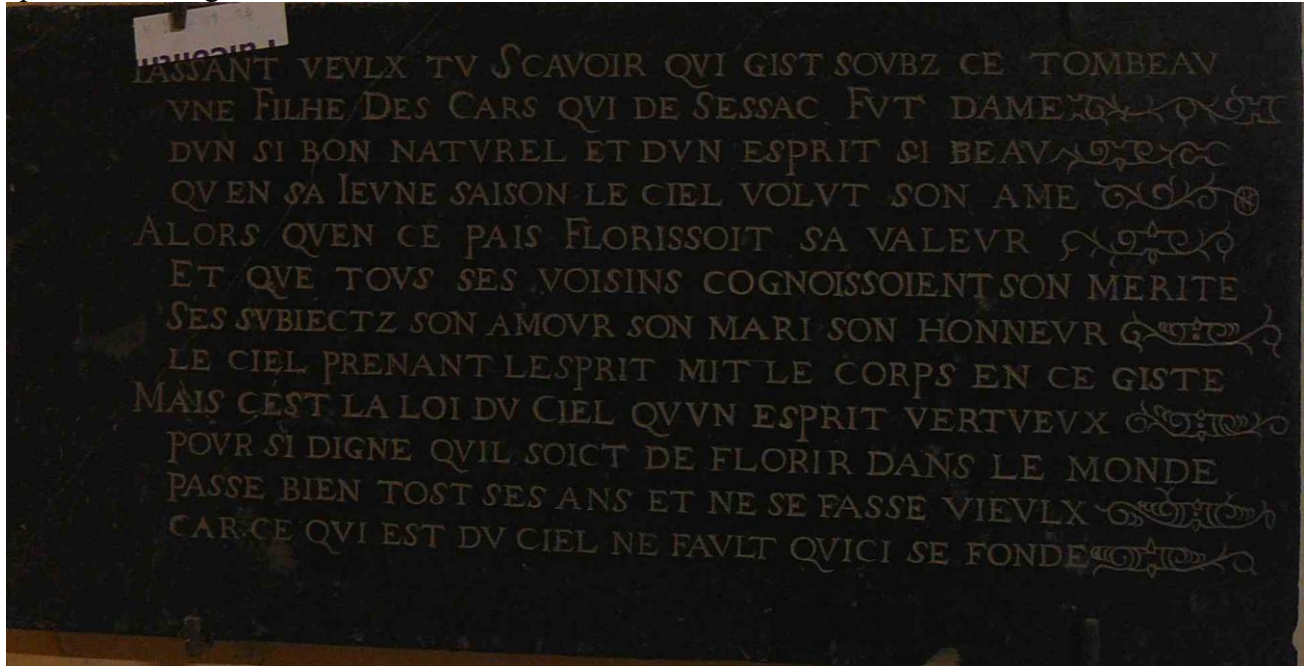
En 1634 des tapisseries sont prêtées à CORDES.

De 1600 à 1631 il fait reconstruire le château de MILHARS en promontoire sur 2 profonds ravins et le Maître maçon signe son œuvre sur une pierre de la chapelle : "ORADOU, maître maçon, TOLOSA, 1631". Il était entouré d'un vaste parc qu'ombrageaient des arbres séculaires.

Le Docteur Ulysse VALAT, Maire de Cordes de 1944 à 1954 et Conseiller général du Tarn fit l'hypothèse suivante : L'origine probable de l'installation « aquifère » dont on retrouve des fragments en poterie vernie intérieurement remonterait à l'époque romaine et qu'elles servaient à l'alimentation d'un camp militaire romain situé sur le plateau actuellement dénommé « le parc » dont la situation et la position stratégique convenait parfaitement. Cette hypothèse semble parfaitement plausible et ne contredit en rien la relation historique de l'initiative du Seigneur de Milhars et de l'action d'un père Capucin qui, dans le cas de travaux existants, avaient eu le mérite de les reprendre ou de les restaurer.

Epouse le 27 Janvier 1598 Suzanne de PERUSSE des CARS (ou d'ESCARS), fille du Comte François de PERUSSE des CARS (1528-1610), (*seigneur de Ségur et Juillac en Corrèze, Aixe et Bussière en Haute Vienne, Lieutenant général de Guyenne puis gouverneur royal de BORDEAUX en 1565*), et d'Isabeau de BEAUVILLE, veuve du Maréchal de France Blaise de MONLUC.

Suzanne décède le 13 mars 1604 à 22 ans et Charles fit graver une belle et longue épitaphe rédigée mi-français et mi-latin et qui se trouve sur trois plaques murales de marbre noir au musée Raymond LAFAGE de Lisle sur Tarn depuis 1897 et provenant de l'église de Milhars. (*Il semble que ces plaques furent cédées au musée Raymond LAFAGE par le curé Prosper THIERS 1881-1902 avec la complicité de la famille TURLE ancien propriétaire du château et Maires de LISLE sur TARN en 1847 et 1886*) Suzanne fut inhumée en l'église de Milhars dans la chapelle du côté de l'évangile qui était le lieu de sépulture des seigneurs de Milhars.



A la mémoire éternelle de la célèbre dame Suzanne des CARS décédée le 13 Mars 1604 à l'âge de 22 ans, mis dans cette tombe par le célèbre Chevalier Charles de CAZILLAC son cher mari.

Autre épitaphe en Latin traduite en français :
Toi qui regardes ce marbre

*arrête ton pas je t'en prie
 Ecoute ce que je fus et pourquoi je fus enfermée dans ce tombeau
 Cartia, famille illustre de ce siècle m'engendra
 Par la noblesse de ma vie j'ai égalé mon règne
 J'avais à peine atteint l'âge de 13 ans
 Que beaucoup (de jeunes gens) me voulaient comme épouse.
 Parmi eux il y avait un jeune homme dans la fleur de l'âge, Sessacus.
 Cavalier ne le cédant à aucun autre dans les combats.
 En fin de compte je lui fus mariée
 Je fus une épouse très fidèle et une digne épouse de cet homme
 Lui-même digne mari de cette épouse
 Immense fut notre amour
 Sublime fut l'entente (ou l'harmonie) de notre vie
 et cela donna pour descendance cinq enfants.
 Hélas je mourus aussitôt que le cinquième fut né,
 au moment de l'accouchement le sommeil engloutit mon corps dans les eaux des enfers.*

*Jamais cette triste inscription ne pourra exprimer ce que furent mes gémissements,
 mes lamentations suivies de mes larmes.*

De leur mariage naquirent 1 garçon et 1 fille :

- François qui suit,
- Claude qui épousera en 1615 Jacques de LA ROCHE, baron de FONTENILLES. Ils auront un fils François I de LA ROCHE qui épousera la 14 mars 1645 Charlotte de RAMBURES (Somme). Cette famille de RAMBURES appartient à l'aristocratie PICARDE et chaque génération a participé à de nombreuses batailles auprès de chaque Roi de France.
- César, enfant naturel, qui sera prêtre.

Suzanne tenait de sa mère Isabeau qui l'avait reçue de Diane d'Escars épouse de Loys de Caussade, (seigneur de PUYCORNET) en 1556, la vicomté de CALVIGNAC et la seigneurie de LARNAGOL en bordure du LOT.

Charles de CAZILLAC-CESSAC, homme fastueux et charitable meurt le 6 MARS 1633. Il lègue à César de CAZILLAC, prêtre, les rentes à vie qui lui appartenaient dans la seigneurie de TONNAC. César fut curé d'ARNAC de 1654 à 1661 et décèdera à Milhars le 27 octobre 1661.

Dès le XVIème siècle, les habitants étaient tenus de cuire au four banal en fournissant le bois et de payer le droit de cuisson. Ils ne pouvaient se servir de leurs fours particuliers que pour sécher les pruneaux dont on exportait une grande partie.

Le développement du vignoble sur notre commune est tiré par le succès européen des vins de GAILLAC et à partir de 1550 par les expéditions sur BORDEAUX.

1633-1679 - Fils aîné - François II de CAZILLAC-CESSAC naquit en 1600 - **Chevalier, Marquis de MILHARS**, Seigneur de TONNAC, ALAYRAC, LEXOS, ARNAC, MONTROZIER, LEMUR, ST MICHEL DE VAX, CESSAC, NOAILLES, St AMANS vicomte de CESSAC, CALVIGNAC et LARNAGOL. (Vicomté de CALVIGNAC qu'il vend le 16 décembre 1638 au seigneur de CENEVIERES, messire Charles Gouvernet de la Tour et les terres de LARNAGOL à M. Pierre ou Félix de LAPORTE habitant FIGEAC (Il est Lieutenant Général Civil et Criminel de la Sénéchaussée). Les résultats de cette vente ont permis l'embellissement du château de MILHARS. François II se réserve tous les droits sur les moulins sur le Lot situés dans les territoires vendus.

Vers 1634, la chapellenie de Saint-Blaise dans l'église Saint-Pierre de Gaillac et liée à l'hôpital avait été fondée par la famille CAZILAC avec fief et rente situé à Combis sur le consulat de Brens. Il y eut un procès fort long en la cour de Toulouse entre François et le tenancier du fief, bourgeois de Gaillac.

En 1636 un capucin capte et amène les eaux claires et abondantes de la "Mère de Dieu" près de Roussayrolles, par une canalisation qui déverse dans un lac avec vivier au lieu dit « le parc » et où des barques pouvaient évoluer. On distingue encore la retenue d'eau d'où partait la canalisation dans BONNAN.

Le Roi devant venir le visiter, il fait construire l'escalier s'inspirant d'une réalisation de VERSAILLES dont le petit château fût bâti par Louis XIII de 1627 à 1637.

Il est en Espagne en 1639 où il fait la guerre; ce qui l'empêche le 8 mai de rendre hommage au nouvel évêque de Cahors qui entre dans la ville;

De 1640 à 1648 le verrier rouergat itinérant Philibert de FILQUIER, s'installe dans BONNAN à la verrerie de François de CAZILLAC. Les FILQUIER et leur descendance reviendront sur MILHARS et MONTROSIER comme agriculteurs; une autre branche s'installera dans la vallée du Viaur (MIRANDOL). (Cf livre: Viaur, fascinante rivière, de Michel Lombard; Verriers et verreries de Dominique Guibert; pages 83 à 88)

En 1644 les terres de CESSAC avec comme fiefs CAILLAC, CESSAC, DOUELLE CRAYSSAC, FLAGNAC sont toujours en indivision avec le Seigneur Evêque de CAHORS qui oblige le Marquis de MILHARS à rendre hommage à l'évêque chaque année.

En 1647, il fit rebâtir le moulin du pont d'ARNAC, avec porte cochère, voûtes, canal et acheta les droits d'ARNAC à Jean de La Valette Cornusson, abbé de Beaulieu et doyen de Varen.

Il avait le droit de rendre justice civile et criminelle avec salle d'audience à Milhars. Il avait le droit de tenir prison. Les habitants étaient tenus de cuire pain et pruneaux au four banal en fournissant le bois et de payer le droit de cuisson. Il avait le droit de chasse et de pêche dans l'Aveyron et la Seye. Il avait seul le droit au colombier voûté en forme de tour ronde à 365 boulins qu'il fit construire sur la rive droite du CEROU.

En 1651, le Seigneur de Milhars fait agrandir le martinet annexé à son moulin de Ratayrens.

En 1652 le Baron de CAZILLAC CESSAC se voit confirmer par lettres patentes "l'usage du bois de chauffage et de construction provenant de GRESIGNE. Le 21 août 1665 le Marquis de CESSAC accompagne le Capitaine forestier de la forêt de la Grésigne, François de LAPRUNE. Ce jour-là sur le chemin de Royre à Penne, le Marquis de CESSAC protégea le Capitaine d'une agression commise par deux frères qui se livraient à un transport de bois vert. En 1666 Louis de FROIDOUR est nommé Commissaire pour la Réformation Générale des Eaux et Forêts du département de la Grande Maîtrise de TOULOUSE. Il entreprit immédiatement une inspection de reconnaissance et bornage de la forêt de Grésigne et fait établir la liste des délits qui y seront commis. Plus tard en 1667, le Grand Maître des Eaux et Forêts Louis de FROIDOUR infligera une amende de 3000 livres avec la perte totale de ses droits en GRESIGNE au Marquis qui n'avait pas hésité à prendre du bois pour l'entretien de ses moulins et de leur chaussée sur l'AVEYRON, ainsi que pour ses papeteries.

1643 – 1654 Régence d'Anne d'Autriche et Mazarin. Louis XIV est sacré Roi le 7 Juin 1654

Les terres de Milhars sont érigées en Marquisat en 1653 (Régence d'Anne d'AUTRICHE. LOUIS XIV a 15 ans) avec comme dépendance TONNAC pour une partie, ALAYRAC, MONTROZIER, FENEYROLS pour une partie, ARNAC, LEXOS, St MICHEL de VAX pour une partie, LEMUR et NOAILLES. La même année 1653 François I de La Roche Fontenilles, fils de Claude de CAZILLAC élève le fief de son épouse Charlotte de RAMBURES (dans la Somme) au titre de Marquisat.

Epouse le 26 Août 1625 Marie de CHOISEUL-PRASLIN dame de CLERMONT et de MONTSEGUY, fille d'Antoine de CHOISEUL, baron de CLERMONT, comte de MONTSEGUY en Charolais et fille de Marie de VIENNE, dame de Le FERRE CHAMPENOISE. Marie décède le 17 Août 1665. (Marie était la petite fille de César de CHOISEUL Maréchal de France). Ils eurent deux filles, Charlotte-Marie née vers 1627 qui suit et Jeanne-Charlotte qui entra dans les ordres.

Remarié le 14/09/1669 à Anne-Louise de BROGLIE, fille de Charles de BROGLIE maréchal de camp des armées du Roi, et d'Olympe de SANDI (ou SAUVI).

Deux épouses appartenant aux illustres maisons de la cour du Roi.

François habitait rue FEROU à Saint Germain des Près dans PARIS et possédait trois maisons: deux rue des Viels Augustins et une rue des Boucheries dans le Faubourg Saint Germain. **Son domicile habituel était le château de Milhars.** Avait-il décidé de rester à PARIS pour être plus près de la cour du Roi ?

Le train de vie qu'il fallait suivre coûtait très cher. Les revenus devenaient insuffisants; François se mit à fréquenter les salles de jeux où il gagna beaucoup d'argent mais en trichant. Démasqué, il fut chassé de la cour par le roi et se retira sur ses terres. Une lettre de Madame de Sévigné du 18 mars 1671 fait état de la situation de M. de S... *(A la même période il y avait aussi une illustre famille toute proche qui portait le titre de Marquis de Saissac puisqu'ils étaient aussi Seigneur Baron de Venès, Comte de Montgomery, Vicomte de Lautrec. Louis de Guilhem est Comte de Clermont, Marquis de Saissac, Baron de Venès et mourut en 1692. En 1732 Jeanne-Thérèse Pélagie d'Albert de Luynes, Marquise de Saissac, Comtesse de Clermont, Baronne de Castelnau de Lévis et de Venès était veuve de Louis de Guilhem. Sans descendance, ce marquisat passa ensuite à la famille de Caylus qui devint Marquis de Caylus, Baron des Etats du Languedoc. De quel S... Madame de Sévigné parle t'elle ?*

Signalons aussi Jourdain de SAISSAC qui fut Seigneur d'Hautpoul et de Puylaurens, Dourgne, Caucalières, Aussillon, Navès vers 1250. En 1271 l'Hautpoulois est rattaché à la couronne de France. Jourdain de SAISSAC meurt en 1284 et est le dernier grand Seigneur du pays)

Marie de CHOISEUL teste le 14 juin 1658 à PARIS (Arch. De la SOMME 45J129/8).

Chassé de la Cour, François II de Cazillac-Cessac se retira dans son château de Milhars puis revint à LABERAUDIE et s'occupa de l'exploitation de ses terres.

En **1659** il fait don d'un calice et patène en argent doré et gravé avec ses armoiries à un prêtre de VAILHOURLES dans l'Aveyron. (Objets d'orfèvrerie sur la liste des objets classés Monument Historique et propriété de la commune)

C'est en **1661** que l'agrandissement du château est terminé tel qu'on le trouve dans son état actuel. En 1661, Jaquet MAYGRET, l'architecte, réside au château et est sollicité pour la conception d'escaliers dans des grandes demeures à Saint Antonin et Caylus.

Le 3 mars 1661 François de CAZILLAC loge rue de Bourbon, paroisse de Saint Sulpice à PARIS. Il fait donation de 30 000 Livres en faveur de Dame Louise PITHOU, Dame d'honneur de la Reine. Elle était veuve d'André BRISSONNET Seigneur de LACHAUSSEE du MESNIL et habitait rue Sainte Marguerite dans le quartier de Saint Germain à PARIS. (Arch. de la SOMME 45J41/35)

En **1678** on enregistre le décès par noyade dans le lac de Monsieur le Marquis de VILLENEUVE, 24 ans, (près de NOAILLES). (Cette installation fut démolie à la Révolution, et les terres du parc furent toutes reconverties en vigne jusqu'en 1980 et aujourd'hui de céréales).

Le 27 juin **1677** décède au château M. d'ARSONVAL, qui lègue 600 livres aux filles pauvres de MILHARS.

Avec les intérêts, cette fondation a permis de payer le pain de l'année à un jeune couple élu tous les deux ans et ce jusqu'en 1794.

Le 15 Février 1678 un dénombrement est fait par François de CAZILLAC-CESSAC avant la liquidation et vente de toutes ses possessions à NOAILLES et MILHARS. Il se retire définitivement à TOULOUSE.

François II meurt empoisonné le 28 Juillet 1679, criblé de dettes, au château de LABERAUDIE et est inhumé à la chapelle des Dominicains à CAHORS avec les BERAÏL. Les BERAÏL avaient financés l'implantation de cet ordre dans leur ville et avaient soutenus l'inquisition contre les albigeois.

Il a servi LOUIS XIII, RICHELIEU et LOUIS XIV. Il participa à la bataille de ROCROY en 1643 sous les ordres du duc d'ENGHIEN qui sera connu plus tard sous le nom du Grand CONDE. La célèbre infanterie espagnole y fut défaite, mais François, grièvement blessé à la tête et au bras droit,

dut abandonner sa carrière militaire.

Un procès-verbal de l'inventaire des biens mobiliers de feu François de CAZILLAC est établi à CORDES le 24 août 1679.

N'ayant pas d'héritier mâle, François II de CAZILLAC, dans un acte daté du **1^{er} septembre 1665, fit donation** de la baronnie de CAZILLAC à son petit cousin Roger de GUENEGAUD, Marquis de PLANCY avec condition de porter le nom et les armes de CAZILLAC. Roger décèdera prématurément sans descendance et la baronnie revint à son frère Henri de GUENEGAUD (1609-1678 secrétaire d'état de Louis XIV qui acheta l'Hôtel de Nevers à Paris en 1641) selon acte passé à MAESTRICH le 7 juillet 1673 en présence du Roi. Le 24 Juillet 1684, Henri revendit pour 42000 Livres la succession de CAZILLAC et CESSAC à Marie-Renée le GENEVOIS, petite fille de François II de CAZILLAC

François II se lia d'une grande amitié avec le père Dom Ange DUPUY, procureur de la Chartreuse de CAHORS, prieur de celle de RODEZ puis de VILLEFRANCHE de ROUERGUE, et le recevait souvent en son château de Milhars.



Armoiries des Cazillac - Cessac

On retrouve les 2C enlacés tout le long de la rampe de l'escalier de pierre à l'intérieur du château.

Quelques informations sur la gestion de ce marquisat existent surtout à travers les livres de comptes du dernier régisseur Mr VILLEDIEU. Ce marquisat tira ses revenus des nombreux moulins situés sur le TARN, l'AVEYRON, le CEROU et le LOT. La famille MOLINIER de Saulieu avait une entreprise qui était réputée dans l'Albigeois pour son savoir faire dans la construction et l'entretien des chaussées.

Voir à la fin de cette monographie, l'histoire des moulins ayant appartenus aux Marquis de MILHARS et qui étaient devenus des « industriels » de la meunerie au 17^{ème} siècle.

1679-1683 – Fille aînée – Charlotte-Marie de CAZILLAC - Marquise de MILHARS.

Epouse le 12/06/1651 Charles Le GENEVOIS Marquis de BLAIGNY (ou BLEIGNY le CARREAU?), issu d'une ancienne famille de Champagne de la région d'AUXERRE/TROYES, maître de camp d'un régiment de cavalerie, au service du Roi pendant plus de 40 ans sans perdre une campagne. Ce mariage semble avoir été une union arrangée et ne fut pas heureux. Ils eurent 2 filles légitimes Marie-Renée née vers 1653 qui suit, Jeanne-Charlotte et une autre naturelle....

Le 24 août 1679 est rédigé par Maître GAUGIRAN notaire à CORDES, un Procès-Verbal pour la confection d'un inventaire des biens mobiliers de feu François de CAZILLAC. Ce document fait état de la protestation de la Dame de BLAIGNY que les meubles de MILHARS et NOAILLES lui appartiennent en vertu des substitutions qui ont pu être faites. Ce document concerne aussi Louise de BROGLIE qui a des droits sur la succession. En effet elle requiert 200 000 Livres de rente constituée par son contrat de mariage avec François de CAZILLAC. (Arch. de la SOMME 45J130/4 et 45J129/24)

Charlotte-Marie testera le 26 septembre 1683 à MILHARS (Arch. de la SOMME 45J129/10). Un autre acte cite le testament de la Dame de BLAIGNY contenant substitution en faveur de François de LAROCHE FONTENILLES en présence d'Antoine MOLINIER, charpentier à Saulieu, Bernard ASTOUL habitant de Milhars et Jean BARREAU notaire royal à CORDES. Mais les documents

instituent comme héritier universel et moral François de LAROCHE FONTENILLES (Arch. de la SOMME 45J130/9). Ce dernier semble s'être rendu maître de la personne de la Dame de Blaigny durant sa maladie. Aucun codicille ni testament de cette Dame n'ont été enregistrés ni signés.

Elle décèdera malade (infirmes corporelle) et mal traitée au château de Milhars le 22/10/1683.

Le Marquis de BLAIGNY était endetté et Charlotte-Marie soutenue par un affairiste véreux proche de son père et nommé Guillaume de LA CROIX essaya d'obtenir une séparation d'avec son mari au moment de la succession de son père. Elle souhaitait doter sa fille Marie Renée, à partir de la succession du Marquis de CESSAC.

La séparation n'ayant pu être obtenue et les dettes étant trop lourdes du côté de BLAIGNY, elle répudia sa succession et c'est sa fille qui l'accepte sous Louis XIV (1636 - 1715). Le procès en succession contre GUENEGAUD dura 20 ans.

Le sieur François Ier de la ROCHE Comte de FONTENILLES (Fils de Claude qui était la sœur de François II de CAZILLAC) ayant obtenu entre temps le testament en sa faveur de la Dame de BLAIGNY-CESSAC malade au château de MILHARS. A sa mort en octobre 1683, le sieur de FONTENILLES, maître du château de MILHARS, enleva les papiers (*dont une partie se trouve aujourd'hui aux archives de la SOMME dans le fonds du château de Rambures : 45J*), brûla les granges, ruina les moissons, rançonna et maltraita les habitants, poussant la cruauté jusqu'à en faire mettre plusieurs en croix sur le grand chemin; (il avait à Milhars justice haute, moyenne et basse).

Il s'ensuivit un long procès en annulation des documents produits par François de LAROCHE FONTENILLES qui revendiquait plus particulièrement la baronnie et les terres de CESSAC.

Le 11 Août 1685 est paru l'arrêt du Parlement de TOULOUSE sur le différend ouvert entre Marie-Renée de BLAIGNY et François de LAROCHE FONTENILLES et Pierre LOCHET au sujet de la succession de CESSAC. (Arch. de la SOMME 45J129/25). Le testament et codicille de Charlotte en date du 26/09 et 12/10/1683 sont des faux et les prétentions de François de LAROCHE FONTENILLES sur le Marquisat de MILHARS sont cassées. ***Seule la Baronnie et les terres de CESSAC sont revenues à cette famille jusqu'à la Révolution selon l'histoire de CAILLAC et CRAYSSAC.***

Le 26 août 1697 paraissent les conclusions du procès en succession de Charles de CAZILLAC au profit du seigneur de La ROCHE FONTENILLES et confirme la cassation des documents présentés par Charlotte de CAZILLAC-BLAIGNY. (*Archives de l'ancien Parlement de TOULOUSE - Arrêts civils B1203 Folio 461*)

En 1685 un inventaire des biens comprend 2 moulins à papier et à foulon sur le CEROU, les moulins à blé et papier de RATAYRENS, SAULIEU, MONTROZIER sur l'AVEYRON; les vignes dans le parc, le moulin à papier, le four banal et le pressoir à huile d'ARNAC, 1 verrerie, 1 martinet et 1 bac sur l'AVEYRON.

Jeanne-Charlotte tomba amoureuse de François de La Prune, jeune veuf fortuné, mais aussi son voisin puisqu'il était chevalier, seigneur de Cardonnac, La Barthe, Roquereine. Dans le plus grand secret ils imaginèrent un projet de contrat de mariage. M. de Blaigny fut très irrité par la tournure que prenait cet événement et n'eut de cesse que d'éloigner sa fille de la région. La supposant enceinte, il alla même jusqu'à l'obliger à prendre le voile dans un couvent de Castelsarrasin puis en 1680 en Champagne à Joinville où elle prononcera des vœux sous la contrainte. Elle essaya de faire casser ces vœux par Rome mais n'y parvint pas. Elle est sans doute morte de chagrin au couvent des religieuses de Joinville, ignorée de tous mais pas de son fiancé puisqu'il prit soin de garder et cacher tous les courriers concernant sa relation avec Jeanne-Charlotte.

1652 - 1655 Une nouvelle épidémie de peste venue d'Auvergne envahit l'albigeois.

En 1682, pour l'assujettissement à la pesade, le diocèse d'ALBI fut divisé en onze bureaux, de celui de CORDES dépendait MILHARS, MONTROZIER, PENNE, VAOUR, Saint MICHEL de VAX...

1683-1720 – Fille aînée - Marie Renée Antoinette Charlotte LE GENEVOIS, Marquise de MILHARS et de BLAIGNY, seigneuresse d'ARNAC, LEXOS, TONNAC et co-seigneuresse de FENEYROLS.

Source : Factum pour dame Marie-Renée de BLAIGNY, CESSAC, CAZILLAC, Marquise de MILHARS (1683-1721) demanderesse en séparation de biens contre François VOISIN, Seigneur de THIESSONVILLE et BOUQUEVAL (aujourd'hui dans le Val d'Oise et selon E. Rossignol) , qu'elle avait épousée à PARIS le 30 Août 1683. Rédigé par Ricard de Feuquière et publié en 1704.

Les biens de la Dame de MILHARS lors de son mariage se montaient à 806 096 Livres dont 415 769 Livres de dettes. Ces dettes ont été acquittées par le Sieur VOISIN et l'ensemble des biens de la Dame de MILHARS sont ensuite estimés à 1 000 000 de Livres.

Marie-Renée de BLAIGNY avait été élevée dans le couvent de BAR sur AUBE et d'où elle sortait pour seulement des occasions d'affaires. Tel était l'état de la famille lorsque le sieur François VOISIN en cour auprès du Roi Louis XIV et Colonel général de la cavalerie de France, qui avait connu à l'armée le sieur de Blaigny et qui savait sa fille comme une très grosse héritière des familles de Cessac et de Choiseul se proposa alors de faire sa fortune en l'épousant. Il s'aperçut bien tôt que Marie-Renée avait du mépris pour lui et qu'elle ne pouvait le souffrir. En juillet 1683 elle s'enfuit à Toulouse et rejoint sa mère retirée malade au château de Milhars. Le sieur VOISIN et le sieur de BLAIGNY mirent toute leur persuasion et leurs efforts pour que le mariage ait lieu le 30 août à PARIS.

La dame de BLAIGNY décède à MILHARS le 22 octobre 1683. Par ce décès le sieur VOISIN se trouva maître de la succession CHOISEUL en Champagne et jouit de la succession CESSAC, CAZILLAC et de toutes les terres actives. Cependant la Dame de Blaigny dans son testament avait cédé le Marquisat de Milhars au Sieur de FONTENILLES (terres de CAZILLAC, TONNAC et maison à PARIS rue des vieux Augustins) et VOISIN entreprit de le récupérer en décembre 1683. Il s'ensuivit un long procès jusqu'en 1697 puis en 1705. Les biens de Marie-Renée VOISIN, dite la Dame de Milhars, sont alors estimés à 610 297 Livres. Il est reconnu que le Sieur VOISIN, du jour de son mariage n'a travaillé qu'à dépouiller la Dame de MILHARS et à reconstituer le patrimoine de celle-ci.

Les biens qui restent de la Dame de Milhars sont : Milhars 132 415 L, fief Daymet 1 782 L, Alayrac 14 279 L, Colloque du Bourguet 72 L, Tonnac 23 912 L, Itzac 2 200 L, Frauseilles 631 L, Loubers et Vindrac 1 174L, Arnac 26 077 L, Féneyrols 3 574 L, Cargoalle 5 715 L, Montrosier 13 736 L, Lexos 10 327 L, Saint Michel 17 828 L, Vaour 850 L, Roussayrolles 1 305 L, Payralade 947 L, Noailles affermé au Sieur Loubert, 109 215 L, Gaillac 54 653 L, Cessac 84 567 L, maison à Paris rue des Boucheries 22 690 L, maison rue des vieux Augustins 25 477 L, Ferre Champenoise 60 000 L, Ormoy 2 000 L.

Par ailleurs il est retenu pour le couple 416 572 L de dettes.

Le sieur Voisin a joui de tous les biens de la Dame de Milhars sa femme pendant le procès contre le Sieur de Fontenilles dont il récupéra une partie des biens (issus de la succession de Bernard de Cazillac et François de Cazillac-Cessac).

Le Marquisat de MILHARS était composé de 8 paroisses, plus la Baronnie de CESSAC avec 6 paroisses et CAZILLAC avec 5 paroisses, plus NOAILLES, des biens à GAILLAC et 2 maisons à PARIS.

La terre de CAZILLAC sera vendue le 3 mars 1689 au Duc de BOUILLON, vicomte de TURENNE, pour 66 000 Livres par François VOISIN. Son petit-fils Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne vendra la baronnie de CAZILLAC au roi de France Louis XV le 8 mai 1738. Le château de Cazillac sera alors démantelé.

En 1703 les biens du couple Voisin et Dame de Milhars s'établissent ainsi :

- *Biens lors du mariage : 1 223 201 Livres*
- *Biens en nature : 655 297 Livres*
- *Partant d'aliéné : 567 903 Livres*
- *Dettes depuis le mariage : 416 569 Livres*
- *Dettes payées : 163 208 Livres*
- *Total des aliénations et diminutions des dettes : 821 263 Livres.*

C'est cette excessive dissipation qui a porté le Président de la Moignon et Monsieur Voisin Conseiller d'Etat et cousin germain de Voisin époux de la Dame de Milhars considérée par son mari comme « Religieuse », sont les arbitres à se déterminer sur la nécessité de la séparation de biens.

Que peut on reprocher à la Dame de Milhars que d'avoir eu trop de complaisance pour un mari si peu digne, qui lui refusait le nécessaire, si libéral envers ses maîtresses, si amateur du jeu et de procès...

François VOISIN décèdera en 1706. En 1699 différents actes notariés concernant des terres sont passés par Monsieur Jean PHILIPPY avocat à la cour et procureur général de François VOISIN.

Marie-Renée teste le 29 mars 1716, contrôlé à Cordes le 17 janvier 1721. Elle désigne Monsieur Barthélémy Mazars de Fontpeyrouse ancien procureur du Roi de la ville de Cordes, à présent juge de Castelnau de Montmiral comme son exécuteur testamentaire. Elle désigne comme héritier universel le Général Monsieur de Lamoignon, Président à mortier au Parlement de Paris.

Sans descendance, Marie-Renée lègue à sa mort le 06/01/1721 ses biens à sa nièce Marie-Jeanne VOISIN qui avait épousée en 1674 Chrétien François de LAMOIGNON de BASVILLE, Président du Parlement de PARIS et dont la famille LAMOIGNON BLANCMESNIL MALESHERBES l'aida à reprendre ses droits dans la succession. Il fut avocat conseiller au Parlement en 1666, maître des requêtes, avocat général et enfin président à mortier (coiffure portée par les présidents de parlement et le chancelier de France) en 1690. Il fut lié d'amitié avec Racine et Boileau. On disait que Marie-Jeanne était une des femmes les plus riches du royaume. Marie-Jeanne Voisin était fille unique de Daniel Voisin, seigneur de la Cerisaye, conseiller d'État, prévôt des marchands, Intendant d'Auvergne et de Champagne, et de Marie Talon, fille d'Omer Talon.

Révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV et fin de la tolérance huguenote dans le royaume.

Chrétien-François est le frère de Nicolas, l'intendant du Languedoc qui oeuvra pendant 30 ans à MONTPELLIER (1685-1718). En 1667, Nicolas de LAMOIGNON signe des ordonnances pour faciliter à RIQUET les travaux du canal du Languedoc. En 1696 il écrit : « Le diocèse d'Albi était il y a vingt ans, un des meilleurs pays du royaume, bien peuplé; aujourd'hui c'est un des plus pauvres du Languedoc. Ce diocèse a beaucoup souffert de l'établissement du canal du Languedoc » Nicolas décèdera en 1724 à Paris. MILHARS appartenait à cette province royale du LANGUEDOC.

Victor Maurice de Broglie, Maréchal de France de 1724 à 1727, épouse, le 29 août 1666, Marie de Lamoignon (1645-1733), fille de Guillaume I^{er} de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris, et sœur de Nicolas de Lamoignon, intendant du Languedoc de 1685 à 1718 et Chrétien François. De cette union naissent huit enfants :

(Il existe à PARIS (4^{ème}), 24 rue Pavée dans le Marais à l'angle de la Rue des Francs Bourgeois, l'hôtel particulier des LAMOIGNON qui est aujourd'hui la bibliothèque historique de la ville de Paris. Cet hôtel fut construit pour Diane de France, Guillaume de LAMOIGNON y vécut et son descendant MALESHERBES y naquit)

MALESHERBES, Chrétien Guillaume de LAMOIGNON 1721-1794. Substitut du procureur général en 1741, conseiller d'Etat au Parlement de Paris en 1744, Président de la cour des aides et directeur de la Librairie, organe de la censure en 1750. A ce poste il va protéger les philosophes et la publication de l'Encyclopédie. Membre du Conseil du Roi 1787-1788, il contribue à permettre aux protestants d'obtenir un état civil en 1787. Il émigre au début de la Révolution et revient peu après en France pour assurer la défense de Louis XVI devant la Convention. Il est exécuté sous la Terreur.

Il aura pour petit-neveu Alexis de TOCQUEVILLE 1805-1859.

Autre résidence du Marquis de Milhars dans le quartier de St Sulpice/ St Germain où la famille avait un hôtel particulier rue de Grenelle.

Le 19 mai 1700 Marie Renée de BLAIGNY est la marraine de Marie Renée NAJAC baptisée en l'église de Milhars. Jean NAJAC son père était « messenger » de Milhars chef-lieu du marquisat à Toulouse siège de la Sénéchaussée et du Parlement. Etait aussi présent Bernard GAUGIRAN, chirurgien et habitant Milhars (fils d'Antoine GAUGIRAN, notaire à Milhars puis à Cordes). Marie

Renée NAJAC épousera Guillaume RICOUS dont elle aura une fille le 2 août 1722 à Milhars.

A cette période la prune de Saint Antonin représente 2 000 tonnes exportées. C'est le plus gros marché après le vin.

Les lettres d'amortissement de 1688 portent qu'il se tenait alors au village 2 foires par an : en avril et en octobre.

Il y a 239 habitants en 1696 à MILHARS conséquence de mauvaises récoltes et de la famine qui s'ensuivit de 1692 à 1694 causant de nombreux décès.

Par un édit de novembre **1696** la communauté de MILHARS possède ses armoiries : **un blason d'argent avec chevron d'azur.**



Lors du Synode de 1695, Mgr Le Goux de la Berchère procéda à une réorganisation administrative du diocèse d'Albi et la paroisse de Milhars était détachée de la claverie de Cordes pour être rattachée à celle de Penne pour le paiement de la dîme.

Louis XIV meurt en septembre 1715 et son arrière-petit-fils le futur Louis XV n'est âgé que de 5 ans. La régence échoit au neveu du monarque Philippe II d'Orléans jusqu'en février 1723

1721-1729 - Chrétien II de LAMOIGNON de BASVILLE, né le 14 Mars 1676 et décédé le 28 Octobre 1729.

Marquis de BASVILLE (Essonne, Canton de DOURDAN, commune de ST CHERON) **et de MILHARS**, Baron de St YON, Seigneur de LAMOIGNON, de BROU, de BERGONNE, GIGNAC, AUTERIVE, St YVOINE, LAGUEILHE et BOIS-JARDIN sous Louis XV (1710 -1774).

Avocat du Roi. Commandeur greffier des Ordres de sa majesté.

Epouse le 5 Septembre 1706 Marie Louise GON de BERGONNE.

Le moulin à 2 meules de la Terrisse, ceux de MONTROZIER et RATAYRENS font partie des biens nobles en 1705. La TERRISSE produira de la farine jusqu'en 1950.

En 1722 Mr de Lamoignon annonce sa venue à Milhars pour traiter baux et fermages au 15 septembre sur les terres du marquisat de Milhars et Noailles auprès du notaire royal Mr Gaugiran.

En février 1722 il fait livrer à son beau-frère le Maréchal Victor Maurice de Broglie une grande quantité de vin de Milhars pour son régiment.

1709 -1710 "Les grands Hivers" qui causèrent de grands malheurs puis le retour en 1720 de la peste venant de MARSEILLE. Cette maladie disparut totalement en 1722.

Chrétien II a pour sœur, Jeanne-Christine de Lamoignon, née le 09 juin 1686 et qui épousa le 04 juillet 1707 Joseph-Gaspard, Marquis de Maniban +1762 qui devint premier Président du Parlement de Toulouse (sans descendance mâle ne naquit de cette union et qu'une fille Marie Christine). Le règne du Marquis de Maniban durera 40 ans et sera le plus fastueux de la longue histoire de la cour souveraine de Toulouse. Le 20 septembre 1758 Joseph-Gaspard de Maniban pose la première pierre de la chapelle Saint Joseph de La Grave au bord de la Garonne qui verra son premier office célébré le 14 mars 1845; (restaurée et ouverte au public en 2022).

Monsieur de Maniban et son épouse seront reçus au château de Milhars en 1724 par les Lamoignon.

1729-1759 - Fils – Chrétien-François I Guillaume de LAMOIGNON de BASVILLE, né le 1 Octobre 1712 et mort le 23 Mai 1759.

Marquis de BASVILLE et de MILHARS, Baron de St-YON ...sous Louis XV.

Succède à son père au parlement de PARIS, Capitaine et gouverneur de la ville et château de MONTLHERY.

Epouse le 27 Septembre 1732 Louise Madeleine Henriette BERNARD de COUBERT.

En 1730 la culture de la vigne s'est développée fortement gagnant sur les bois, les céréales, les pâturages. Une ordonnance royale du 5 juin 1731 interdit toute nouvelle plantation.

Les terres de TONNAC et d'ALAYRAC ne sont pas répertoriées dans l'achat du Marquisat de Milhars par les REY de SAINT GERY le 29 janvier 1766 ? Il semble que c'est sous le marquisat à Milhars de la famille de Lamoignon de Basville (1721-1766) que Tonnac comme Alayrac, sont détachés des terres de Milhars. Probablement au début du 18^{ème} siècle par Chrétien-François I pendant la période d'activité de son grand-oncle, l'Intendant Nicolas de LAMOIGNON à Montpellier. MAZARS originaire de MONTPELLIER et installé à CORDES fit alors l'acquisition d'ALAYRAC.

De 1729 à 1757 Monsieur de Lamoignon nomme monsieur Bernard Mazars d'Alayrac résident à Cordes comme procureur ayant entière délégation auprès du notaire royal Gaugiran pour traiter des baux et des fermages sur les terres du marquisat de Milhars et la baronnie de Noailles. Les revenus de toutes ces terres s'élèvent à 1500 Livres par an.

De nombreux courriers font demande à l'intendant du marquisat de Milhars, d'envoyer à l'Hôtel de Lamoignon à Paris du vin, du fromage de Roquefort, des jambons, des truffes.

Le 05 février 1733 naissance au hameau de Saulieu de **Jean-Guillaume MOLINIER** futur évêque constitutionnel des Hautes Pyrénées. Il fut un proche de l'abbé GREGOIRE qui l'assista dans sa mort à PARIS le 31 janvier 1814.

1759-1765 - Fils – Chrétien-François II de LAMOIGNON de BASVILLE, né le 18 Décembre 1735 et mort le 16 Mai 1789.

Marquis de BASVILLE et de MILHARS, Baron de St YON et NOAILLES...sous Louis XVI (1754 -1793).

Epouse en 1758 Marie Elizabeth BERRYER fille du garde des sceaux.

Successeur de son père, sa place, son nom, ses richesses lui donnent une grande importance dans le monde de la noblesse. Président à mortier du Parlement de PARIS en 1758. Garde de Sceaux en 1787.

Voulant procéder à une réforme judiciaire, il soulève une opposition qui le conduit à l'exil et à la démission en 1788. Il décèdera à Basville en 1789.

Le 29 janvier 1766 Clément de REY de SAINT GERY achète 360 000 Livres au nom de sa mère Madame Marie-Anne de FOUCAUD-VILLARS (de l'Isle sur Tarn) à Monsieur de LAMOIGNON, le marquisat de MILHARS avec les terres et rentes qui en dépendent sur NOAILLES, MONTROZIER, LEXOS, ARNAC, une partie de FENEYROLS.

(La famille REY était originaire d'Espagne et s'établit en France au 17^{ème} siècle. Pierre de REY, père de Jean-Jacques, est marchand de draps à Toulouse et Capitoul pour l'année 1691. Il accède ainsi à la noblesse).

Milhars rapporte 5 000 Livres dont 1 000 Livres pour la vigne du parc et Noailles rapporte 4 000 Livres.

Les nouveaux propriétaires gardent les intendants mis en place par les Lamoignon; Jean-Baptiste VILLEDIEU pour Milhars et Jean-François CROUZET pour Noailles. Les GAUGIRAN restent le principal fermier des terres de Milhars.

Quelques visites de cette famille de LAMOIGNON ont été signalées au château de MILHARS. (En

juillet 1699 l'Intendant du LANGUEDOC, Nicolas LAMOIGNON de BASVILLE était à ALBI en inspection; est il allé jusqu'à Milhars ?)

Mgr BARRAL, évêque de Castres de 1752 à 1773, fit venir du Dauphiné de la semence de **pomme de terre, vers 1770**. Les curés distribuèrent gratuitement des germes pendant plusieurs années. En 1885, le département a récolté 1 564 918 quintaux. Elles étaient appelées : « papes, reines, rouges-fines, lieroses, tubercules de gourmandises... ».

1765-1777 – Marie-Anne de FOUCAUD, Veuve en 1744 de Jean-Jacques de REY de SAINT GERY.

Le 1^{er} mars 1766, elle baille à Jean-François CROUZET marchand à Noailles, les terres qu'elle possède dans ce fief. La famille CROUZET administrera les biens de Noailles jusqu'à la mainlevée du séquestre en 1795 et même au-delà.

Elle revend en mars 1767 à Antoine de ROUS, co-seigneur de FENEYROLS, la moitié de ce qu'elle possède à FENEYROLS et QUERGOALLE (sous Louis XV).

Le 5 mars 1767 un descriptif précis de biens nobles et des biens ruraux est rédigé chez Maître Moncassin, notaire royal à Toulouse. Parmi les biens nobles on relève pour Milhars, que le parc était agrémenté d'un jet d'eau, qu'il y avait plusieurs fours à pain, et une importante vigne au parc.

La mauvaise récolte des grains de l'été 1777 entraîne déjà la disette à Milhars et à Noailles.

Elle meurt le 7 novembre 1777 et est inhumée en l'église de SAINT GERY près de RABASTENS. Elle fit de son fils Clément son héritier universel. Dans son testament elle donne 100 Livres aux pauvres de Milhars et en sus elle donne une rente annuelle de 30 Livres aux pauvres de la paroisse de Milhars à verser par son fils Clément durant toute sa vie.

(Voir le texte de Monsieur Henry O'BYRNE paru dans l'Echo du Pays Rabastinois N°253 Eté 2011 sous le titre : Quelques éléments de l'Histoire des communautés de Milhars et de Noailles : 1766-1830).

En 1775, MILHARS dépendait de la claverie (périmètre de perception de la dîme) de CORDES dans l'organisation religieuse.

1777-1789 - Fils – Clément-Jean Augustin de REY de SAINT GERY est né en 1731 à St GERY. Il est seigneur de Saint Gery, baron de LOUPIAC, de NOAILLES, LEXOS et ARNAC, marquis de MILHARS. On l'appelle alors Marquis de SAINT GERY, (sous Louis XVI).

Comme son grand-père et père, il est conseiller de la Grande Chambre au parlement de TOULOUSE et réside à TOULOUSE dans le quartier de la Dalbade et à SAINT GERY.

Epouse Miss Marie O'KELLY FARREL, sœur de Jean-Jacques O'KELLY FAREL, seigneur de LABASTIDE de LEVIS et qui avait été ambassadeur du Roi de France à MAYENCE; il avait été naturalisé en 1757 et marié avec Mademoiselle de BEARN. (Il avait acquis le domaine de LABASTIDE en 1771 à Charles Emmanuel de Crussol Saint Sulpice, petit-fils de l'Amiral d'Estaing). Madame de SAINT-GERY fut une grande amie de Monsieur et Madame de LAPEROUSE.

Les biens de MILHARS étaient gérés par l'intendant M. VILLEDIEU qui avait sa maison au confluent du Bonnan et du Cérou sur la route de Montrosier.

Clément et Marie auront 3 enfants, Marie (1768-1854) qui épousera M. de CASTELBAJAC; Adélaïde (1770- 1859) et Jean-Jacques (1771 – 1847).

Très grande disette durant l'hiver 1777-1778 par suite de la mauvaise récolte en grains de l'été 1777.

Le 23 décembre 1779 les intendants VILLEDIEU et CROUZET font porter à SAINT GERY 11 lièvres, 3 lapins et 15 perdreaux. La chasse est alors un privilège, interdit aux villageois en dehors de l'autorisation du seigneur. En 1780, le juge GAUGIRAN se plaint que l'on chasse tous les jours sur les terres de Milhars sans aucun contrôle de l'intendant VILLEDIEU.

En 1783 on produit du millet, des fèves, des pois, du seigle, du chanvre et du lin sur les rives du Cérou et de l'Aveyron. La filature à la quenouille occupe de nombreuses femmes et les fils produits sont de bonne qualité mais assez grossier de sorte que les toiles fabriquées ne servent que pour les emballages et le gros linge de maison.

En 1788 Clément Jean Augustin Rey de Saint Gery, marquis de Milhars, a choisi Salvy Maffre et Jean Ardourel pour collecter les impôts dans la seigneurie d'Arnac. En 1789, Clément Rey de Saint Gery

était le seul recevable du titre de seigneur d'Arnac.

Le lorrain Henry de RICHEPREY qui parcourut la région de Saint-Antonin en 1781 note : « La sétéree des meilleurs bois-taillis vaut 400 livres... On compte environ 8 000 bêtes à laine; et la laine se vend aux commissionnaires de Rodez et de l'Albigeois... On cultive beaucoup de chanvre et on en vend au voisinage; le fil est assez beau.... A Saint-Antonin, se tiennent douze foires par an et deux marchés par semaine. On y vend beaucoup de bestiaux, de laine, de chanvre, du fil et des graines ».

A la veille de la Révolution, Milhars se trouve partagé au point de vue économique, entre Saint Antonin 3^{ème} ville du Rouergue par son activité de draps et Cordes 3^{ème} ville du Tarn (4 000 habitants) par son activité de tannerie.

La période Révolutionnaire.

Le **11 août 1789** un décret de l'Assemblée Nationale supprime les Droits Féodaux parmi lesquels :

- le droit exclusif de colombier
- le droit exclusif de chasse
- les justices seigneuriales sont supprimées
- les dîmes payées au clergé sont abolies.

Par **loi du 17 Juillet 1793**, tous les droits féodaux et toutes les redevances seigneuriales sont abolis sans indemnités et tous les titres féodaux sont supprimés ou détruits.

Le futur département du Tarn dépendait de deux généralités : celle de Toulouse où siégeait le Parlement et celle de Montpellier où résidait l'Intendant. Les diocèses étaient à la fois circonscriptions religieuses et administratives dans lesquelles trouvaient place les seigneuries, les consulats ou communautés, les sénéchaussées. Les trois diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur seront rassemblés en un même département. **Le décret du 26 février 1790 fixe les limites du département et lui donne son nom « Département du Tarn » avec pour préfecture Castres.** Le département sera divisé en cinq districts : Castres, Albi, Lavaur, Gaillac et Lacane.

La société féodale est alors totalement bouleversée. **MILHARS devient le Chef lieu de canton en mars 1790** comprenant: ROUSSAYROLES, MONTROZIER, SOMMARD, MARNAVES, PANENS, St MICHEL de VAX, Le RIOLS, RATAYRENS (ST PROJET). Le 24 novembre 1790, le canton perd Saint Michel de Vax qui va rejoindre le canton de Vaour mais gagne SAINT MARTIN LAGUEPIE au dépend du canton de Cordes.

Une « grande peur » s'installe dans la zone Gaillac, Cahuzac, Cordes selon des échos provenant du Quercy relatant des soulèvements et émeutes avec pillages, incendies de châteaux et massacre de leurs propriétaires

Sous la monarchie on recensait 60 000 paroisses qui deviendront sous la Révolution 41 000 communes. 9 communes sur 10 ont aujourd'hui les mêmes délimitations qu'à l'époque.

« Pas plus d'une journée de cheval » fut la règle qui présida à l'instauration en 1789 de 83 départements métropolitains et au choix de leur préfecture. En 1800 Napoléon crée les Conseillers Généraux mais leur pouvoir sera exercé par le Préfet. Ce n'est qu'en 1871 que le département devient collectivité territoriale et c'est en 1982 que le pouvoir exécutif passe entre les mains du Président du Conseil Général.

Milhars crée sa garde nationale et la municipalité est autorisée à acheter un drapeau tricolore sur lequel seraient inscrits ces mots : « le peuple français, la liberté ou la mort ».

Le **17 mars 1790** une lettre de la famille de Saint Gély exprime ce qui se passe à Milhars. « Outre qu'on diminue le revenu de cette terre de moitié par la suppression des droits qu'on a déclaré pour rachetable, la Commune prétend qu'une métairie regardée jusqu'à présent comme noble est rurale et en conséquence demande 29 ans de taille ce qui rend cette métairie à charge. Etant surtout d'un très mauvais terrain, mais on ne peut l'abandonner qu'après avoir payé ces aréages. De plus la Commune

veut mettre à la taille tous les bois... Toutes ces augmentations d'imposition et tous ces droits supprimés vont rendre nul le revenu de cette terre. »

L'esprit révolutionnaire commence à souffler sur Milhars dont les habitants apparaîtront plus souvent plus partisans des idées nouvelles que ceux de Noailles.

Le **26 novembre 1790**, un nouveau découpage est créé et VAOUR devient Chef lieu de canton composé des communes de PENNE, ITZAC, SAINT MICHEL de VAX.

Installation de la Mairie jusqu'en 1832 dans une maison entre le Tinal et le Ravelin au pied de la tourelle.

Jean-Guillaume MOLINIER est élu évêque constitutionnel des Hautes Pyrénées par les prêtres jureurs le 21 mars 1791, confirmé par Paul Benoît BARTHE Evêque du Gers le 7 avril. Il part recevoir l'onction épiscopale le mardi 26 avril 1791 à Notre Dame de PARIS des mains de GOBEL Evêque Métropolitain du département de Paris récemment institué par TALLEYRAND (un des trois évêques ayant juré de respecter la Constitution Civile du Clergé). (voir la biographie)

Le **27 juin 1791**, un arrêté départemental avait été publié pour faire renouveler le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Le 3 juillet à Milhars on chante le Te Deum pour l'heureux retour du roi à Paris, on allume un feu de joie et des rondes et des danses ont lieu aux cris de vive le roi, vie la nation, vive l'Assemblée Nationale; le maire prononce le serment ainsi que le juge de paix et le commandant, et puis les 260 hommes de la garde défilent devant le maire qui tient la formule et sur laquelle chacun en passant met la main.

La commune de Milhars cherche à augmenter ses redevances en taxant les biens du « marquis ». Les surfaces cadastrales sont mises en cause de part et d'autre.

Toute l'activité agricole du XVIIIème siècle sera éprouvée par l'alternance d'étés chauds et d'hivers très froids avec de longues périodes de gelées.

Le **20 février 1792**, Clément de REY écrit à son fils Jean-Jacques parti faire des études chez ses cousins en Irlande : « les gens de Milhars ne m'ont pas payé un setier de blé depuis 2 ans et exercent contre moi ou mon homme d'affaires toutes les injustices possibles. Ils croient encore que je dois leur avoir une grande obligation de ce qu'ils n'ont pas brûlé mon château... ».

En **juin 1792** le blé manque dans de nombreuses communes de l'arrondissement de Gaillac, dont Milhars, qui « étaient à la faim ». Le **17 juin 1792**, la population demandait à entrer dans le château sous prétexte qu'il y avait des armes et des prêtres cachés; la municipalité en fit ouvrir les portes et tout fut pillé et enlevé.

Un détachement de la garde nationale se rendit à Ratayrens pour arrêter, sans aucun mandat de justice, le curé, le maire, un officier municipal et le procureur de la commune qui furent conduits aux prisons de Milhars. Ce coup de force arbitraire fut connu du procureur syndic du département qui le 31 juillet écrit à la municipalité de Milhars que si ces faits parvenant à la connaissance du Directoire du Département, ils seraient sévèrement punis pour ces arrestations qu'ils avaient laissé faire à Ratayrens. Les prisonniers sont aussitôt libérés, sauf le curé LAMOTHE qui refuse toujours de prêter serment à la constitution civile du clergé.

Dans la nuit du **18 au 19 novembre 1792**, une trentaine de personnes avaient envahi et pillé la maison d'Antoine GAUGIRAN, juge au tribunal.

Le curé de Milhars, Pierre Charles LAMOTHE refusant de prêter serment à la constitution civile du clergé est incarcéré du 20 juin 1792 au 23 septembre 1794. Il reviendra dans sa paroisse et se soumettra aux lois de la république en se tenant tranquille et paisible. Le vicaire VALETTE avait prêté serment en avril 1791. Le curé de la paroisse de Saint Projet (Ratayrens), FRAYSSINE, avait prêté serment, puis s'était rétracté et avait émigré. (Il est à noter que la plupart des prêtres du département du

Tarn refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé et furent catalogués de « réfractaires »).

La Terreur à MILHARS (1793-1795)

Passage concernant la Garde Nationale de Milhars, qui intégrera en 1793 la compagnie de Cordes au sein du 2^{ème} bataillon des volontaires nationaux, lequel rejoindra l'armée des Pyrénées dans la guerre contre l'Espagne (1793/1796).

« D'autres troubles sont occasionnés par la garde nationale de Milhars commandée par Jean-Pierre Couzen Puymarcel, conseiller municipal de la commune. Des violences sont commises à l'égard du notaire et greffier de la justice de paix du canton. Un officier municipal est traîné par son écharpe et menacé d'être jeté dans l'Aveyron. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1793, cette troupe formée d'environ deux cents hommes se rend sur le territoire d'une autre municipalité, celle du Riols et commet d'autres voies de fait : une quinzaine de maisons sont visitées et pillées, plusieurs femmes insultées et maltraitées.

En mars 1793 déjà, une troupe de cent vingt hommes venant de Milhars pourvue d'un armement hétéroclite composé de fusils, sabres, broches, faux, fourches de fer et de bois et de grands couteaux s'était rendue à Lexos où se déroulaient les opérations de recrutement militaire. L'objet de cette expédition était de venir chercher un apprenti cordonnier de Milhars engagé "de force" par la municipalité de Lexos et les commissaires chargés du recrutement. Ces derniers refusant de rayer l'intéressé de la liste, la maison du maire est menacée de pillage. La municipalité de Lexos laisse partir l'apprenti cordonnier en déclarant qu'elle n'a pas voulu le "constituer prisonnier mais qu'il doit être considéré comme soldat de l'armée de la République". Les attroupés répondent "qu'ils s'en foutent et qu'il ne joindra pas, excepté que le sort en décide autrement. (ADT, 69 II L 31)

En mars 1793, une promenade civique est menée par la turbulente garde nationale de Milhars dans la maison curiale de Saint-Projet dépendant de la municipalité de Ratayrens. Après pillage, consommation et enlèvement des provisions du curé, la garde force sa servante à monter sur un âne et la conduit en spectacle à Milhars. Le curé lui-même est saisi à l'issue de la messe, se voit reprocher de tenir chez lui des assemblées de prêtres insermentés et d'interdire aux femmes de venir à la messe du curé constitutionnel de Milhars. Accablé d'injures et de mauvais traitements, il est enfermé dans les prisons du corps de garde de Milhars (ADT, 69 II L 31). »

Le 21 avril 1793 survient au château de Lavour sur la commune du Riols, une troupe armée venue de Milhars d'environ 200 personnes avec le commandant de la garde nationale et le maire Ravailhe en tête. Ils firent beaucoup de bruit et dévastèrent la demeure de Carmeline de Lautrec. Celle ci semble avoir été considérée comme suspecte soit du fait de sa noblesse, soit du fait de son incivisme républicain.

Le 25 octobre 1794 Carmeline fut dénoncée par des habitants de Varen comme protégeant l'abbé ROUQUETTE de Najac, prêtre réfractaire. Le tribunal criminel d'Albi déclara Carmeline « issue d'une caste nobiliaire » et la condamna à la réclusion dans une maison de force pendant six ans; avant de subir sa peine, elle serait conduite sur la place publique et attachée pendant six heures à un poteau au haut duquel serait placé un écriteau portant en gros caractères ses noms, profession et domicile et cause de sa condamnation.

Cette branche de LAUTREC s'était implantée après 1300 à PUECH MIGNON suite à une union entre Amalric III co-vicomte de LAUTREC et une dame de Puechmignon. C'est vers 1500 qu'ils sont seigneurs de LAVAUR et Carmeline à pour grands parents, Claude seigneur de Lavour et Marguerite de GROS de PERRODIL.

En 1793 le village de Milhars est déclaré « à la faim » et manque totalement de grains.

Pendant la "terreur", les commissaires délégués, en application d'un arrêté disant qu'une seule cloche sera laissée par clocher, collectaient celles-ci pour les fondre et en faire des canons. Les cloches étaient collectées à l'Arsenal de Toulouse. Ils passèrent par Milhars et en prirent une. Ensuite ils allèrent à Sommar et pendant qu'ils en descendaient une de l'église, un habitant de ce village vit la cloche^{34/77}

de Milhars sur une charrette et la cacha dans une citerne creusée dans la terre. Ce qui fait dire que la cloche de Somnard vint de l'église de Milhars, car après la Révolution les habitants la sortirent de la citerne et la placèrent dans le clocher de leur église.

Une cloche de l'église porte ces inscriptions « Saint Pierre de Milhars sous le consulat des sieurs RAVAILHE, HEBRARD, LAFON et MARTY, 1758, Petrus Carolus LAMOTHE Rector, i,b, SOYER F R » (fondeur à RODEZ). C'est probablement l'unique cloche qui fut laissée et qui traversa la Révolution.

Une cloche de Roussayrolles fondue en 1700 fut sauvée de la casse puis sans doute redistribuée et découverte en 2006 dans le clocher de l'église de LABRUYERE DORSA (près d'AUTERIVE en Haute Garonne)

En 1794 les biens des REY sont saisis comme biens nationaux et mis en bail aux enchères publiques. A Milhars, c'est Jean-Baptiste VILLEDIEU qui remporte les enchères pour la totalité des biens, château, parc, vigne et terres labourables pour la somme de 2 825 Livres.

A partir de la révolution, le château devient une résidence sans aucun rapport, inoccupé et sa propriété très confuse.

Pendant la "terreur", Clément-Jean-Augustin de REY de SAINT GERY est enfermé le 17 mars 1794 à la prison de la visitation à TOULOUSE puis transféré en juin à la conciergerie à PARIS avec 53 autres conseillers au Parlement de TOULOUSE afin qu'ils rendent compte de leur gestion. Ils avaient courageusement protesté contre les atteintes aux droits de la couronne.

Tous les biens de Clément sont mis sous séquestre. Il est condamné à mort sans jugement et décapité le 6 Juillet 1794 Place du Trône à 64 ans. Son corps se trouve dans la fosse commune du cimetière de PICPUS à PARIS.

Les héritiers de Clément dépossédés de leurs biens, se hâtèrent aussitôt après sa mort, à demander sa réhabilitation afin de rentrer en possession de leurs domaines. Leur demande aboutit assez rapidement, et un décret de juin 1795 déclarait le citoyen REY avoir été supplicié « sans jugement, ni condamnation » et que de ce fait il y avait lieu de faire mainlevée de séquestre et restituer les biens à ses héritiers qui étaient Jean-Jacques-Augustin, Marie et Adélaïde.

Dès l'annonce de la mort de Clément de REY, le château de Milhars est à nouveau pillé par les habitants qui se partagent les objets et les meubles.

Le 11 août 1795 Madame de REY de SAINT GERY obtient une délibération du Comité de Législation ordonnant la radiation sur la liste des émigrés le nom de son fils Jean-Jacques REY SAINT GERY.

Jean-Baptiste VILLEDIEU va procéder à l'application de la loi en restituant les biens acquis. Il va aussi renouveler les fermages des moulins sur le Cérou et l'Aveyron, les métairies, mais avec beaucoup de difficultés.

En 1795 deux brigades de gendarmerie sont envoyées pendant plus d'un mois à Milhars pour arrêter les déserteurs qui se réunissaient dans la forêt de la Grésigne.

Le 16 octobre 1796, 52 conscrits sont réquisitionnés et conduits à Albi; mais ces conscrits étaient tous retournés dans leurs foyers, et une nouvelle fois réquisitionné, ils se mutinèrent en tirant des coups de fusil sur le corps de garde. Le 13 novembre, le département envoyait à Milhars 2 brigades de gendarmerie et le 15 la municipalité avertissait que ceux qui, dans les 48 heures, ne se seraient pas présentés, seraient inscrits comme émigrés et leurs parents désarmés. Mais on persuadait aux parents que le séquestre de leurs biens n'aurait pas lieu et que les gendarmes ne pourraient rester longtemps dans la commune, et un petit nombre seulement se présenta. Le 22 novembre, onze avaient retiré leur feuille de route; les gendarmes en avaient arrêté deux et les autres s'étaient enfuis.

C'est en 1797 que Mme de SAINT GERY et ses trois enfants rentrent en possession d'une partie de leurs biens.

Le 17 novembre 1797 il est ordonné le transfert du chef lieu du Département de Castres à Albi. (Voir biographie de Lacombe Saint Michel). Lors de la fête de la Saint-Jean de 1797, une troupe d'hommes se rassemble à Castres et crie « Vive le Roi, à bas la République, à mort les protestants ! » Dans ces villes industrielles de CASTRES et MAZAMET les ouvriers auraient voté à droite parce qu'ils étaient catholiques, tandis que les patrons auraient voté à gauche parce qu'ils étaient protestants et soutenaient le mouvement républicain. L'administration départementale du Tarn doit quitter la ville pour se réfugier à Albi dans La Berbie devenue bien national. L'armée est appelée pour rétablir l'ordre et Castres perd son titre de chef-lieu du département à cause de l'insécurité qui y règne malgré un ordre social présenté comme harmonieux sans lutte des classes manifeste.

A partir du CONSULAT en 1799, le village va prendre la configuration urbanistique que l'on peut voir aujourd'hui.

1800 – unique fils – **Jean-Jacques Augustin de REY de SAINT GERY**, né en 1771 à Toulouse, ira poursuivre ses études en Irlande pendant la Révolution. Reconnu comme non émigré à son retour en France, il conservera les biens familiaux de Toulouse, Saint Géry et Milhars-Noailles. Il sera élu Président de l'Assemblée Départementale le 4 juin 1816 puis le 7 août 1820 et sera élu député de 1815 à 1827.

En 1829 un acte notarié le désigne Marquis de Saint Géry, Conseiller d'Etat, Chevalier de l'ordre Royal et de la Légion d'honneur demeurant à PARIS 11 rue Caumartin

En 1836 et 1847 il est le deuxième contribuable le plus imposé du département.

Epouse en 1799 Christine Marie Mac CARTY REAGH. Ils auront 8 filles dont Gertrude qui est à l'origine de la lignée de la famille O'BYRNE et dont une partie de la descendance réside aujourd'hui au château de Saint Géry.

En 1811 on retrouve sa sœur Marie-Anne épouse de Castelbajac propriétaire du moulin de Ratayrens et du domaine de la forêt à Bonnan.

Bonaparte ayant compris que la France désirait rester catholique romaine élabore un Concordat (abrogation de la Constitution civile du Clergé) qui fut ratifié officiellement le 15 août 1801 imposant la démission des Evêques de l'ancien régime et des constitutionnels. Rome demande aux évêques constitutionnels de se rétracter. Toutes les places sont alors libres et vont être ré-attribuées par Bonaparte, premier consul. Certains anciens évêques constitutionnels s'étant rétractés et ayant prêté serment de fidélité au Pape retrouvèrent une fonction épiscopale.

Jean-Guillaume MOLINIER, fidèle à ses idées et à son serment, refusera de se rétracter et se retirera à Paris auprès de l'abbé Grégoire. C'est dans le quartier de Saint Séverin au 41 rue Monsieur Leprince, que Jean-Guillaume MOLINIER mourut le 31 janvier 1813; il avait près de 80 ans.

En 1801 MILHARS fut rattaché au canton de CORDES pendant 3 mois avant d'être rattaché à la circonscription de VAOUR avec LE RIOLS et RATAYRENS (Saint Martin Laguëpie va rejoindre le canton de Cordes). Milhars chef lieu de canton au début de la période révolutionnaire n'avait pas souhaité l'implantation d'une gendarmerie sur sa commune.

C'est en 1851 que s'installera définitivement une gendarmerie à pied, puis à cheval (1889), à VAOUR.

1807 C'est monsieur Jean Baptiste VILLEDIEU qui est procureur fondé de pouvoir de la famille REY de SAINT GERY

1808 la rive droite de l'Aveyron appartient au département de Tarn et Garonne nouvellement créé. C'est à cette époque que le fond de vallée dite du ravelin (qui partait de la D600 au parc) est comblé et des constructions, chemins et aménagements de terrains sont exécutés tout le long de la montée actuelle vers le château. Des puits de 10 à 30m sont creusés en bordure de chemin à chaque nouvelle construction.

En **1809**, Jean-Jacques de REY de SAINT GERY, Conseiller Général, est sollicité par l'Administration Départementale afin d'intervenir pour faciliter la perception des droits dans la

commune de Milhars...

Le 15 juin 1812, Jean-Jacques de REY de SAINT GERY vend la forêt de Milhars à M. DUBOYS. (Joseph DUBOYS, notaire décédé en 1845 était Conseiller Général du canton de Vaour 1833-1845. Son fils, Charles DUBOYS, avoué à GAILLAC lui succéda comme Conseiller Général de Vaour. (La famille DUBOYS fut longtemps fermier et régisseur de la Commanderie de Vaour et était aussi liée avec la famille ROUS de FENEYROLS).

Février 1812 Le prix du blé a augmenté furieusement chaque jour. Les gendarmes doivent rester sur les marchés pour maintenir l'ordre et calmer le peuple. La misère est de nouveau extrême.

En **novembre 1814**, Jean-Jacques de REY est dans son château de Milhars où il s'occupe de ses affaires. (Louis XVIII a repris le pouvoir en France). C'est autour de cette date que le château de Milhars est vendu à la commune en très mauvais état.

Sous Napoléon, le 17 août 1815, Jean-Jacques de REY de SAINT GERY est élu député du TARN jusqu'en 1816. Il sera réélu député du Tarn de 1816 à 1823, puis de 1824 à 1827 et enfin en 1830

Les encouragements apportés par Napoléon à l'agriculture contribuèrent alors à accroître sensiblement le niveau de vie de la classe des « laboureurs ». Le rythme des constructions des maisons à « balet » se maintient à un niveau élevé au cours du XIX^{ème} siècle jusque vers 1860.

Sous LOUIS XVIII, Castres essaya de récupérer le chef lieu du Département. En **avril 1823** Monsieur de Saint Gery, alors député du Tarn écrit un mémoire à Chateaubriand ministre des Affaires Etrangères, pour le convaincre de la légitimité sans faille au pouvoir central qu'Albi a respecté au cours de son histoire. ALBI restera chef lieu du Département du Tarn. La municipalité d'Albi fait l'acquisition de l'hôtel de Carbonel et l'offre au Préfet pour résidence. Une grande partie des services préfectoraux resteront à la Berbie.

Pour les années 1827-1837, 30% des conscrits savaient au moins lire sur le canton de VAOUR (moyenne du Tarn 33%).

En 1829 les foires du Tarn pour Milhars sont arrêtées les : 5 janvier, 22 avril et 1^{er} octobre
A cette époque se développe l'élevage du ver à soie dans le Tarn et les agriculteurs de Milhars plantèrent des mûriers pour produire des cocons (fabrication de gazes, étoffes...). Cette activité fut source de revenu jusque vers 1860. Cette culture venue des Cévennes, se développa dans le Rouergue et dans les sols pierreux de notre région.

Le marquisat de Milhars est vendu en 1830. Les terres seront dispersées auprès de plusieurs acquéreurs résidants au village dont les époux Pierre MANDIRAC et Jeanne VILARET domiciliés à Milhars. Une autre partie des terres (comme pour NOAILLES) est vendue à M. CORDURIE, avocat à ALBI. (En 1842 la correspondance d'affaires fait ressortir que le règlement définitif de la vente de Milhars n'est pas terminé. En 1846, Jean-Jacques de REY se rend compte qu'il s'est fait piéger par des escrocs qui au final ne paieront jamais le prix décidé pour l'achat des terres de Milhars et Noailles.)

La canalisation d'eau depuis la Mère de Dieu (Roussayroles) est détruite permettant au "Parc" de devenir terre agricole

En avril 1832 la maison communale située sur une voûte de la grande porte du Ravelin est écroulée. Les voisins Cabanes et Paraire sont priés de ne pas s'approprier l'emplacement d'éboullis et d'en faire une décharge.

En 1833, le château ayant été pillé pendant la révolution, il semble que la commune le cède à **Mr TURLE, maître de pension** qui y installe un collège d'enseignement supérieur (secondaire) pour une trentaine de garçons. Ce collège et cette pension étaient situés dans le château. Milhars possédait entre 1833 et 1840 une institution d'enseignement secondaire qu'on ne retrouve plus

mentionnée ensuite. M. TURLE en était le Directeur ou maître de pension. Cet établissement était largement ouvert aux garçons de la région. On enseignait en 1836 le Latin; il y avait 4 divisions de Mathématiques, un cours de Géographie et un cours spécial d'Histoire de France, un cours d'écriture et dessin. Les élèves pensionnaires étaient originaires de Laguëpie, Cahuzac, Parisot, Lagrave, Flauzin, Coufouleux, Ginals, Caylus, Monestiés, Cordes, Labessière, Vaour, Ratayrens, Lagarde-Viaur, Graulhet, Les Cabannes, Verfeil, Féneyrols, Salvagnac, Puech-Mignon, Frausseilles, Campagnac, Bournazel.

(le 29/05/1850 l'état civil de Milhars enregistre le mariage de Paul Martial TURLE avec Marie DURRIEU)

La famille TURLE était originaire du Gaillacois et que l'on retrouve à L'Isle sur Tarn et Toulouse dans les professions d'avocat au Parlement, Capitoul, Maire, Médecin.

Conditions de fonctionnement du collège en 1839 :

« L'année classique est composée de dix mois et demi. Elle commence le 15 octobre et finit avec le mois d'août.

Il est dû pour chaque pensionnaire (aliments et enseignement réunis) 315F par an et pour chaque élève non-pensionnaire 70F par an.

Les leçons de dessin et de musique et les droits universitaires sont payés en sus, aussi bien par les pensionnaires que par les autres élèves.

A des conditions modérées l'établissement se charge, pour tous les élèves, de la fourniture du lit et de la couche; il se charge aussi, mais seulement pour les pensionnaires, du blanchissage et de l'entretien du linge, du raccommodage des habits. »

L'enseignement secondaire dans le département du Tarn, ne concerne que 5% des enfants d'une classe d'âge et cela jusque vers 1940.

A cette époque dans le Tarn, le collège de Sorèze (ancienne Ecole Royale Militaire) restait le modèle inaccessible en matière d'enseignement supérieur. Par contre, depuis l'expulsion des jésuites en 1762 du collège d'Albi, le collège secondaire municipal d'Albi était en crise du fait d'un enseignement et d'une discipline médiocre qui se perpétua jusque vers 1848. L'Ecole Centrale d'Albi, publique, fut créée le 25 octobre 1795 et Sorèze devint collège privé dès 1792. A noter que le 1^{er} mai 1802, Napoléon supprima l'Ecole Centrale d'Albi; il n'y avait pas de lycée à Albi et il existait un collège privé : le pensionnat Saint Louis de Gonzague. Le collège reprendra vie en 1804. En 1855 c'est la fusion du collège communal et du collège privé de Saint Louis qui comprenait 350 élèves dont 140 internes et 210 externes. Par décret du 20 octobre 1862, le collège d'Albi devint le Lycée.

Le plan cadastral de 1838 témoigne de ce que fut la bâtisse du château qui fut amputée en 1882 de toute l'aile EST et de sa tour carrée écroulée en 1878 (voir dessin en fin de l'histoire). Des pierres ont servi aux extensions et agrandissements de maisons dans le village.

Le 7 avril 1844, Jean Dominique TURLE vend à Louis DONNADIEU le pavillon extérieur dit prison et le patus attenant

1838 Installation de la Mairie dans une maison achetée à Mr VILARET :

Sans bâtiment communal depuis 1832, le **26 avril 1837 et le 18 juin 1838** la municipalité achète 1 400F la maison de Jean-Jacques VILARET dit Bardy dans le village pour en faire une maison école, salle de Mairie et logement d'instituteur. Le plan cadastral situe une parcelle VILARET là où a été aménagé le jardin des plantes dans le vieux village.

Pendant 3 ans, 1838, 1839, 1840 c'est le maire Mr GIL qui paie de ses deniers le loyer de l'école.

En 1841, les élèves doivent payer une rétribution d'enseignement. Six élèves de la commune bénéficieront de la gratuité. Ceux qui apprennent à lire s'acquitteront de 1F, ceux qui apprennent à lire et à écrire 1,5F, et ceux qui apprennent à lire, à écrire et à compter 2F.

En 1838 le serment de fidélité est prononcé par les conseillers municipaux debout et la main droite levée : « je jure fidélité au Roi de français (Louis Philippe) obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume ».

L'administration supérieure a été, durant toute la première moitié du 19^{ème} siècle, assez partisane et efficace pour supprimer les petites communes (on passe dans le Tarn de 380 en 1790 à 315 en 1846).

Plusieurs fois au cours du 19^{ème} siècle, LE RIOLS a demandé, en vain, à passer dans le canton de Cordes où les routes et les relations commerciales conduisaient ses habitants de préférence à Vaour. En 1839, on assiste à une tentative du sous-préfet de Gaillac, sans doute à la demande du maire de Milhars, de fusion des trois communes de MILHARS, MONTROSIER et RATAYRENS. Une carte des trois communes réunies est dressée et le maire de Vaour, Gaspard Duboys, est délégué par le sous-préfet pour recueillir l'avis des habitants. Si le conseil municipal de Milhars est très favorable (séance du 1 août 1839), les habitants et les conseils municipaux de Montrosier et de Ratayrens sont en totalité hostiles.

Le 7 juillet 1839 au matin, a lieu l'enquête à Ratayrens : 19 habitants viennent tous témoigner de leur hostilité au projet. Le fait majeur est la grande difficulté de liaison par le chemin entre Ratayrens et Milhars

Les **01 aout 1839 et 23 février 1840** des délibérations municipales sont prises pour la réunion des communes de Montrosier et Ratayrens. Ces délibérations n'auront pas de suite et Montrosier et Ratayrens resteront communes.

Ce n'est que le **26 avril 1928** que le ministre de l'intérieur Gaston DOUMERGUE décrète la **suppression de la commune de Ratayrens et de son rattachement à Le Riols.**

5 mai 1844 une demande de réparations pour l'appartement de l'instituteur est votée.

Projet sur la canalisation de l'Aveyron :

L'Aveyron n'étant pas navigable, les ingénieurs du Tarn et Garonne furent chargés en 1844 d'étudier la faisabilité d'une canalisation depuis son embouchure dans le Tarn jusqu'à Villefranche de Rouergue. Son cours serait de 140 km suivant une pente de 191 mètres soit 1m40 par kilomètre nécessitant des ouvrages pharaoniques (86 écluses, chemin de halage, maison d'éclusiers...). Ce projet fut approuvé par les autorités supérieures et son exécution fut prise sérieusement en question. Or en 1846 le Préfet de l'Aveyron sonna le glas de ce projet selon sa crainte qu'il conduise à un prolongement de la canalisation jusqu'à Rodez. Peut-être voyait-il arriver la réalisation d'une voie ferrée le long de l'Aveyron, ce qui fut le cas en 1850 avec le Grand Central.

31 octobre 1847 Les locaux de la mairie tombent en ruine. L'appel aux dons ne suffit plus et il y a urgence pour trouver des solutions et subvenir à quelques petites réparations. La mairie étant propriétaire d'un four, il est décidé de le mettre en fermage et le prix du bail sera versé tous les ans dans la caisse communale. Le four était tenant à la maison Dominique BOUDES et rue publique. La mise en adjudication est fixée à 45F par an, les réparations seront à la charge de la commune.

Vers 1850 ce sont les sœurs de St Joseph de CREISSELS (Aveyron) qui assurent l'enseignement catholique au château. Le 11 mai 1851 un refus est adopté pour la création d'une école communale de filles comme demandé par la loi du 18 mars 1850. Les religieuses enseigneront à l'école communale jusqu'en 1877 puis leur congrégation achètera une maison (dite le couvent aujourd'hui) où elles continueront l'enseignement jusqu'en 1889. (Il n'y a pas d'école religieuse sur les cantons de Vaour, Cordes et Castelnau).

1848 (nouvelle période révolutionnaire). Le Maire François CROUZET, demande des fusils à l'autorité départementale, craignant une insurrection (républicaine) d'une partie de la population de Milhars appuyée par celle du Riols.

Le poète Lamartine impose le drapeau tricolore comme drapeau de la Seconde République issue de la révolution de 1848. Dans une harangue à la foule en 1848, le poète défendit le drapeau bleu-blanc-rouge, arguant qu'il « a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, alors que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars dans le sang du peuple ».

1850 Monsieur **François Jean-Joseph CROUZET**, médecin à NOAILLES et CESTAYROLS ; il est propriétaire au lieu dit Gournié et **achète à son tour le château**. En 1860 François Jean-Joseph CROUZET est cité comme médecin à Milhars et Maire de 1848 à 1852.

Il semble qu'il fut aussi médecin à Milhars et habitait la maison de l'autre côté du chemin, en face de l'ancienne charcuterie/épicerie LEMEUNIER. (Maison BAYOL). La famille CROUZET de

NOAILLES était régisseur au service des LAMOIGNON et des REY de SAINT GERY avant la Révolution. Jean CROUZET fut le premier Maire de NOAILLES.

7 novembre 1852 L'absence de l'instituteur depuis 6 mois, il doit être fait un choix entre un instituteur laïque et un enseignant d'une congrégation religieuse. Le vote retient l'instituteur laïc.

5 février 1854, l'instituteur est mis à pied pour avoir outragé le Maire.

18 août 1855 une délibération de la municipalité est prise pour une taxe municipale sur les chiens (loi du 02/05/1855). 1,50 Franc pour les chiens d'agrément ou servant à la chasse et 1 Franc pour les chiens de garde.

Le 30 août 1858 ouverture de la ligne de chemin de fer MONTAUBAN – LEXOS – CAPDENAC (saint Christophe) qui permettait de rejoindre PARIS par MONTAUBAN et BORDEAUX en 35 heures au lieu de 6 jours en diligence. Ce n'est qu'en 1862 que le train rejoindra Paris par Capdenac et Brives.

1862 Installations de la Mairie et écoles au château

13 Février 1862 La municipalité propose à Monsieur François Jean-Joseph CROUZET un échange entre le château d'une valeur de 3 000F et un bâtiment communal qui appartenait aux époux Mandirac, plus une soulte de 2 300F versée par la commune. « Ce bâtiment communal est composé de trois appartements, une salle au-dessus de la cuisine et un presque souterrain en trois pièces. Ce bâtiment est confronté avec la maison Vilaret, avec bâtiment des héritiers Roux, avec bâtiment de Michel Gar, avec bâtiment de M. Boyer de Cordes, avec bâtiment de Pech, avec bâtiment de Bosc et avec bâtiment de Jean Colombié. » Cette opération se réalise. Un plan d'aménagement du château est alors élaboré afin qu'il soit approprié pour une maison d'école de garçons et de filles ainsi que la Mairie.

La municipalité vend des terrains (patus), des chemins ruraux et le four communal afin de recueillir les 2 300F. L'opération d'échange sera conclue en Octobre 1862.

18 juin 1863 des réparations s'imposent pour l'aménagement des écoles et la toiture du château doit impérativement être restaurée.

8 novembre 1863 une délibération est prise par la municipalité pour la plantation d'arbres des deux côtés du chemin de Cordes à Varen sur la partie comprise entre le village et l'église. Cette plantation formera à l'arrivée principale de Milhars une avenue qui embellira le village.

Le 24 octobre **1864** le train traverse MILHARS sur la voie ferrée qui relie TOULOUSE à PARIS via CAPDENAC exploité par la compagnie PARIS ORLEANS. Cette ligne permettait de rejoindre PARIS en 16 heures alors qu'il fallait six jours en diligence pour se rendre à la capitale. TOULOUSE n'était plus qu'à 2h30 de LEXOS et l'on pouvait faire l'aller et retour dans la journée. La municipalité réclame une halte à Prunelle car la population ne pouvait pas se rendre à Lexos par manque d'un pont routier au-dessus de l'Aveyron.

En 1865, Monsieur le Préfet insiste à la création d'un pont routier sur l'Aveyron à Lexos en remplacement du bac. La compagnie ferroviaire Paris-Orléans refusa la construction d'un pont mixte alors que la compagnie du Grand Central avait réalisé ceux de à Montrosier et Le Riols (double voie ferrée + route).

1866 La municipalité lance les devis de réparations importantes dans le château pour en faire une maison école, une salle de mairie et des logements pour un instituteur et une institutrice. La commune manque de finances pour ces réparations.

Ce n'est qu'en **1867** que la commune commence quelques travaux.

1875 Construction du pont sur l'Aveyron au service des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Mis en service en 1876.

1876, création d'un bureau de distribution postal recevant les correspondances à la gare de Lexos avec acheminement et distribution du courrier; boîte à lettre et levée du courrier; service de facteurs. Une demande d'emploi de facteur boîtier ayant été faite le 12 novembre 1875.

1873 Les réparations devenant de plus en plus coûteuses pour les finances de la commune, la municipalité interroge le Préfet sur la nécessité de réparer le château ou bien de construire un bâtiment neuf en utilisant les pierres du château.

22 août 1876 vente d'une toile se trouvant au plafond d'un appartement du château pour 100F à Mr MERCADIER expert géomètre à Cordes.

Le château est en **1877** une maison communale où se tiennent les affaires de la commune, l'école et les religieuses. 11% des filles sont scolarisées sur le canton de Vaour (plus faible taux du Tarn) et 39% dans le département.

10 mai 1877 vente des carreaux 100x120 et d'un devant de cheminée.

10 février 1878 la gratuité de l'école est votée pour 1879 sur toutes les écoles de la commune, mais les principaux imposés n'étant pas présents à la réunion du 3 novembre, la gratuité sera annulée.

Un événement se produit le **19 mai 1878** avec l'écroulement de la tour carrée à l'Est qui tombe sur le domaine public et menace les maisons de messieurs BARTHE et VILARET. C'était la partie la plus ancienne de cette bâtisse. Il est alors procédé à la démolition de la façade Est du château et les pierres seront vendues aux habitants.

11 août 1878 il est procédé à une vente du parquet, poutrelles, battants de portes formant placards et petits pavés de mosaïque à Mr MIQUEL marchand d'antiquités à Toulouse.



Façade Est du château qui s'est écroulée.

1880-1882 : l'école de Jules FERRY

En Janvier 1879 Jules GREVY est élu Président de la République et Jules FERRY est nommé Ministre de l'Instruction publique. La loi du 29 Mars 1880 expulse les enseignants appartenant à des congrégations religieuses non autorisées. Le 16 Juin 1881 est votée la loi sur la gratuité de l'enseignement primaire et la Loi du 28 Mars 1882 aura pour obligation d'instruction à tous les enfants, filles et garçons, âgés de 6 à 13 ans

16 février 1879, le conseil municipal fixe les taux de la rétribution scolaire pour 1880 :

- élèves en classe en dessous de 7 ans 1F
- élèves en classe de 7 à 10 ans : 1,50F

- élèves en classe de 10 ans et au delà : 2F
Traitement de l'instituteur : 1 300F
Traitement de l'institutrice : 900F

4 mai 1879, sur demande de plusieurs parents de filles, le Maire propose que les sœurs soient remplacées par une institutrice laïque. Mademoiselle Antoinette GARDEL prendra ses fonctions d'institutrice communale le 01 octobre 1879.

Le 09 novembre 1879, l'instituteur et l'institutrice sont autorisés à faire des cours d'adultes.

Provisoirement, le conseil municipal mettra à la disposition de l'institutrice et des enfants un local très convenable du château soit comme habitation, soit comme salle d'école en attendant qu'il soit pourvu à un nouveau local tant pour les filles que pour les garçons. Le Maire est autorisé à s'adresser à M. l'architecte du Département pour les réparations des maisons d'école dans le château.

10 août 1879 la décision est prise sur l'emplacement de la Mairie et des maisons d'école de garçons et de filles et leurs dépendances. C'est la propriété agricole de la famille Rosalie MOLINIER épouse de Charles LARROQUE de Laguéprie (aujourd'hui sa descendance est la famille MARION) qui est retenue.

A cette époque les cantons de Vaour et Cordes enregistrent le vote des hommes à 70% pour les républicains. Plus fort taux du Tarn où les idées républicaines et laïques ont pénétré le milieu des vigneron du Gaillacois. Par contre 60% des hommes reconnaissent « faire leurs Pâques » à Milhars en 1901 selon une enquête diocésaine.

La vigne et la viticulture.

Les relevés de propriétés depuis 1600 témoignent d'une importante activité viticole (vins blanc et rouge de table qui ne se conservaient pas) qui s'est perpétuée jusqu'en 1970 procurant de bonnes sources de revenus.

En **1767** un inventaire des biens ruraux du château recense les vignes de Revelouze, du Parc, le long du chemin de Tonnac. Le château possédait une grande cave voûtée appelée « tinal ».

MILHARS, était un terroir de vignes (cépages principaux : Négret et Mozac) largement cultivé depuis le XVIe siècle.

Ce terroir était identifié dans le vignoble de Gaillac comme appartenant aux Hauts Coteaux. **300 ha sont recensés en 1862 à Milhars.**

En **1776**, Monsieur de GENSANNE visite MILHARS dans le cadre d'un inventaire minéralogique de la province de Languedoc et écrit : « La communauté de **Milhars**, dont le territoire est entrecoupé de coteaux couverts d'excellents vignobles et dont les vins ont beaucoup de réputations et passent pour des meilleurs du Diocèse : on en envoie beaucoup dans le Querci, dont cet endroit est limitrophe. »

Le lorrain Henry de RICHEPREY qui parcourut la région de Saint Antonin en **1781** note : « Les meilleures terres labourées s'ensemencent la première année en froment et la seconde en légumes ou millet (maïs); elles produisent sept à huit fois la semence. Les meilleures vignes produisent par sétéree 12 à 15 pipes de vin... Les vins sur les pentes de Laguéprie et de Varen sont les meilleurs de la Province. Le mauvais état des chemins, en augmentant les frais de transport, les empêchaient de soutenir la concurrence du Languedoc et du Bordelais.

La qualité du vin est très favorable pour faire de l'eau de vie; la pièce se vend communément de 150 à 180 livres à BORDEAUX... »

En **1830** la vigne est la seule culture commerciale et recouvre 70% des terres labourables. Tous les coteaux sont alors recouverts de vigne dans le triangle Le Riols, Marnaves et Monrosier. Les

débouchés sont les localités du Ségala, l'Aveyron et l'Auvergne.

En **1866**, le Dr Jules GUYOT dans son rapport au ministre de l'agriculture écrit : « Entrée dans le Tarn par Laguëpie, sur le versant sud des montagnes jurassiques qui bordent l'Aveyron possèdent des petites vignes plutôt en désordre qu'en lignes, avec et sans échalas, qui donnent un vin de consommation directe et immédiate, très agréable. Le mauzac (blanc) et le négret (rouge), fins cépages seraient à la base de ce petit vin. » En remontant vers CORDES, il signale que les terrains sont propres à la vigne et à la truffe...

Au sujet de mise en valeur des plateaux calcaires de la région de Cordes il écrit : « tous ces terrains sont excellents pour la vigne; sans doute les pineaux et la mondeuse préféreront les terrains calcaires; assurément les cots, les cabernets, les négrets, les sémillons, les muscadelles réussiront à merveille dans les boulbènes plus ou moins fortes et leurs produits y seront plus délicats.

Le 25 juin **1876** une pétition pour l'ouverture d'un bureau postal fait état de l'activité viticole qui génère de nombreuses correspondances de par l'expédition de vins à Paris, dans d'autres villes de France et même à l'étranger. Expéditions en gare de Lexos.

Le vignoble est touché par le **phylloxéra en 1879** qui pénètre en Juin par AMARENS dans le plateau Cordais.

Fernand FRY dans un article sur le vin **au milieu du XIXe siècle** évoque la production dans le Gaillacois de vin de second ordre à LAGRAVE, TECOU, **MILHARS**, FLORENTIN, RABASTENS. Ces vins étaient de même nature que ceux produits dans toute la région de GAILLAC et étaient légers, délicats, moelleux, parfumés, peu chargés de tartres, spiritueux et foncés.

En 1910 le vignoble est presque reconstitué et Milhars a un courtier qui achète la récolte locale au meilleur prix. Milhars, à l'écart du vignoble gaillacois, est resté exportateur de vin rouge ou rosé vers le Cantal et l'Auvergne. Deux marchands de vin de Saint-Flour et d'Aurillac achètent les $\frac{3}{4}$ de la production de la commune. La qualité des vins, une réputation vieille de plusieurs siècles, la situation sur une grande route et sur une voie ferrée ont assuré la persistance de ce commerce jusqu'après la première guerre mondiale.

Pour mémoire, l'ancienne boulangerie PEYRO puis le bar-café associatif de La croix d'Alric occupait une cave qui a connu une grande activité dans la première partie du XXe siècle. Son propriétaire Mr Barguès, expédiait sur Paris (Bercy) à partir de la gare de Lexos et bénéficiait d'un très bon équipement de vinification. C'était l'époque où le « parc » et le « Pechadou » étaient recouvert de vignes... Quelques photos et la mémoire des anciens du village peuvent en témoigner.

Pour mémoire, quelques phrases en occitan valorisaient le vin dans notre région:

« Ont i a de pan et de vin, lo rei i pot venir »

« Val mai beure sens veire que beure sens vin »

« Un bon sabrot estalvia un viatge al medecin »

« I a mai d'ivronhas vielhs que de vielhs medecins »

« I a maitas cançons dins un barricon de vin que dins tota l'aiga de la ribièra »

C'est dans les années 1970 que la production de vin à Milhars va décliner. Les viticulteurs locaux n'ont pas su ou voulu inscrire la commune de Milhars dans le périmètre de l'AOC Gaillac (périmètre qui s'arrête à Vindrac). L'activité vinicole continuera encore quelques années pour satisfaire la consommation familiale et disparaîtra à la fin du XXème siècle.

Vers 1830 la culture du chanvre sur une vingtaine d'ha était aussi source de revenus où le rouissage était facilité par la proximité des rivières Cérou et Aveyron. Cette culture entretenait l'activité de tisserands installés à Cordes et à Saint-Antonin dont les draps s'exportaient en Europe.

Une perception qui couvrait 8 communes exista à Milhars jusqu'en **1881**. Le 29 novembre 1879, un arrêté du ministre des Finances supprime la perception et crée celle de VAOUR qui regroupera 10

communes. M. MALPHETTES qui était alors percepteur à Milhars, sera muté à Vaour.

1880-1881 Plusieurs votes et délibérations du conseil municipal et des familles les plus imposées rejettent la vente du château qui devait faire l'objet de travaux importants. L'académie et la préfecture du Tarn démontreront tout l'intérêt pour la communauté de Milhars de vendre le château pour financer la construction d'un bâtiment communal neuf intégrant la Mairie, les écoles de garçon et de fille, les logements du personnel enseignant. Un comparatif des deux solutions conduira la municipalité à devoir se dessaisir du château. (29 900F contre 36 000F)

15 février 1880 il est procédé à l'achat de mobilier scolaire pour l'école des filles et d'une nouvelle méthode de lecture pour les garçons.

Septembre et octobre 1880, il est procédé à une modification de la répartition des classes et des logements des instituteurs dans le château dont une partie menace de s'effondrer.

05 mai 1881 le Maire se soucie du chauffage de l'école pendant l'hiver.

Le conseil municipal du 29 mai 1881 adopte le projet de construction d'un bâtiment communal neuf intégrant la mairie, les écoles de garçons et de filles, les logements des instituteurs, par 12 voix à 1.

Le 31 août 1881 il est approuvé la vente du château.

Financement du budget de 29 900F :

- emprunt sur 30 ans de 13 000F
- imposition extraordinaire : 2 000F
- subvention du conseil général : 12 000F
- le reste devant résulter de la vente de bois communaux, du four communal, de deux parcelles de terrain sises au pont.

Le 06 novembre 1881 la vente aux enchères publiques du château est lancée pour cause de réparations importantes (approuvé par le Préfet le 08 décembre 1881) et le 08 janvier 1882 **le château est adjudgé à 4 060F** par un avocat toulousain **Maître Paul Emile CANDELON**, qui avait un projet de démantèlement du magnifique escalier pierre par pierre afin d'être expédié en Amérique... La partie médiévale qui s'était écroulée et qui s'avancait en éperon au-dessus du village fut entièrement rasée. Les pierres furent réutilisées pour les constructions d'habitations dans l'aménagement du " ravelin ".

Les résultats de cette vente financeront la construction de la mairie et des écoles. Des ventes de bois communaux serviront à financer l'achat du terrain pour les écoles.

C'est **le 03 juin 1882** que la propriété agricole de la famille Rosalie MOLINIER épouse de Charles LARROQUE est amputée pour la construction de la maison école et un nouveau dégagement. (Il était cultivé du blé à l'emplacement de la place des marronniers aujourd'hui). Un plan des nouveaux emplacements est dressé. Cette propriété a déjà été amputée en 1841 pour les travaux de voie ferrée. Le pré en bordure du Cérou et la place des marronniers deviennent des biens communaux.

1882 – 1883 Les travaux de la double maison d'école et mairie sont entrepris par l'entreprise Paul SOULE.

7 mai 1882 création selon la loi de Jules FERRY, de la caisse des écoles et d'une commission municipale scolaire pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles. Le 28 mai 1882 la loi Jules Ferry décrète l'instruction primaire obligatoire pour tous les enfants de 7 à 13 ans; elle sera laïque gratuite et obligatoire.

17 décembre 1882, Emile CANDELON n'a toujours pas payé le château à Maître GIL.

1883 Installation de la Mairie dans les locaux actuels, Place des marronniers.

6 mai 1883, demande de secours pour achever le paiement des frais consécutifs à la construction du groupe scolaire et l'achat de mobilier scolaire fabriqué par François DONNADIEU qui avait récupéré du mobilier dans l'ancienne école du château.

1883 Achat de différents mobiliers pour les besoins des classes.

Janvier 1885 prise de possession des bâtiments et réception des travaux le **17 mai 1885**. Le coût des travaux s'élève à 35 365 F. Jean-Baptiste AUDOUI sera l'instituteur des garçons et Rosalie POUGET l'institutrice pour les filles. Tous deux résideront dans les nouveaux logements du premier étage. Des travaux complémentaires seront effectués en 1887 pour la construction d'un puits avec pompe à chapelet. En 1905 et 1906 pour le carrellement au ciment du préau couvert de l'école des filles puis des garçons ; réfection des persiennes.

En **Août 1882**, les communes de Milhars, Ratayrens et Le Riols demandent leur rattachement au canton de Cordes. Les autres communes du canton de Vaour refusent ce détachement alors que les communes du canton de Cordes l'acceptent. Ce détachement au canton de Cordes ne se fera pas.

14 février 1882 renouvelé le 16 mai 1897 : le conseil municipal demande à la compagnie du chemin de fer d'Orléans une halte au passage à niveau de Prunelle ou du Ségalar. Cette demande restera sans suite.

En **1884**, la circulation entre Cordes et Milhars se fait par la vallée du Cérou. Il est prévu l'achat de 2 maisons dans le village pour élargir le chemin de grande communication N°25. Jusqu'à cette période la liaison Milhars-Albi se faisait par Tonnac, Frausseilles, Noailles, haut de la côte de Mascrabières. Cette même année il est voté la construction d'un pont en maçonnerie sur le Cérou à la hauteur du moulin de La Garenne sur le chemin N°34 du Ségur à Saint Antonin par Montrosier.

Foires, Pont bascule et Poids public :

Coutumes, foires et fêtes religieuses à MILHARS par Jean-Marie MERCADIER

Noël : La religion catholique avait une grande place dans la vie des habitants. Elle était respectée et pratiquée. Beaucoup de choses reposaient sur des croyances et des superstitions. 10 jours avant Noël on allait sonner « nadalets » après le souper.

Le Carême : C'était un temps de pénitence et de charité.

25 avril – St Marc : On bénissait des champs pour attirer la bénédiction du ciel sur les récoltes.

L'Ascension (Mai) : 3 jours avant cette date : procession dans le village avec prières à chaque croix le premier jour.

2^{ème} jour : procession en direction du Ségalar

3^{ème} jour : Grande procession avec rogations

16 août : Bénédiction des bêtes, près de la croix de l'église ou bénédiction des nourritures pour les animaux.

FOIRES

5 janvier : Il y avait la foire aux cochons gras avec un bal l'après-midi devant l'épicerie de M. Bauguil

27 du mois : Foire pendant la durée de la guerre

Saint Jean : Foire pour l'embauche des valets. Cette foire se déroulait à Varen. Les valets qui voulaient changer de patron pour l'année s'y rendaient. Beaucoup de fermes utilisaient l'aide précieuse de tout ce personnel qui ne travaillait pratiquement que pour avoir le couvert et le logis.

Les Usages locaux dans le département du Tarn en **1871 et 1886** retiennent les dates des **3 foires annuelles** à Milhars : 4 janvier, 22 avril et 1^{er} octobre. En 1889 se rajoute celle du 5 décembre. En **1913** se rajoutent celles du 27 février, 27 mars portant à 6 le nombre des foires qui se tenaient au pied des maisons du vieux village.

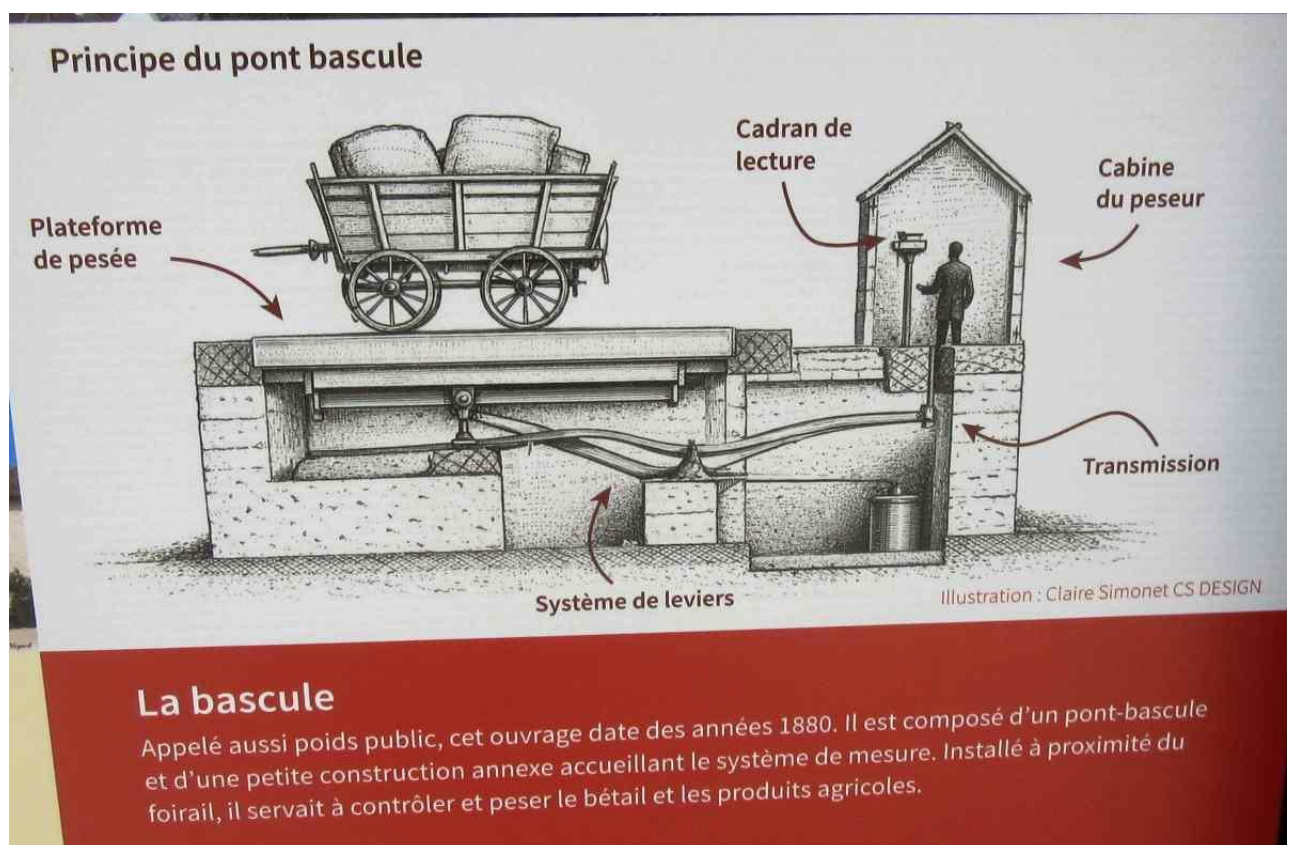
Sous l'impulsion de l'élus Didier VILARET, deux systèmes de pesage vont être réalisés.

1885, réalisation d'un pont bascule pour un coût de 1500F financé par l'emprunt sur 4 ans au taux de 5%. Fournisseur du pont bascule : Mr FALLOT à Lyon et montage Mr SOULE à Lexos. Ce pont bascule avec tablier en bois sur charpente en fer disposé à l'extérieur devant le bâtiment communal, pour le pesage des charrettes et gros bestiaux. La « romaine » est installée dans le bâtiment communal et peut enregistrer jusqu'à une force de 6 000 Kg. Ce pont bascule a fonctionné jusqu'en 1979.

L'emprise sur l'espace public a été goudronnée en 1985.



Personnages sur le pont bascule dont la cabine du peseur était intégrée dans la Mairie



La bascule

Appelé aussi poids public, cet ouvrage date des années 1880. Il est composé d'un pont-basculé et d'une petite construction annexe accueillant le système de mesure. Installé à proximité du foirail, il servait à contrôler et peser le bétail et les produits agricoles.

1903, la construction d'un **poids public** couvert sur la place du village est décidée. Le 26 décembre 1884, Mr VILARET, s'était proposé de le financer. Cette bascule dite « romaine » pour le pesage du bétail est placée à l'intérieur du petit bâtiment. Force 500Kg.

Le bâtiment du poids public a été utilisé comme kiosque à journaux dans les années 1960-1970. Il est devenu « point d'information » en 1996 sous l'initiative de l'association MIRS.



Bâtiment du poids public un jour de vide grenier. Aujourd'hui boîte à livre.

C'est en **1889** que Monsieur **Jean Pierre ROUMIGUIERES** négociant Albigeois (épiciers, quincaillier, droguiste) fait à son tour l'acquisition du château. La famille est originaire de RATAYRENS et c'est sa sœur Lèontine ESSESSET qui dressera l'inventaire du château en 1920. Il offrira un vitrail à l'église du village où l'on peut voir le château avant son amputation de la tour.

Le 2 Mai **1893**, une quarantaine de personnes de la Société archéologique du Tarn et Garonne viennent visiter et photographier l'église et le château de Milhars où ils sont reçus par Mr ROUMIGIERES qui leur fait découvrir le château en très mauvais état et qu'il entreprend de restaurer. Il est constaté par les visiteurs que « l'école est presque abandonnée par la commune et son fier château a subi après les injures du temps celles des hommes. L'avant dernier propriétaire les lui a prodiguées, détruisant inutilement des parties à conserver, son donjon du XIV^{ème} siècle, coiffant une tourelle d'une odieuse toiture d'ardoise... Nous y avons admiré de très belles cheminées, des portes modèles de menuiserie ». La maison du juge Antoine GAUGIRAN en 1788 a retenu l'attention des visiteurs par la beauté du plafond et des moulures Louis XV du meilleur goût ainsi que d'une très belle rosace qui décorait le plafond de la chambre.

En **1897** Milhars était une des communes du Tarn à avoir un syndicat agricole ce qui démontrait l'importance de cette activité et de son dynamisme. 21 membres sont adhérents en 1913 et le siège social est à la Mairie.

1904, fermeture des écoles religieuses et **1905**, séparation de l'Eglise et de l'Etat par laquelle les biens de l'église (presbytère et église) deviennent propriété de la commune. Le couvent sera acheté par un collectif de milharsais constitué en association familiale et qui en sera le propriétaire jusqu'en 1993 ; ce qui permettra aux sœurs de rester dans le village pour s'occuper des malades, faire l'instruction religieuse et organiser les kermesses qui procuraient des revenus pour le fonctionnement de la paroisse.

En **1907** il est signalé l'éclairage par l'électricité de la boulangerie (porte des ormeaux) et en **1910** l'énergie électrique fait son apparition grâce à un alternateur entraîné par une turbine installée en pied de chaussée dans le moulin de la Garenne sur le CEROU. C'est à partir de **1930** que la Société Tarn et Agout commence à réaliser les travaux d'**électrification** sur la commune.

Suite à la crue de **1908** qui détruisit le lavoir sous le rocher, une rénovation totale a été votée par le conseil municipal qui a confié le travail à LOUPIAC, maçon dans le village, qui réalisa les travaux en **1910**. Ce lavoir semble ne pas avoir trop souffert de la crue de 1930 et crues suivantes car son aspect actuel est conforme au plan et croquis de 1908.

Dans sa session de septembre 1912, le Conseil Général concède à MM GIROS et LOUCHEUR,

ingénieurs à PARIS, les lignes à traction à vapeur de Gaillac à Larroque avec embranchement sur Vaour. (dans le cadre des tramways et chemins de fer d'intérêt local).

Vers 1920, Milhars compte 52 exploitations agricoles.

Le 2 octobre **1920**, le château devient la propriété des écrivains **Claire et Charles GENIAUX** (né à RENNES en 1873, mort à CAGNES SUR MER en 1931). Un inventaire des meubles est dressé le 11 novembre 1920 et concernent le salon de compagnie au 1^{er} étage, une chambre empire derrière le salon, une chambre parquetée, une grande chambre, un bureau au bout de l'escalier, une chambre derrière le bureau; au rez de chaussée, un grand salon, une cuisine, une salle à manger, une salle de bain avec baignoire et chauffe bain, une cave et une chapelle. Le couple trouve l'inspiration à de nombreux ouvrages et participe à l'animation culturelle avec les habitants du village. Une quinzaine de romans tels Les Faucons, des Causses à l'Aubrac, Visions du Languedoc et de nombreux articles à caractère régional ont été produits par le couple qui fréquentait le milieu intellectuel albigeois. De grands personnages passèrent à Milhars, invités par Charles Géniaux. Le grand biologiste Charles NICOLLE qui fut directeur de l'Institut Pasteur à Tunis et Prix Nobel de médecine en 1928, le sculpteur ZADKINE et son épouse Valentine PRAX elle-même peintre d'une grande sensibilité. Charles et Claire GENIAUX animeront la vie Milharsaise durant leur séjour en organisant des pièces de théâtre avec les habitants comme en 1928.

Il fut un pionnier dans l'utilisation de la TSF et des antennes étaient installées sur le site du château. Le couple quitte Milhars en 1930 pour s'installer à CAGNES sur MER où décèdera Charles le 19 mars 1931. Claire GENIAUX restera propriétaire jusqu'en 1947 faisant de courts séjours en été au château. Des militaires puis des réfugiés séjourneront au château pendant la guerre 1939 - 1945.

En **1921-1924** le réseau téléphonique arrive à Milhars.

La POSTE :

Le 21 avril 1898 Monsieur le Sous-Préfet de GAILLAC informe Monsieur le Maire Lucien-Casimir DONNADIEU que sur proposition du Préfet, Mr le Ministre du Commerce et de l'Industrie des Postes et Télégraphes vient d'autoriser la création d'un établissement de facteur-receveur à MILHARS.

Le 6 novembre 1898 différentes dépenses pour l'établissement d'un bureau de poste (facteur-receveur) ont été effectuées dans un local loué par l'administration des Postes dans l'immeuble de Melle Sylvie GIL mitoyen de l'ancienne Maison RICOUS sur la route de CORDES. Cette maison fût l'office notarial d'Adrien-Léon GIL.

Il est fait une demande de déplacement de la boîte aux lettres du Ségalar à l'intersection des voies de Montrosier et Lexos.

1934 Construction du bureau de poste sur un terrain de 350 m2 acheté à Mr LAPEYRE. Plan de Léon DAURES, architecte départemental du Tarn. La construction est réalisée par l'entreprise d'Emile BOSC à Milhars. La réception définitive des travaux est datée du 10 mars 1937. Coût total 71 000F.

1935 Prêt d'une salle de classe pour des projections cinématographiques.

En **1937** le pont sur le CEROU est élargi et rebâti à partir de pierres de la carrière BELAYGUE à BRUNIQUEL. Le tablier sera refait en 1973.

17 juillet 1938 une demande de plaques indicatrices pour les écoles publiques est faite auprès du Touring Club de France.

Période 1939 – 1945

Lors de la guerre contre l'Allemagne déclarée en septembre 1939, Milhars vit arriver de nombreux réfugiés venus des provinces du Nord, de l'Est et de Belgique. Les armées françaises en retraite se replièrent dès juin 1940 et l'on vit stationner en gare de Lexos le 1^{er} groupe du 371^e Régiment d'Artillerie Lourde sur Voie Ferrée comprenant 6 obusiers de 400mm (modèle 1915) formant 3 batteries de 2 pièces avec tous les services, matériels et troupes d'accompagnement. Un avion

d'observation et de surveillance de ce régiment tomba en panne d'essence et s'écrasa sur la colline près d'Arnac. Son pilote pu rejoindre sa base de Gaillac. La gare de Lexos était considérée comme « stratégique » de par son embranchement ferroviaire sur Montauban ou Toulouse. Pendant quelques jours un obusier se trouve sur la voie ferrée face à Milhars au pont du Cérou; la communication avec Toulouse est interrompue. L'Etat Major séjournait au château de Milhars et la troupe chez l'habitant dans presque toutes les maisons en attendant une démobilisation. Milhars connut de grands mouvements de population parmi lesquels des réfugiés ou des personnes venant de Toulouse, Marseille pour se ravitailler auprès des agriculteurs. Un contrôle économique était en place en gare de Lexos et confisquait les marchandises que s'étaient procuré les voyageurs. Le maquis fut très actif dans cette partie du département. Il fit sauter le pont routier d'Aussevaysse qui causa de graves blessures à un habitant du lieu qui rentrait chez lui. Ce ne fut que vers l'été 1945 que la population de Milhars pu retrouver un peu de tranquillité et l'espoir de meilleurs jours.

- En **1947**, Monsieur **Albert LEMAITRE** né à LIEGE en 1886, professeur de peinture à l'académie royale des Beaux-Arts de LIEGE (BELGIQUE) en prend possession. De style impressionniste, luministe, ses paysages d'Italie, d'Espagne et de sites locaux (dont certaines toiles ont été très amicalement offertes à des familles du village) sont d'une extraordinaire luminosité et témoignent de son affection pour les couleurs de la nature présentent dans notre région. Il décède le 4 Mai 1975 sans descendance, et est inhumé dans le parc du château.

En **1950**, construction d'un réseau d'eau potable avec la source à Lizoule et un réservoir à Bournazel.

22 mars 1959, vente de tuiles su presbytère pour la construction d'un auvent-garage de bicyclette pour les écoliers.

28 février 1960, construction d'un garage double pour les voitures des instituteurs. Il est fait une demande de subvention pour l'installation de sanitaires et dans les logements.

15 janvier 1961 une subvention est accordée par le Conseil municipal pour payer le ramassage scolaire par le collège de Cordes.

Création du lotissement privé du Pechadou à partir de **1972** où seront construites des maisons individuelles par des employés de l'usine Lafarge.

Entre 1968 et 1975 l'impact des bangs soniques causés par les avions militaires ont contribué à la destruction des toitures des maisons de vieux village. Milhars est situé dans un couloir aérien militaire fréquentant les bases aériennes alentour. Durant cette période les missions d'interception et de dissuasion nucléaire soumettent les territoires à de fréquents survols à de vitesses supersoniques et le franchissement régulier du mur du son fait partie du quotidien des habitants. De nombreuses répercussions matérielles de l'onde de choc sont constatées avec plaintes (près de 200 dans le Tarn) en gendarmerie qui donneront suite à indemnisations. Citons les dégâts matériels sur les toitures, les cheminées, l'apparition de lézardes, vitres brisées

- En **1975**, Madame Charles LAMBORELLE, élève du peintre Albert LEMAITRE et sa légataire, en prend possession à son tour par testament. Des travaux de mise hors d'eau de la bâtisse et la rénovation de tourelles seront effectués. Divers cambriolages conduiront la propriétaire à enlever de nombreuses pièces qui composaient le mobilier. Le château ne se visite pas.

- En **1980**, Milhars ne compte plus que 7 exploitations agricoles. **3 en 2025.**

-En septembre **1995** les ruines du vieux village sont nettoyées par les étudiants de l'Ecole des Mines ALBI-CARMAUX nouvellement créée. Lors de leur intégration les nouvelles promotions reviendront pendant une dizaine d'année terminer le travail de nettoyage avec le concours des différentes municipalités

- En novembre **2004**, c'est Monsieur Alain LAMBORELLE, fils de Madame Charles LAMBORELLE, qui devient le nouveau propriétaire. Décédé en 2022 ce sont ses enfants qui sont les actuels propriétaires en 2024.

Le château a été classé sur la liste des sites et monuments naturels par arrêté ministériel du 12 Mai 1943 et les vieux remparts inscrits sur l'inventaire des sites par arrêté ministériel du 6 MAI 1943.

Les familles de CAZAUBON, de CAZILLAC et de LAMOIGNON se sont éteintes.

La famille de BERAIL a essaimé et le nom est encore porté à TOULOUSE et PARIS.

Trois personnes ayant porté le nom de CESSAC ne semblent pas être liées à la famille de CAZILLAC CESSAC qui a été liée à MILHARS : Comte Jean-Gérard LACUEE de CESSAC 1753-1843, Général de Division, Ministre de Napoléon Ier, Académicien; Pierre de CESSAC 1821-1889 Historien; Léon de Cessac, né le 31 juillet 1841 à Gourdon (Lot) et mort le 14 février 1891 à Souillac, est un naturaliste, ethnographe et géologue français.

De REY de SAINT GERY ont une descendance qui est assurée par son affiliation à la famille O'BYRNE toujours présente au château de SAINT GERY près de RABASTENS.

Nous n'avons pas trouvé de relations entre les familles ci-dessus évoquées et la puissante commanderie les Templiers de VAOUR (1143), soutenue par la famille de PENNE, et ses dépendances à MONTRICOUX (1181) et LACAPELLE LIVRON (1200).

La Seigneurie de Milhars comportait plusieurs paroisses parmi lesquelles SAINT-PROJET mentionnée en 1109 qui rassemblait les fidèles de SAULIEU et RATAYRENS, MONTROSIER et SAINT AMANS; celle d'AUSSEVAYSSSE est citée en 1175 et appartenait aux chevaliers de Saint Jean de Jérusalem de Rayssac. Elle avait titre de prieuré et plusieurs terres et fiefs y étaient attachés. Plus tard elle devint annexe de l'église de LACAPELLE SEGALAR. Cette dernière paroisse dédiée à Notre Dame subsista jusqu'en 1790. La cour de l'ancienne ferme est sur l'emplacement du cimetière. Sur le bord de la route une stèle avec croix et inscription en perpétue le souvenir. Dans BONNAN une chapelle dédiée à MAGDELEINE était rattachée à la paroisse de Milhars, ainsi qu'une chapelle à Mayrin (recensées en 1642 par le diocèse d'Albi).

Il a existé du XIII au XVème siècle une famille en Bas Rouergue dont le patronyme est « de MILLARS » (qui s'écrit aussi MILHARS) originaire de VILLEVAYRE canton de NAJAC. Elle possédait le château de Millars des Cars (grosse métairie au puech) et nous retrouvons en 1215 Bertrand de Millars, en 1221 Bernard de Millars dans des transactions de terrains, puis en 1302 Guillaume de Millars, juriste à CAYLUS, qui fait reconstruire l'église de Notre Dame de LIVRON et vers 1330 Jean de Millars dans une transaction de terre avec les de GORCES à LADEVEZE. En 1491 Catherine de Millars épouse Jean de Berail de la branche de MAZEROLLES. Au 15^{ème} siècle ce fief faisait partie du patrimoine de la Maison de Castanet. En 1472, Antoine de Castanet en était seigneur. La famille de Millars semble éteinte aujourd'hui (leurs descendants étant entrés au couvent comme Jeanne de Berail abbesse en 1473 au couvent de Saint Pantaléon de Toulouse et en 1666 Antoine Bérail est chanoine de Moissac). Nous n'avons pas trouvé de relations avec notre village bien que ce soit la même famille BERAIL originaire de Cahors que nous retrouvons en 3 branches : Paulhac, Mazerolles et Mervilla à partir de 13^{ème} siècle.

Le 01 Janvier 2013 est née la **Communauté de Communes du pays Cordais** et de la communauté de communes du **Causse Nord-Ouest du Tarn : « 4C »**. Livers Cazelles et Saint Martin Laguépé sont rattachés à cette Communauté dont le siège est à Les Cabannes regroupe 18 communes (hors Montrosier). Compétences à traiter : finances, école, action sociale, culture, tourisme, routes et voirie, développement durable et agenda 21.

4 autres communes viennent rejoindre la 4C en 2023 : SALLES, LAPAROUQUIAL, NOAILLES, LOUBERS.

Le mardi **4 mars 2014** vers 10h, une partie du mur de soutènement du château s'est effondrée. Un pan de 20m de long sur 10m de haut s'est détaché de la terre et est tombé sur le chemin public au sol de

l'hoste. L'origine du sinistre serait due à l'usure naturelle du site et à un tassement du rocher sur lequel reposait le rempart. (il n'est pas à exclure une poussée de la terre due aux fortes précipitations de pluie tombées ces dernières semaines). L'entreprise GARRIGUES de Laguéprie procéda à la remontée du rempart durant l'été 2015. La réouverture du chemin communal au pied du rempart intervint au mois de décembre.

Le 1^{er} septembre 2014 fermeture de la caserne de gendarmerie de Vaour. C'est la communauté des brigades de Cordes, Vaour et Castelnau de Montmiral qui assurera la surveillance du territoire.

Le 8 Août 2015 mariage au château de Sandrine LAMBORELLE et Cédric BROSSET. Un vin d'honneur a été offert aux habitants de MILHARS à l'intérieur du château.

Décembre 2015, fermeture de l'entreprise de bâtiment BOSC, présente sur la commune depuis quatre générations.

Été 2017 attaque de la pyrale du buis dont la chenille dévore toutes les feuilles et assèche tous les arbustes.

Novembre 2017 mise aux normes sanitaires de la salle des fêtes

Décembre 2017 mise aux normes d'accès aux handicapés de la Mairie, aménagement d'un bureau pour le Maire et d'un bureau pour la secrétaire.

L'année 2017 connaît l'occupation par des locataires des 4 logements communaux enfin rénovés.

2021 ouverture d'un multiservices communal dans l'ancienne épicerie Barguès/Bauguil/Lachèze.

2025 occupation des 3 logements communaux au-dessus du multi-services venant ainsi compléter le patrimoine communal locatif : 3 logements à l'ancien presbytère, 1 logement au-dessus de la Mairie, 1 logement au-dessus de l'ancienne Poste, Le rez de chaussée de l'ancienne poste étant occupé par l'infirmière Bérangère ESCANDE.

Samedi 11 octobre 2025 : Inauguration de l'école-garderie

C'est sur le terrain de la famille LAPEYRE/RUFFEL acheté par la commune que la Communauté des Communes du Cordais et du Causse a fait construire une nouvelle école-micro-crèche délaissant ainsi la vieille école communale qui ne répondait plus à aucune norme d'hygiène et de sécurité pour l'accueil des enfants.

A la rentrée scolaire de septembre 2025 19 élèves sont à l'école primaire et 14 enfants sont au jardin d'enfants.

Mise à jour : Décembre 2025

Paul et Jean-Paul MARION

La composition de cette monographie ne prétend pas relater de façon exhaustive tout le passé de notre village de Milhars. Il reste suffisamment de points à éclaircir, des sujets à traiter, des questions sans réponse, d'autres sources à explorer. Je laisse à d'autres érudits, le soin de prendre le relais et d'enrichir cette base de recherche.

A la fin de cette monographie je demande à tous ceux qui la liront de m'en signaler les imperfections.

Certains d'entre vous peuvent avoir des renseignements connus dans la tradition écrite ou orale; je leur serai très reconnaissant de me les communiquer; de même si des erreurs me sont signalées, je les redresserai avec plaisir. Merci de m'aider à compléter ou corriger cette monographie afin que nos descendants aient une connaissance la plus complète du passé de MILHARS.

« Aux morts on doit la vérité »

Dans une Revue du Tarn du début du 20^{ème} siècle, il est présenté par Monsieur Charles PORTAL, Président de la Société des Sciences Arts et Belles Lettres, une importante monographie de la commune de MILHARS écrite par Monsieur Henri DARDENNE, trésorier payeur général à Carcassonne, vers la fin du 19^{ème} siècle. Voici ce qui a été exprimé lors de l'assemblée de cette Société :

Monsieur Charles PORTAL résume les divers chapitres de cet ouvrage considérable. Topographie, descriptions du village, du château et de l'église; notes statistiques, mesures, monnaies, population. – Les seigneurs de Milhars : la famille de Milhars, les d'Alfaro, de Cazaubon, de Castelnau (XIII^e XIV^e S.); les Bérail et Cazillac-Cessac, parmi lesquels on distingue Antoine de Cazillac, lieutenant général de l'artillerie mort en 1541, François qui combattit vaillamment à Metz en 1556 et mourut à Milhars en 1593, Charles qui fit reconstruire le

château de Milhars de 1600 à 1631, François II qui fut le premier marquis de ce nom et mourut sans enfant mâle en 1679; sa fille unique Charlotte épousa Charles de Blaigny de qui le marquisat passa aux La Roche Fontenille et aux de Voisins, puis à Chrestien de Lamoignon, neveu du fameux intendant de Bâsville et à François de Lamoignon fils de Chrestien, qui vendit en 1765 les terres et seigneurie de Milhars aux Rey de Saint G ry. Ancienne population, conqu te, f odalit , chartes, administration, justice, droits f odaux fiscaux, biens nobles et roturiers. Culte et instruction publique. Imp ts La soci t  sous l'ancien r gime. P riode populaire. Nombreuses planches (vues du village et du ch teau, du lustre de l' glise, dessins des blasons des seigneurs, etc... Monsieur PORTAL demande   la Soci t  de vouloir bien, en remerciant M. DARDENNE de sa communication si int ressante, lui exprimer le d sir de voir bient t son Histoire de Milhars livr e   l'impression. L'assembl e s'associe   l'unanimit    cette proposition et charge son Pr sident d'insister tout particuli rement aupr s de M. DARDENNE pour que son travail soit publi .

A ma connaissance, cet ouvrage n'a jamais  t  imprim  ni publi . Si quelqu'un a connaissance de l'existence du manuscrit de M. DARDENNE, ma famille serait tr s heureuse d'en prendre connaissance afin de compl ter et corriger la pr sente monographie. Jean-Paul MARION   MILHARS

Pour la période de ces vingt dernières années, on peut identifier trois types d'acteurs qui au fil du temps ont enclenché des actions complémentaires : Tout d'abord une démarche associative, citoyenne et bénévole, puis une démarche municipale avec l'appui d'organismes de coopération, enfin une démarche privée.

LA DEMARCHE ASSOCIATIVE : ASSOCIATION MIRS puis MIARS.

Ce fut celle d'un groupe de résidents permanents, en 1992, la plupart retraités, qui avaient choisis de rester ou de revenir vivre dans la commune de Milhars. Ils avaient le soutien de la grande majorité des familles de propriétaires des résidences secondaires communales, qui en plus de leur bien familial, avaient gardé leur fibre et leur âme Milharsaise.

*Ils créèrent une association du nom de **MIRS** (Milhars, Rivières, Sites) formulant l'objet de son action par **la sauvegarde et la promotion des sites Milharsais, nous sommes là, en plein dans notre sujet !***

*L'état d'esprit de leur engagement bénévole trouvait son fondement dans une révolte contre l'état d'abandon d'une partie de leur environnement communal auquel il ne pouvait même plus accéder puisqu'il était fermé et dangereux. Ils ne voulurent pas se résigner à cet état de fait, car en se référant à leurs souvenirs de jeunesse et à celui de leurs proches, cet environnement ne méritait pas le triste sort qui lui était réservé. **Il s'agissait d'un sursaut de fierté citoyenne organisé et formalisé par la structure associative créée**, pour lutter contre le manque d'attention et le laisser-aller portés aux sites communaux, que propriétaires privés et pouvoir public local se rejetaient sans apporter de solutions concrètes.*

LA DEMARCHE MUNICIPALE

*Véritablement impulsée à partir de 1995. Après trois années d'activité de l'association, l'initiative citoyenne fut fortement **relayée par la nouvelle municipalité, qui lui donna un cadre plus politique.***

Cet élan bénévole devint un objectif municipal d'intérêt général, qui proposait d'améliorer l'attractivité de la commune en prenant appui sur ses particularités et atouts existants, donc sur ces sites. Les actions qui seront mises en œuvre à ce niveau, devaient permettre, à moyen terme de palier au grave problème du dépeuplement communal, accentué par la fermeture de l'usine Lafarge. Elles devaient inciter ceux qui y habitaient à y rester, parce que, heureux de pouvoir vivre dans un beau village dont ils voyaient la dynamique, tout en provoquant l'arrivée et l'installation de nouveaux habitants, à la recherche d'une vie rurale, dans un environnement de qualité.

LA DEMARCHE DES PRIVES

Ce n'est qu'un peu plus tard, une fois que les effets des deux démarches précédentes vinrent concrètement et physiquement valoriser l'environnement du bâti ou du foncier dont ils étaient propriétaires à l'intérieur ou aux abords de ces sites, qu'ils vinrent s'associer à cette dynamique.

QUELLES ONT ETE LES DIFFERENTES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES TROIS ACTEURS QUI ONT ETE IDENTIFIES CI DESSUS :

A - SITE DU VIEUX VILLAGE

1 - Actions de « SAUVEGARDE ».

-Niveau associatif (MIRS puis MIARS ; association en sommeil en 2025 et depuis une dizaine d'années):

-réouverture, débroussaillage, nettoyage, entretien des cheminements.

-restaurations de vieilles toitures, des abords et de l'intérieur de la salle « Albert Lemaître », de divers murs de soutènement.

-Niveau municipal :

-restauration : du petit patrimoine (croix de la Cave, porte du Ravelin), des ruines avec l'apport de l'EMAC (école des Mines d'Albi Carmaux), du gros œuvre de la « maison du notaire », de diverses toitures,

-aménagement des ruines (cheminements, placettes, terrasses, plantations diverses),

-création et aménagement d'un abri patrimoine (rangement + WC),

-achat et rénovation de la salle patrimoine du « TINAL »,

-enfouissement des réseaux,

-rénovation de l'éclairage public.

-Niveau Privé :

Restauration et rénovation du bâti ancien, vétuste et détérioré qui a concerné la réhabilitation de neuf maisons d'habitations.

2 - Actions de « PROMOTION ».

-Niveau Associatif (MIARS):

- mise en valeur lumière du Château et de son mur d'enceinte,

- installation d'une signalétique en pierre au niveau des places et des portes,

- installations des premiers équipements du fleurissement (l'association MIRS ayant précédé l'action du groupe du fleurissement communal en commençant à fleurir le vieux village),

- créations et organisations d'animations,

*festives : soirée, théâtre, concert, cinéma en plein air, feu de la St Jean,

*culturelles :

-expositions, au début dans la salle Albert Lemaître, puis dans le TINAL, avec un thème central sur un aspect du patrimoine Milharsais, et une implication des enfants de l'école, (concours de photos, de dessins, de peintures...),

- création et édition de plaquettes touristiques, historiques et patrimoniales : « Milhars, visite d'un village occitan », et les deux plaquettes « Milhars, histoire d'un village occitan ».

-Niveau municipal :

- mise à disposition gratuite de la salle Le Tinal, au bénéfice de l'association MIARS, pour l'organisation d'animations culturelles couvertes.

- prolongement de l'action de l'association par le groupe du fleurissement,

*avec création et aménagement des jardins à thème, des terrasses fleuries, des plantations de noyers et de la vigne, et de leur entretien,

*création et édition de la plaquette touristique « Milhars, le sentier des jardins et des fleurs », et du site internet « Milhars, le village fleuri »,

- création d'un parking visiteurs et élaboration d'un arrêté de stationnement dans le vieux bourg,

- consolidation de l'entretien du site en période touristique,
- promotion touristique avec l'action de l'office de tourisme,

-Niveau privé :

- promotion touristique de l'habitat, création de gîtes et de chambres d'hôtes,
- promotion historique sur internet, « monographie sur le village castral de Milhars ».

B - SITE DE LA RIVIERE CEROU.

1 - Actions de « SAUVEGARDE » :

-Niveau associatif (MIARS):

- réouverture et entretien du chemin sur berges du lavoir à la Fontaine des Lépreux,
- nettoyage de printemps des berges avec le syndicat de rivière,
- nettoyage et assainissement de « l'esplanade de la carrière du Rocher »,

-Niveau municipal :

- en collaboration avec le syndicat de rivière,
- *dépollution, nettoyage et entretien des berges,
- *rénovation des chaussées et installation de passes à poissons,
- restauration de la voie sur berge, Lestel-Le Combal, avec l'école des mines,
- diverses restaurations : lavoir de la Fontaine, route de la rivière, berges effondrées à Aussevaysse,
- création d'un parking rivière, emplacement traditionnel du bouilleur qui fabriquait l'eau de vie (la blanche), transféré cette année 2015 dans l'espace de propreté du Ségalar, à proximité de l'aire de stockage des conteneurs à ordures ménagères,

-Niveau Privé :

- restauration d'une zone sans culture le long de la berge,
- restauration de bâti, moulin de la Terrisse.

2 - Actions de « PROMOTION » :

-Niveau associatif (MIARS) :

- organisation d'une animation festive annuelle, journée brocante,
- organisation d'une animation culturelle : exposition, l'eau et les moulins à Milhars, photos, peintures, et exposition Cérou hier et paysage d'aujourd'hui avec la participation des enfants de l'école,
- organisation d'activités spécifiques rivières :
 - *lâchers de truites,
 - *réalisation et mise à disposition publique de barques,
 - *organisation d'une compétition départementale de Kayak,
 - *découverte du Cérou, descente en kayak,
- projet de mur d'escalade à la carrière du Rocher.

-Au niveau Municipal :

- création et aménagement d'un accueil rivière : aire de repos et de pique-nique de la saulaie,
- création d'un ponton de pêche pour les handicapés,
- organisation de la « fête de l'osier » avec le groupe du fleurissement.

-Au niveau privé :

- projet de rénovation d'un moulin à farine.

C - SITE DE LA VALLEE DU BONNAN

1 - Actions de « SAUVEGARDE.

-Au niveau Associatif (MIARS) :

- réouverture du chemin qui amène aux « escaliers »,*
- débroussaillage d'une parcelle et son entretien, au « Prat del riou »,*
- restauration de la croix de l'entrée du Bonnan.*

-Au niveau Municipal :

- achat d'une parcelle avec source à l'entrée du Bonnan,*
- débroussaillage du ruisseau et des vestiges de la chapelle de « la Magdeleine », avec l'école des Mines,*
- entretien et faucardage annuel du chemin du tour du Bonnan, sans en détruire la flore,*

- Au niveau Privé :

- rénovation de divers bâtis (anciennes granges),*
- entretien des rives et curage du ruisseau,*
- rénovation de la zone humide de l'entrée du Bonnan.*

2 - Actions de PROMOTION.

-Au niveau associatif (MIARS) :

- animation festive, le repas champêtre,*
- animation d'une exposition centrée sur Bonnan, photos, peinture,*
- recherches et études, historiques, hydrologiques, patrimoniales.*
- création d'un parking visiteurs.*

- Au niveau Municipal :

- inscription de la vallée à la boucle de randonnée de label départemental,*
- arrêté de circulation, interdisant la boucle à tout véhicule à moteur sauf riverain et chasseurs en période de chasse.*

-Au niveau privé :

- installation d'une signalétique,*
- création d'une petite aire de repos à l'entrée,*
- ouverture d'une cabane exposition à la « Trancheire ».*

D - SITE DU CAUSSE

1 - Actions de SAUVEGARDE :

-Au niveau associatif :

- débroussaillage et installation d'une signalétique au dolmen du « roc de la vierge »,*

-Au niveau Municipal :

- suppression et réhabilitation des anciennes décharges,*
- débroussaillage et réouverture de l'ancien chemin de Vaour, par l'école des Mines,*

-Privés :

- tendance forte à la dégradation des paysages forestiers.*

2 - Actions de PROMOTION :

-Au niveau Associatif :

- organisation d'une expo sur les dolmens de Milhars,*
- édition de la plaquette sur la boucle de randonnée du dolmen du « roc de la vierge ».*

-Au niveau Municipal :

- accompagnement et soutien à la randonnée pédestre, La Gréshinhola.*



Armoiries de la communauté de Milhars arborées actuellement.

Blason d'argent à un chevron d'azur. Edit de novembre 1696

Le sceau d'Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse de 1285 à 1294 et attributaire du fief de Milhars à Géraud de Cazaubon, comprenait un chevron sensiblement identique.

Autre blason utilisé par la communauté de MILHARS vers 1950.



D'argent au chevron d'azur portant en champagne une onde de même surmontée d'un pont de sable, au chef de gueules chargé d'un cor de chasse d'or

Nombre d'habitants en 1999 et 2009 : 262; **242 en 2020**

Nombre d'habitants en été en 2009 : 500

Résidences principales : 12

Résidences secondaires : 51; 71 en 2020

Logements vacants : 25 en 1999; 5 en 2020

Superficie : 1628 ha

Altitude : 130 m / 461m au Pech

Dont 65% de forêt et 30% de surface agricole

Demande de permis de construire neuf: 1,5 par an au cours des 10 dernières années

Le patrimoine ancien habitable comprend au moins 5 logements abandonnés en 2010

Les limites du bourg ont été augmentées en 2009 depuis Lizoule à l'église du fait de constructions neuves le long de la D600.

Création du lotissement de chalets aux Grailhettes en 2009 (4 lots).

1. Population entre 1800 et 2000 : 1804 800 habitants, 788 en 1806; **837 en 1820**; 809 en 1829; 829 en 1835; 778 en 1856; 773 en 1862 et 1866; 748 en 1876, 691 en 1881-1885; 661 en 1886; 655 en 1889; 631 en 1891-1893; 557 en 1896; 516 en 1901; 508 en 1906; 443 en 1911; 369 en 1921 dont 52 fermes; 416 en 1926; 436 en 1931; 431 en 1936; 380 en 1946; 385 en 1954; 374 en 1962 dont 80 fermes; 350 en 1968; 351 en 1975; 341 en 1982; 316 en 1990; 262 en 1999 et 2009 dont 6 fermes.

2. Inventaire en 1862 : *Dictionnaire du département du TARN de A. TRANIER*

Superficie de la commune : 1628 ha ou 16,28 km²

Nombre de maisons : 206

Blé, avoine et seigle : Dont 437 ha en terres labourables

Population : 773

Dont 15 ha en jardins

dont Saulieu bas : 40 et 9 maisons

Dont 30 ha en prés

dont Saulieu haut : 37 et 6 maisons

Dont 298 ha en vignes

dont Aussevaysse : 33 et 8 maisons

Dont 540 ha en bois

dont Grézelles : 56 et 11 maisons

Dont 264 ha en friches et pâtures

dont Landes : 72 et 15 maisons

3. <u>Recensement en 1872:</u>	<u>Commune</u>	<u>Village</u>
	206 maisons	60 maisons
	703 habitants	208 habitants

Repères météorologiques

Pluviométrie année normale : 770 mm Mois les plus pluvieux : Avril et Mai 78 mm chacun
Ensoleillement moyen annuel : 2114 heures (2351 h en 2022)

Principales inondations du Cérou ou/et de l'Aveyron, du Tarn. Leurs bassins sont soumis à l'influence des pluies des Cévennes qui remontent de la Méditerranée :

Crue du 26 septembre et 2 octobre 1376 pour le Tarn, 11/12/1394, septembre 1567 pour le Tarn, 1600, novembre 1609 pour le Tarn, 08/02/1618, juillet 1652, décembre 1660, mai 1671, entre 1679 et 1681, 1709, juin 1712, 1723, 1728, 1763 (4^{ème} hauteur de crue), **18 Novembre 1766 (11m à ALBI)**, mars 1791, 1826, 3 et 4 février 1833, 1855 avec début d'une épidémie de choléra, 14 décembre 1866 forte crue qui emporta la passerelle au moulin d'Aussevaysse; 19 Octobre 1872 (2^{ème} hauteur de crue), juin 1855, janvier 1856, juin et septembre 1875, 1901, 1906 inondation de la plaine des Landes (3^{ème} hauteur de crue), 1908 inondation du Cérou qui finit d'emporter le lavoir,

* **2 et 3 mars 1930** (crue la plus haute **8m**; voir niveau atteint sur les plaques au pont de Milhars, au pont de Lizoule, maison Tournié aux Landes), (1^{ère} crue du siècle pour le Tarn à ALBI) 17 juin 1932,

* **13 et 14 décembre 1981 « crue cinquantennale -> 5,3 m »**, **novembre 1982** (2^{ème} crue du siècle pour le Tarn à ALBI), 1991, Mai et 15 **novembre 1994** (3^{ème} crue du siècle pour le Tarn à ALBI), 7 et 8 Décembre 1996, 4 Février 2003 (5^{ème} hauteur de crue), 2018,

* **MILHARS le 01 février 2019 → 2,64m et 1et 2 février 2021 → 3,96m** et 5,6m pour l'Aveyron à VAREN

* **MILHARS le 13 février 2026 → 3,67 m** et 5,92m à VAREN

Confluences des rivières:

Le Cérou et la Seye se jettent dans l'Aveyron à MILHARS. Le Viaur se jette dans l'Aveyron à Laguéprie. La Vère se jette dans l'Aveyron à Bruniquel. La Baye se jette dans l'Aveyron à Varen.

L'Aveyron se jette dans le Tarn à Meauzac après Albias.

Le Tarn se jette dans la Garonne à Saint Nicolas de la Grave après Moissac

Le Lot se jette dans la Garonne entre Aiguillon et Nicole en amont de Tonneins.

GOLFECH (sur la Garonne en aval de Valence d'Agen) bénéficie de l'eau de ces rivières pour le refroidissement de ses 2 réacteurs nucléaires de 1300 MWe depuis 1991 et 1994.

Vents dominants : Lou ben drets ou la cisampa, est la bise du **Nord** qui apporte le beau temps froid.

Le vent du **Nord-Ouest** sous influence océanique, lou boun ben ou ben-grand ou galerne ou ben graniboul car il mûrit les blés ou lo vent negre.

Le vent d'**Ouest** sous influence océanique est appelé le Cers.

Le vent de pluie, lou ben plets ou lo vent de las tubas, qui vient du **Sud/Sud-Ouest**.

Sud-Est et Est/Sud-Est sous influence méditerranéenne (autan ou lou souledré) qui souffle une cinquantaine de jours par an. **L'autan** souffle sec et réchauffé par effet de fœhn sur 1,5 jours ou 3 jours ou 9 jours et est suivi de pluie.

L'autan noir, chargé d'eau, déferle sur le département en avril 1588 et au printemps 1592

Grandes Tempêtes ou la bentado (120 à 150 km/h) en 1596, 1703, 1756 et 5 et 7 septembre 1788, 1854

Terribles ouragans : 10 septembre 1995 (N.O.) et 27 - 28 décembre 1999 (« Martin » O/S.O). 24 janvier 2009 « Klaus » remontant de l'Océan par la Gascogne.

Très gros orages de grêle le lundi 28 juillet 1692, août 1715, 1716 et juin 1729, 10 août 1788, juillet et 22 novembre 1852.

Été pourri en 1770.

Été exceptionnellement pourri en 1816 avec la gelée blanche en juin qui mis à mal les noyers.

Températures extrêmes : Étés torrides en 1817 et 1822. +40 en août 1900 et **1923 (+44°C à TOULOUSE et ALBI le 8/8; lié à l'autan blanc)** et juillet **1949**. 12 août **2003** on enregistre 40,8°C à ALBI. Le 24 août **2023** on enregistre 42° à ALBI, TOULOUSE et MONTAUBAN, vague de chaleur du 22 au 25 Août.

Grande sécheresse de 1533 va durer 5 ans dont celle de 1539 où il ne plut que 3 fois entre la semaine sainte et la Toussaint. Puis celle de 1556 qui commence dès février. 1767, 1771, 1785, **1793 sécheresse extrême**, 1893, 1904, 1943 du 15/05 au 10/11 sans pluie et 1949 l'Aveyron et le Cérrou sont à sec. Année sèche sans pluie: 1958 et 1967. Étés exceptionnellement chauds en 1970, 1976, (Juin, juillet, Août) 1979, 1982. **1989-1990** : sécheresse longue et intense. **canicule 1922, 1997, 2003, 2011** le printemps est le plus chaud depuis 1900 et le plus sec depuis 50 ans. **2022** sécheresse Juin, juillet Août et vagues de chaleur à 39°. Si l'année 2022 a été chaude et sèche, elle a connue 44 jours de gelées alors que la moyenne est de 38 jours.

Six vagues de chaleur ont été observés après le 15 Août depuis 1947 en 2001, 2009, 2011, 2012, 2016 et 2017.

Très bel été ensoleillé et **Automne chaud en 2009, 2015, 2022**.

Les grands froids :

Le TARN connaît de grands froids en 400 et 462 tandis qu'en 562 la neige tombée persiste pendant plus de cinq mois. Les rivières tarnaises sont prises par les glaces en 1133, 1213, 1216 et 1334. Les gelées durent de trois à huit mois.

Hivers rigoureux de 1535, 1562-1573, 1589-1590 puis 1608 où la neige resta 2 mois sans fondre et provoqua une grande famine et 1616.

Mois le plus froid : février 1442, 1649, 1665, 1683, 1684, 1685 où les blés gelèrent en juin, 1687, 1693, 1694 où l'Aveyron est gelé pendant 1 mois causant de gros dégâts aux moulins; pendant près de 18 mois le soleil ne brilla presque pas ce qui engendra une grande catastrophe naturelle.

L'hiver 1657-1658, celui **6 janvier au 21 janvier 1709 (année de référence avec -20° diurne)** le gel fit rompre les chaussées, les arbres se fendaient, le vin gelait, l'eau de vie « glacinait » et les animaux mouraient du froid. L'hiver 1729 connut une quantité de neige inhabituelle tombée entre Noël et le 24 janvier. Fortes gelées du 11 au 15 mars 1746 et du 20 au 25 avril 1751. L'Hiver de 1752 - 1753 fut très rude (arbres et rivières gelées) et sera suivi de pluies diluviennes.

L'hiver 1765-1766 on enregistre le gel des rivières pendant quinze jours. On cite les hivers de 1770 **comme le plus long et rude**, 1779, 1788-1789, 1792-1793, 1795, 1819-1820.

Apparition du thermomètre vers 1829 pour relever les températures.

1829-1830 (du 25/12 au 17/01 avec 15cm de neige et -17° avec rivières gelées). En 1840 le long hiver froid et humide voit l'apparition du typhus dans le Villefranchois. Janvier 1842, février puis décembre 1853

1870-1871, 1879-1880-1881 furent aussi des hivers très froids. En 1916 et 1917 "on trouvait le café de la veille gelé dans la casserole le matin" à Milhars.

15 Janvier 1926 (-17°) - Hiver 1938 très sec et gelées printanières qui ont anéanti le vignoble.

Le 25 février 1940 le TARN est entièrement gelé à ALBI et on peut le traverser à pied (-18°). Même situation en 1942 et 1947.

L'hiver 1955-**1956** a causé de gros dégâts à la végétation avec 30 jours consécutifs de gel en **Février** et la température est descendue à -17°.

L'hiver 1962 -1963 avec 3 mois de grands froids et dont le gel permanent du 12 janvier au 6 février fit suite à des pluies et causa de gros dégâts aux routes. (-18° à MONTPELLIER).

Un grand froid a démarré le 23 décembre 1970 jusqu'au 6 janvier. Tarn et autres rivières gelées.

Première quinzaine du **4 au 17 Janvier 1985** on enregistre -19°C à TOULOUSE, GAILLAC, ALBI -20° à VAOUR. 9cm de glace sur la rivière TARN.

Grand froid 8 jours de gel avec 13cm de neige du 17 au 21 janvier 1987 de -14,5° à -6°. 12 jours après le thermomètre affiché +17°

Albi est sous la neige le 12 janvier 1999.

Du 15 au 26 décembre 2001 le Cérrou est totalement gelé et on enregistre plusieurs débuts de journée à -13°C.

A la fin du mois de Janvier **2006**, une vague de froid sibérienne s'abat sur la France. Le 28 Janvier une dépression venue de Méditerranée remonte du Sud Est mais est bloquée par l'air glacial entraînant d'importantes chutes de neige sur l'Albigeois pendant 48 heures avec 35cm à ALBI. Ce fut le plus gros épisode neigeux depuis **1976**.

Tremblement de terre : sur la faille de Villefranche en 1775, fortement ressenti à Villefranche de Rouergue et qui causa quelques lézardes aux bâtisses.
20 juillet 1854 à 2h55 trois secousses sont ressenties dans l'albigeois.

Une invasion de sauterelles : En 1900 un imposant nuage de sauterelles a ravagé les cultures du Nord-Est tarnais. L'année suivante, au mois de juin, le même phénomène se reproduisit. Elles furent anéanties par le feu mis à la paille dans laquelle les habitants les avaient repoussées et regroupées.

Ref : Météo en folie dans le Tarn de Paula et Olivier ASTRUC - Chapitre 3 – Les nouveaux mystères du Tarn – Ed de Borée 2009 et Un siècle de faits divers dans le Tarn.

Les catastrophes météo dans le Tarn – Catherine CHARLES - Archives et Culture – 2009

La Dépêche – Vincent VIDAL – 2023

Quelques professionnels à Milhars découverts à la lecture d'actes notariés:

NOTAIRES : Ils résidaient dans le vieux village et dans la maison qui a été restaurée en 2002 par la municipalité pour en faire un logement. On pouvait voir dans les années 1950 de magnifiques plafonds peints à la française dans la pièce du 1er étage.

1541 Jehan RODEON

1565 Jean BOURGUET. Une commission lui est donnée par Marie, infante du Portugal et dame de la sénéchaussée du Rouergue

1590 Jean BOURGUET, sur ordre et financement des « papistes » cordais, fit raser un fort à l'emplacement du château de ROQUEREINE tenu par les huguenots de SAINT-ANTONIN.

1599 François ANDRE, successeur de BOURGUET, reçoit une commission de Marguerite, reine de France et de Navarre

1679 Sieur de VARENNE, juge de Milhars.

1682 – 1770 La famille GAUGIRAN tenait des terres en fermage à Milhars. Abel GAUGIRAN est né à Milhars en 1705 et sera notaire royal de la seigneurie. Il a un frère Pierre GAUGIRAN deviendra notaire à CORDES et dont le fils Bernard s'établira dans la maison GAUGIRAN et épousera Catherine Flottes.

Abel aura Antoine, François et Marie-Anne Antoinette (1734-?) qui épousera Jean-Félix Mersier de Cordes.

Antoine GAUGIRAN sera notaire royal et juge, puis le 25/10/1790 juge au Tribunal de GAILLAC.

François GAUGIRAN (1747-1822) est né à Milhars et effectuera des études de médecine à Montpellier et une agrégation à Toulouse. Il sera médecin à Toulouse et deviendra plus tard le Président de la Société de Médecine de Toulouse. Il épousera Thérèse Dispan et auront une fille Pierrette (1772-1847) qui épousera Jean-François Lassave (1766-1847) qui sera Directeur de l'Ecole de musique de Toulouse et le fondateur et correspondant de la succursale de l'Ecole Royale de Musique de Paris à Toulouse.

1758 Jean Baptiste DEZES, notaire royal à Milhars

1777 Pierre Jean Louis DEZES, notaire royal à Milhars puis à Varen

1784 Bernard GAUGIRAN (cousin d'Antoine) de CORDES est avocat au Parlement de Toulouse et est désigné Procureur juridictionnel du Marquisat de Milhars

Le 3 mai 1792 est créé la charge de notaire public. DEZES

1811 Antoine Joseph HIGON (dit HIGON fils) notaire impérial résident à Milhars

1815 – 1835 Jean Auguste Clément FAVAREL **Notaire**

1846 – 1862 Cyprien, Antoine, Maurice VALETTE; en 1858 il est suppléant du juge de paix FRAUCIEL siégeant à VAOUR et conseil de l'arrondissement de GAILLAC

1875 - 1894 Adrien-Léon GIL, qui sera Maire de 1886 – 1889. L'office se tenait dans le bâtiment mitoyen de la maison Ricous route de Cordes. Il résidait aux Landes.

1849-1885 Maître VALETTE est **notaire** à Milhars et juge de paix suppléant sur le canton de

VAOUR; il sera remplacé par Maître GAUGIRAN.

1885 – Adrien-Léon GIL, notaire à Milhars

Le **15 avril 1899**, par décret du Président de la République, l'office notarial de Milhars vacant par suite du décès de M. Adrien-Léon GIL, est supprimé. Les minutes sont attribuées à M. VAISSIERES, notaire à VAOUR, qui en demeure détenteur.

A partir de 1901 les actes notariés sont enregistrés à CORDES chez Maîtres Louis FAVAREL ou BOSC et à VAOUR chez Maître Jean-Pierre VAISSIERE (ancien Maire de VAOUR et Conseiller général en 1913). Pierre Armand VALETTE est alors huissier de justice près du tribunal civil de GAILLAC en résidence à VAOUR.

AVOCAT : 1749-1763 Jean Baptiste RICOUS (Bourgeois de CORDES)

PERSONNELS de l'organisation publique :

Perception sur 8 communes: 1829 NICOLAU; 1836 et 1846 GROS de PERRODIL Marie-Alphonse résident au château de MOUZIEYS; 1858 CROEDEY; 1863 Prosper PALAZI; 1866 BERNADOU; 1873 Louis ROQUES et 1877 Aristide LAFON. La perception sera transférée à Vaour en **1881**. M. MALPHETTES qui était alors percepteur à Milhars, sera muté à Vaour.

Enseignants :

1835 ALIOS, qui sera suspendu par la municipalité en 1836 pour sévices envers les élèves.

1849 Paul MATTHIEU instituteur primaire

1856-1858 Jean-Pierre CAREL instituteur communal du primaire pour les garçons âgé de 28 ans

1858 Catherine GAYRAL institutrice communale du primaire pour les filles

1861 Matthieu PAUL, qui sortit de l'école normale d'Albi.

1862 Mme CADARS institutrice communale du primaire pour les filles

1864 LAPORTE Antoine Benjamin âgé de 24 ans, instituteur public

1866 Melle CARLES (sœur Augustin) institutrice communale,

1866 VALETTE Bazile âgé de 33 ans,

1868-1895 Jean-Baptiste Philippe AUDOUI instituteur public âgé de 24 ans en 1868. Il a épousé Marie-Albine TEYSSEYRE et a eu une fille Léa Albine le 21/08/1868 qui épousera un MOLINIER.

1879 Mademoiselle Antoinette GARDEL, institutrice communale

1880 Mademoiselle Félicité GALIBERT

1883 Madame Félicie TOUVET née LATOUR, institutrice

1884 - 1889 Mademoiselle Rosalie POUGET institutrice communale du primaire pour les filles.

1885 – Jean-Baptiste Philippe AUDOUI, instituteur dans nouvelle école

1889 Mademoiselle Olympe LATOUR

1894 Mademoiselle Maria MICOTS institutrice stagiaire

1897 Mademoiselle Antonia PORTES

1899 Monsieur Augustin COURBATIER

1913 Mr CAPELLE et Mme CAPELLE,

1916 Mademoiselle Irène PICANDEL

1917 Madame Doria CROS

1925-1928 Monsieur Rémy DOUZAL

1928-1932 Monsieur LENCOU Lucien Denis

1933 Monsieur Gilbert SERIN

1937 Monsieur Raymond GIL – Il donnait en punition aux élèves d'aller lui chercher des sauterelles dans le pré communal afin qu'il puisse aller pêcher le cabot dans le Cérou à la fin de la classe.

1938 Mademoiselle Lucienne LAU

1939 René IMBERT instituteur primaire mixte à l'école de garçon en remplacement de, Raymond GIL, mobilisé.

Madame CROS

Melle PALIS – jeunes enfants

1953-1967 Melle Cécile VILLENEUVE – jeunes enfants
1951-1971 Monsieur Jean VIALAR – primaire mixte. A remplacé Mr GIL
1967-1986 Madame Lucette RICOUS – jeunes enfants
Classe unique à partir de 1986
1971-1991 Jean Claude VIALA – primaire mixte

L'instituteur pouvait faire fonction de secrétaire de mairie comme prévu dans la loi GUIZOT et il devait rédiger les actes d'état civil et procès verbaux divers. Ce fut le cas de messieurs DOUZAL, LENCOU, VIALAR et VIALA qui furent les derniers à cumuler cette double fonction. Résidant au-dessus de la Mairie il avait une disponibilité, un contact et toutes les connaissances nécessaires pour dépouiller le courrier, répondre aux différentes administrations, aider le Maire dans l'organisation des conseils municipaux. Les administrés faisaient appel à lui pour remplir des formulaires administratifs ou la sacro-sainte feuille de déclaration des revenus. Au 19^{ème} siècle on trouve l'instituteur ou le perceuteur comme témoins de mariage de couples milharsais.

1913 **facteur-receveur** : M. DALENC

1913 Débitant de tabac et **receveur ruraliste** : RIVIERES

1860 Jean-Joseph CROUZET, **médecin** à Milhars demeurant à NOAILLES

La **gendarmerie** de VAOUR est une brigade à pied de 5 gendarmes. En 1885, une brigade à cheval est demandée aux autorités départementales. (Elle sera toujours à pied en 1913 pour couvrir Itzac, Marnaves, Milhars, Montrozier, Penne, Ratayrens, Le Riols, Roussayrolles, St Michel de Vax). Fermée définitivement le 1^{er} septembre 2014.

Prêtres :

Curé de Milhars en 1784, Pierre Charles LAMOTHE refuse de prêter serment à la constitution civile du clergé et est incarcéré du 20 juin 1792 au 23 septembre 1794. Il reviendra dans sa paroisse et se soumettra aux lois de la république en se tenant tranquille et paisible. Le vicaire VALETTE avait prêté serment en avril 1791. Natif d'Albi en 1765, il fut élu à la cure de Labastide de Lévis et resta en poste jusqu'en 1794.

1799 PORTES Dieudonné

Abbé VIGUIER 1858 à 1866

A. BRUGUIERE 1866 à 1881

Prosper THIERS de 1881 à 1902

LACROUS de 1902 à 1906

O. ANDRE de 1906 à 1922, inhumé dans le cimetière derrière le chœur

CAVILLE de 1922 à 1942, inhumé dans le cimetière à côté d'O. ANDRE.

Pierre ASSIER de 1942 à 1950

MARTIEL de 1950 à 1963

ALBERGE de 1963 à 1980, dernier curé ayant résidé au presbytère de Milhars.

ARTISANS et COMMERCANTS ayant exercés à MILHARS :

1690- 1809 Antoine CABRILLAC, Arman CABRILLAC, **tisserand**

1749 Jean DELPECH, **maçon**

1765 MOLINIER Bernard, **marchand**

1765 LAPEYRE Jean-Jacques, **cordonnier**

An 12 LAVEYRIE Jean Pierre, **charpentier**

1815 Guillaume BONNET, **forgeron**

1815 MONTPAR ou MONPAR Antoine et Jean (fils) , **cordonnier**

1827 TEYSEEYRE Raimond, **tisserand**

1829 PECH Gabriel, **tisserand**

1831 Jean-Jacques CABRILLAC **cultivateur** (il possédait une chènevière à RATAYRENS comme beaucoup d'habitants de Milhars plus particulièrement à SAULIEU et le long de l'Aveyron). Son fils Antoine CABRILLAC était né vers 1814 et marié avec Marie Julie AUDIBERT. Il décéda le 23 octobre 1855 à ALBI où il résidait rue du Palais. Il était **conducteur de diligences** et exerça son métier pendant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle sur les routes postales d'Albi-Valence ou Albi-Montauban puis Albi-Lavaur.

1849 Jean Pierre CABRILLAC, **cultivateur**

1846 Louis DONNADIEU, 1889 DONNADIEU, BARRERE, GIL : **menuisier**

1855 Jean Pierre LAFON, **menuisier**

1859 François GIL, **épicier**. (Le père et le fils furent membres du jury d'expropriation sur l'arrondissement de Gaillac). Une fille GIL épousera BARGUES qui viendra s'installer et prendra la suite de l'activité.

1862 Jean BAYOL, **charron**

1862 BARGUES, **maçon**

1873 Joseph CABADY, **buraliste**

1877 Jean-Baptiste RIVIERES, **menuisier**

1880 Marcellin DURAND, 1889 DURAND et BARGUES : **forgeron**

1880 Adrien DAUDIBERTIERES, **cordonnier**

1882-1889 SUDRE : **charron**

1885 Auguste BOURGADE, Philippe PRAT, PERIE : **cordonnier**

1885 Jean BAYOL, **charron**

1886 Joseph CABADY, **négociant, aubergiste, boucher, cafetier**

1889 BAYOL; **carrossier**

1889 RIVIERE; **boulangier** (porte des ormeaux), buraliste, cafetier, aubergiste

1889 CABADY, BOURDONCLE, RIVIERE, VALETTE : **Cafetier**

1889 GERVAIS François, BOURDONCLE, RIVIERE, CABADY : **aubergiste**

1889 ANDRIEU, GUIBAL : **charpentiers**

1889 GIL, CABADIE, PAUZIE : **épiciers**

1889 CAZES, VALETTE : **couturières**

1900 BARGUES **cordonnier puis épicier, café**

1900 BARGUES-GIL **viticulteur, négociant en vin, épicerie**

1900 MERCADIER Ernest, **distillateur**, bouilleur de cru;

1902 DONNADIEU François, **menuisier**

1902 Jules LOUPIAC, **maçon**

1913 RIVIERE est **débitant de tabac et receveur buraliste**

1950 1970 FOURES puis 1970 1990 BOUSQUET, **boulangers** porte des ormeaux

1999 Fermeture de l'épicerie LACHEZE

2004 Fermeture de la boulangerie PEYRO. Local repris par le café associatif de La croix d'Alric

2013 Fermeture de la charcuterie, épicerie LEMEUNIER

2015 Fermeture de l'entreprise de construction de bâtiment BOSC.

2017 Fermeture du bar associatif de La croix d'Alric. Le local revient à sa propriétaire.

2021 Ouverture du multiservices communal dans l'ancienne épicerie BARGUES/BAUGUIL/LACHEZE

2023 Reprise du multiservices qui devient « Le Repère »

La consultation de **médecin** pour les habitants de Milhars se faisait à LEXOS (Dr DELMAS en 1866, VILLENEUVE en 1889, RINGUET 1906-1944, TEBOUL, AUPERIN).

2014 Ouverture du centre médical de VAREN

Pharmacie à VAREN, CORDES ou LAGUEPIE.

1913 Dr AMOUROUX à RATAYRENS.

1913 **Vétérinaires** : CAMINADE à Cahuzac ou MERCADIER à LAGUEPIE.

Les Marquis de MILHARS étaient devenus des « industriels » de la meunerie au 17ème siècle.

1- LES MOULINS de MILHARS sur le Cérrou

MOULIN de la GARENNE

Ce moulin a été construit par Jean TEYSSEYRE vers 1800 sur un terrain cédé par la famille LAVILLE-BOSC sous condition que ce moulin soit à blé.

En 1803, Jean-Jacques de REY de SAINT GERY se heurte à Jean TEYSEYRE car il se dit propriétaire du moulin de la Garenne et demande l'autorisation de reprendre l'activité du moulin. Le 30 juillet 1803 une pétition est adressée par Mr de SAINT GERY au Préfet du Tarn « se plaignant que le citoyen Jean TESSEYRE a fait construire il y a trois ans un moulin sur la rivière de Cérrou sans aucun titre quelconque... »; il est dit que la hauteur de la chaussée va noyer la source et le lavoir.. et limiter le tirage de la rivière en aval du moulin de La Terrisse.

Ce moulin était équipé de 4 meules pour la farine et a fonctionné jusqu'en 1960.

Le dernier meunier fût Gaston ANDRIEU.

En 1922 les propriétaires sont Madame veuve ANDRIEU et Fils; hauteur de chute 1,70m; débit annuel moyen 1 640l; puissance normale brute 27kw

Ce moulin produisit de l'électricité pour le village de 1910 à 1930 grâce à un alternateur entraîné par une turbine installée en pied de chaussée. La distribution était assurée à certaines maisons qui disposaient pour 250 F par mois de l'éclairage électrique.

Lorsqu'une baisse de tension était observée, les usagers l'expliquaient par "le passage d'une feuille".

Les bâtiments sont à la vente en 2014 par la famille ANDRIEU.

Nouveaux propriétaires en 2017.

MOULIN de la TERRISSE

L'origine de ce moulin remonte à Charles de CAZILLAC 1593 –1633 et quitta la propriété des châtelains vers 1800.

Le moulin de la Terrisse fait partie des biens nobles en 1705, et le Seigneur Marquis de MILHARS en jouit dans la Seigneurie du dit lieu de Milhars. (Extrait du COMPOIX 1705).

Ce moulin disposait de 2 meules et a produit de la farine jusqu'en 1950.

Il y avait une activité annexe qui était le charronnage.

Le dernier meunier fut Célestin MOLINIER. Le bâtiment existant appartient à un membre de la famille MOLINIER.

MOULIN d'AUSSEBAISSE appelé aussi MOULIN de RIVIERE

Ce moulin n'est pas mentionné sur le cadastre de 1839 et se situait en aval du gué de l'ancien passage de franchissement du Cérrou sur la draye qui reliait Roussayrolles à La Colombarié.

Il fut construit par Jean Teyseyre vers 1807 dont la hauteur de la chaussée fut contestée par les riverains.

Pierre Tressols en 1854 et Joseph Lasserre en 1867 en sont les propriétaires successifs et demandent l'autorisation de construire une passerelle en bois le long de la chaussée pour l'exploitation et l'entretien du moulin.

Ce moulin disposait de 2 meules.

Le dernier meunier fut Joseph LASSERRE dont le père Célestin LASSERRE était un sacré conteur qui attirait les enfants. Célestin est mort en 1906 après une crue terrible du CEROU.

Un incendie détruisit entièrement la maison d'habitation et le rez de chaussée du moulin en 1920. La crue de 1930 finit d'emporter les restes du moulin dont il ne reste plus aujourd'hui que les murs et la chaussée.

MOULIN de LA DAGUE à CORDES

Ce moulin appartient à la famille de Cazillac-Cessac en 1598. Dans un acte de cession du domaine de Lestar à M. d'ALGUIES il est rapporté l'existence du moulin à 3 meules. Ce moulin fonctionnera jusqu'en 1930 où il sera détruit par la crue mémorable et destructrice.

L'exploitation des registres notariés du 14^{ème} siècle dans le cordais permet de voir comment les eaux du Cérou et de son affluent l'Aurousse ont contribué à l'essor économique du cordais, en permettant l'installation de nombreux moulins à blé, des moulins servant à broyer la garance, le chanvre, des moulins à foulon ou drapier, des tanneries.

Voir la Revue du Tarn de décembre 2025 N° 280 Pages 93 à 133 par Sylvie CAUCANAS et Adeline BEA pour le moulin de La Tour.

2- Sur l'AVEYRON tous ces moulins furent la propriété des CAZILLAC-CESSAC

MOULIN de RATAYRENS

Ce moulin à blé de 3 meules a appartenu en 1625 à Marguerite de CIRON, veuve de Jean de Monestiés. Puis il passe à Antoine de Monestiés, seigneur de Mouzieys, (les Seigneurs de Mouzieys possédaient aussi le moulin de Bélis sur le Cérou), ensuite à Antoine de Lautrec seigneur de Lavaur (Le Riols) et en 1642 aux seigneurs de Milhars et François II de CAZILLAC le fit équiper d'un martinet probablement à cuivre et de meules. Ce moulin est un bien noble en 1705. En 1766 il rapporte 1 200 Livres. L'hiver 1765-1766 ayant été très froid, la chaussée avait alors éclatée.

En 1811 on retrouve la sœur de **Jean-Jacques Augustin de REY de SAINT GÉRY**, Marie-Anne épouse de M. de Castelbajac propriétaire du moulin de Ratayrens. 01/09/1811 Jeanne VILLEDIEU épouse de Guillaume SICRE, meunier à RATAYRENS

Toujours en 1811, un litige oppose Marie-Anne de REY avec le Sieur T. qui voulait construire son propre moulin à scie du côté VAREN, sans autorisation et sur la digue du moulin existant. Une brèche s'étant ouverte dans la chaussée suite au gel de 1766, une grande partie de son champ bordant la rivière avait emportée. En 1813, son Excellence le Ministre de l'Intérieur a approuvé l'arrêté du Préfet ordonnant la démolition du bâtiment déjà construit.

Le moulin de Ratayrens qui appartenait au seigneur de Milhars, Rey de Saint Géry, ne fut pas vendu comme bien national. En l'an II l'administration du district de Gaillac l'affirma à 3 habitants de Gaillac pour un an. Les héritiers directs, non émigrés, de la famille de Saint Géry récupèrent le moulin pour leur part et Jean-Jacques de Rey de Saint Géry le vendit en 1829.

Vers 1860, on trouve comme meunier à Le Riols Ratayrens : Antoine VIDAL et Rose CAPOU qui auront deux filles.

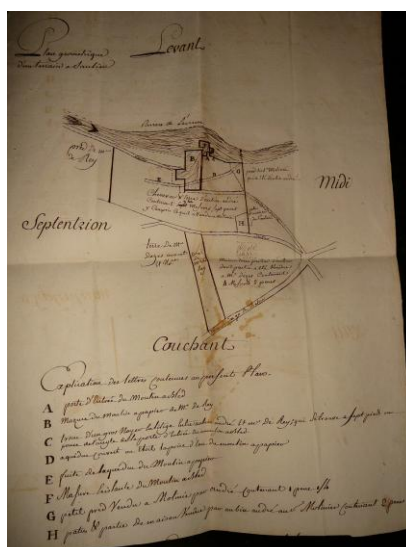
En 1922 le propriétaire est Monsieur Ferdinand MERCADIER. Hauteur de chute de 2,10m; débit annuel moyen : 2 143l; puissance normale brute : 44kw

En 2020, Alain Bosc acquiert le moulin et sa chaussée afin d'y installer une unité de production d'électricité. La longueur de la jetée (barrage) est de 235 mètres, la hauteur de chute maximale de 2,10 mètres. La puissance installée est de 309 Kw et délivrée maximale est de 416,10 KW (turbine de très basse chute de type Very Low Head turbine (VLH DN 4500). La consommation délivrée correspond à l'alimentation de 530 habitants. L'installation respecte la continuité écologique avec une passe à poisson (espèces : anguilles, truites fario, vandoise, brochet, lamproie marine) et propose une passe à kayaks. (Source : arrêté interdépartemental Tarn et Tarn-et-Garonne du 16/11/2017)

Le Journal d'Ici du Tarn, organisateur des T d'OC a honoré Alain BOSC lors de la réunion de ses adhérents le 14 décembre 2025 à ALBI en lui décernant le trophée T d'Oc 2025 dans la catégorie « Transition écologique ». Ce prix récompense un modèle de conservation du patrimoine et de production d'énergie renouvelable.



MOULIN de SAULIEU-BAS qui avait un bâtiment « papier » (B) et un bâtiment « blé » (A).



Il était mentionné en 1599 comme bladier et banal ; il appartenait aux seigneurs de Milhars depuis Charles de CAZILLAC-CESSAC et fit l'objet de baux d'affermé spéciaux. Le moulin de Saulieu qui existait dès 1630, en ferait le plus ancien moulin à papier tarnais connu. Des filigranes attestent de l'existence du moulin dès les années 1642 et 1652. (Archives dép. Tarn, 12J37.)

La pâte à papier est inventée par les Hollandais vers la fin du XVIIème siècle. Elle réduit considérablement les opérations de la dé-fibration réalisées avec la pile à maillets. Cette pile défileuse permettait de traiter les chiffons en quelques heures. Dans une cuve pleine d'eau le déchiquetage du chiffon se réalise grâce à la rotation d'un cylindre hérissé de lames coupantes et d'une planche garnie de clous. Le papier est fabriqué à partir de vieux chiffons « les peilles » récoltées par le « peilharote ». Les tissus pourrissent dans des cuves cinq à six semaines puis sont coupés, effilochés pour être réduits en pâte. Le maître papetier prélève sur des cadres ajourés de fil de laiton une mince couche de ce liquide, pour le déposer sur des feutres avant d'être séchée. (Cf Au fil de l'eau – Le Saut du Tarn - Tome 1 Des moulins à l'usine page 74-76 Moulins papetiers de Saint Juéry et des Avalats)

La première mention de papetier de l'eau apparaît dans les registres de la paroisse de Saint Projet de Ratayrens en 1657 et est celle de Jean CANTEGREL, papetier époux de Marie RAMONDOU, fermier du moulin dans les années 1650.

Aubin DEBAUX, originaire de Villefranche de Rouergue, maître papetier en 1659; un acte d'apprentissage de 1659 par lequel François DURAND de Labruguière met son fils Claude en apprentissage chez Aubin DEBAUX, maître papetier à Saulieu.

Barthélémy BESSOU (ou BESSON), est arrivé en 1669 comme maître papetier. Il est décédé le 25 octobre 1675.

Gabriel MAURENCE, papetier (1676, 1680, 1683), maître papetier habitant Ratayrens (1680-1687)

Gabriel MAURENCE, fils, vers 1666-1686.

Raymond MASSIP et Jean LAUGER, papetiers en 1681;

Jean BONNARDEL, papetier natif de Craysse, diocèse de Périgueux et mort à 23 ans en 1685;

Jean FONSAUVAGE, papetier de Chamalières en Auvergne, habitant la papèterie en 1684 et maître papetier en 1692-1693;

Au début de l'année 1688, le moulin est en mauvais état et doit être réparé avant d'être affermé. Un acte relatif aux réparations faites en 1688 nous décrit ainsi : « « « Ledit moulin étant composé de deux arbres à cinq piles chacune, garnies de leurs malhetz et maitz, de deux roues avec la cuve et presse et cordages nécessaires aux stendoirs, et les mubles servans à la dite papèterie dont il a été fait mémoire à part. » Le fermier de 1688 s'engage à faire le papier de la meilleure qualité et aussi blanc que possible : il s'engage à fournir la « peille » (vieux chiffons), la colle et « autres choses qui seront nécessaires »...

Le 18 janvier 1688, Me Joseph Mélié, avocat en la cour et intendant de François de VOISIN, baron de MILHARS, conclut un contrat avec Georges GAUSSERAND, maître papetier des Avalats, faisant tant pour lui que pour Antoine FARSSAC, aussi charpentier du masage de Las Farguettes, pour sa remise

en état. Le coût forfaitaire est de 50 Livres. Le propriétaire doit fournir le bois et le fer ouvré et les transporter jusqu'au moulin. Les charpentiers s'engagent à aller couper et sabrer le bois à l'endroit indiqué. Le 12 février, le travail est terminé. Le 11 avril suivant, Me Mélié baille alors à ferme le moulin à papier pour 3 ans à compter du 2 mars à Pierre BONNEAU, maître papetier originaire de Saint Juéry. Le montant de l'affermé est de 300 Livres par an, payable semestriellement.

C'est alors qu'intervient Jean BOUDE le jeune, imprimeur toulousain et sans doute client, à qui le moulin est confié en afferme, probablement pour une longue durée (9 ans ?) et avec l'accord de Pierre BONNEAU.

Le 8 juillet 1688, il conclut avec Pierre BONNEAU un contrat de sous afferme pour 6 années commencées le 3 mars précédent. Il lui fournira la peille, la colle et les autres matières consommables. Avec chaque quintal de peille, le fermier devra fabriquer 5 rames de papier Serviette de la meilleure qualité, bonté et blancheur qu'il se pourra, pesant en tout 68 livres. La peille excédentaire éventuelle restera propriété de Jean BOUDE. Pierre BONNEAU devra fabriquer 7,5 rames de papier par jour lorsque l'eau sera claire. Il sera responsable du salaire, de la nourriture et de l'entretien des ouvriers ainsi que du bois de chauffe. Il recevra pour son salaire et sa façon 4 Livres pour chaque 102 Livres poids, soit 7 rames et demie de papier tant fin que cassé et de trace. Il lui sera interdit de fabriquer et de vendre du papier pour son compte.

Après la mort de Jean BOUDE, c'est Elizabeth NENAULT, sa mère, qui intervient. Elle traite le 14 mai 1691 avec Pierre LAVIALE, maître papetier qui a remplacé Pierre BONNEAU. Elle lui demande d'effectuer toutes les menues réparations qu'elle doit réaliser dans le cadre de son contrat d'affermé pour la somme, fournitures comprises, de 50 Livres, somme qui sera précomptée sur le prix du bail.

Par un acte de 1690, il fut affermé avec celui de Ratayrens à Pierre AUDOUY, meunier à Ratayrens.

Pierre LAVIALE, maître papetier et fermier du moulin à papier en 1691-1693 et décédé le 11 juillet 1693;

Antoine LAFOUX, gendre de Pierre LAVIALE, papetier en 1694 :

Aubin CANTEGREL en 1697, probablement fils de Jean.

A partir de 1697, on ne trouve plus aucune mention de papetier et il semble bien que le moulin ait été définitivement arrêté avant 1700, victime sans doute des dissensions existant au sein de la famille propriétaire.

En 1767 ce moulin était identifié pour le blé et le papier et était un bien noble vaquant (ruiné) lors d'un inventaire.

Le 29 mai 1785 Mr DEVESSE (ou DEZES) de Saulieu propose d'acheter une maison qui servait de logement aux meuniers. Mr de REY répond qu'il souhaitait réaménager la chaussée et le moulin de Saulieu « au cas où celui de Ratayrens vint à manquer ». Mr DEVESSE (ou DEZES) argumente : « j'ai l'honneur de vous observer que la chaussée et le moulin de Ratayrens sont très solides et que la chaussée de cet ancien moulin de Saulieu est à présent détruite en entier par les inondations et même en grande partie les murs du moulin qui étaient avancés dans la rivière d'Aveyron ».

Vers 1800, le moulin appartient à Mr de REY et les exploitants étaient André AUBIN pour le papier et la famille MOLINIER pour le blé.

Ce moulin fut démoli vers 1865 par les inondations et la chaussée entièrement détruite en 1920 pour augmenter le volume d'eau du moulin de LEXOS suite au rehaussement de sa chaussée par Mr CAMPA. Tous les bâtiments de meunerie ruinés furent démolis vers 1970.

Sources : Moulins à papier et papetiers du pays tarnais - Aimé BALSSA - pages 255 à 258

Raymond Granier, « La papèterie de Saulieu dans Bulletin de la Société des sciences, arts et belles lettres du Tarn T. VII 1946 pages 25 et suivantes.

Arch. Dép. Tarn 12J37 - 3E95-33, f 277 et 317

MOULIN de LARROQUE (disparu et sans renseignement)

Vers 1650 il a existé un moulin appelé « de la Roque ». Il était sur la rive gauche et légèrement en aval de l'église de Larroque. Ce moulin ne figure pas dans les listes des propriétés des seigneurs de Milhars et son souvenir a disparu.

MOULIN de MONTROSIER

Vers 1580, François I de CAZILLAC-CESSAC achètera à la famille de LAUTREC, Seigneurs de

Montrosier ou Puechmignon, leurs biens dont le moulin et droits sur Montrozier. François II de CAZILLAC améliora le moulin à trois tournants, en forme de tour avec étage et pigeonnier. Ce moulin fit l'objet de dispute avec Fabien de LAFON, co-seigneur de FENEYROLS vers 1669.

Ce moulin à blé est un bien noble en 1705 et comprend aussi un foulon.

En 1766, il rapporte 230 Livres.

En juillet 1797, Mr VILLEDIEU achète une pierre pour la meule du moulin exploité par BERGANTIN.

La pierre vient de la région de CAHORS.

Jean-Jacques de REY de SAINT GERY vendra le moulin le 15 juin 1812.

En 1922 le propriétaire est Monsieur CEZERAC. Le moulin a une chute de 2m; le débit annuel moyen est de 2 250l; puissance brute 44kw. Ce moulin sera fermé le 10 mai 1924.

MOULIN de LISOULE

Peu d'informations sur ce moulin dont la chaussée était partagée par 2 meuniers sur chacune des rives. Ce moulin n'a pas appartenu aux CAZILLAC. En 1857 il reçoit une autorisation d'exploitation par arrêté préfectoral.

En 1922 le propriétaire est Monsieur MAZENC. Hauteur de chute : 2m; débit annuel moyen : 1 425l pour une puissance normale brute de 28kw. Ce moulin sera détruit par la crue de 1930 et pas reconstruit.

3- Sur la SEYE

MOULIN du PONT d'ARNAC

En 1226 un moulin est en construction sur la Seye.

En 1313 Hugues Donat, consul de Saint Antonin fait bâtir le moulin du village d'Arnac.

En 1374 la noble dame Julienne Dagrech, veuve de noble Gautier de Cayssac, a reconnu être propriétaire de la neuvième part du moulin d'Arnac.

En 1399 il est créé une fondation pour la chapellenie tenue par les Cordeliers à Arnac. Cette fondation est dotée d'un moulin à froment sur la Seye à proximité du pont à double arche..

En 1402 on trouve Pierre de Lescure comme propriétaire de ce moulin.

En 1486 Brenguier de Cayssac et ses frères Durand et Bertrand étaient les propriétaires de ladite neuvième partie du moulin d'Arnac.

Vers 1624 Charles de CAZILLAC-CESSAC acheta la Seigneurie de Lexos et une partie de celle d'Arnac dont le moulin. Son fils François fit rebâtir ce moulin avec une porte cochère, des voûtes et un canal. Il a ajouté un moulin à papier comme celui de Saulieu-Bas.

En 1766, le moulin à blé et à froment rapporte 273 Livres.

En 1702 et 1767 il est exploité par la famille GALABERT et est un moulin à blé.

En 1788 le colloque sur le moulin pour le compte du Marquis de Milhars était constitué de 24 sacs de blé, 2 chapons, 10 livres de chanvre.

En 1801, le moulin est vendu à Jean TOULZE. Sa famille, Victoire, Jean-Antoine et Jean-Pierre TOULZE, doit payer à Mr de REY de SAINT GERY les arrérages du moulin depuis 1779 jusqu'à 1801.

Au XXème siècle le moulin sera aménagé en scierie par Monsieur Méric.

Epilogue des moulins papetiers des Seigneurs de MILHARS :

4- Sur le TARN

Les châtelains de Milhars avaient aussi un moulin à papier à GAILLAC/BRENS, appelé « de Barutel ». Après le décès de Jean VERDIER (originaire de TONNAC) quelques années à peine après le démarrage de ce moulin à papier, son père fait donation en 1655 de l'ensemble des biens acquis de la succession Barutel à François de CAZILLAC-CESSAC. Ce dernier prend à sa charge le dédommagement des créanciers et la protection des petits-enfants VERDIER. (Filigrane : VERDIE)

Les papèteries du Marquis de MILHARS connaissent une exploitation relativement stable jusqu'au décès de François de CAZILLAC en 1679. Sa succession donnera lieu à une longue période de troubles, de procès et de spoliations. Ces 3 moulins à papier seront en butte à de sérieuses difficultés malgré l'intervention de la famille BOUDE (imprimeurs toulousains), qui les prend en afferme : celui de Saulieu cesse de fonctionner avant 1700, celui de Gaillac en 1717.

Source : Moulins à papier et papetiers du pays tarnais - Aimé BALSSA - pages 258 à 262

Vers 1800, REY de SAINT GERY possède aussi deux moulins sur la Vère à NOAILLES, un moulin à RABASTENS sur le Ladin et un moulin à LOUPIAC sur l'Avignonnet.

Sur le LOT : Les Seigneurs de MILHARS du temps des CESSAC ont possédé des moulins sur le LOT : Labéraudie-Pradines, Larnagol, Calvignac (Ces deux derniers semblent ne pas avoir été vendus avec les seigneuries et sont restés la propriété ou ayant des droits pour les CAZILLAC-CESSAC - voir François II).

Autres moulins autour de Milhars vers 1800 :

Sur l'Aveyron, rive droite à SAINT GREGOIRE: *Un dénombrement est réalisé par Jean-Baptiste GROS de PERRODIL pour un château où il y a deux tours, une maison pour métayer, un four, un volailler, un pressoir à huile, granges, écuries, moulin à trois meules courantes et autres maisons pour le meunier. Ce moulin se situait en amont de Ratayrens.*

A LEXOS citons le moulin qui a appartenu à M. DALGUES. Puis Paulin CAMPA (minotier à ALBI) en fit l'acquisition en 1919 date de réfection de la chaussée. Il fut le dernier à produire une farine avec une production céréalière locale, puis compte tenu d'un certain déficit en approvisionnement, il reçut après 1945 du blé américain pour subvenir aux besoins régionaux. Avec l'arrêt de cet apport, il cessa toute activité au début des années 1960. Une microcentrale électrique profite alors de la retenue existante et assure une fourniture en énergie électrique au réseau EDF.

SOMMARD : un moulin à eau situé sur le ruisseau d'Aymer appartenant au nommé PARAIRE.

MOUZIEYS-PANENS : le moulin de BELIS sur le Cérou, appartenait aux seigneurs de Mouzieys. Les derniers propriétaires appartenaient à la famille de GENTON de VILLEFRANCHE.

SAINT MARTIN LAGUEPIE : Le moulin LAROQUE sur le Viaur. Son histoire par Maryse LAROQUE dans la Revue du Tarn de décembre 2025- N°280 Pages 133 à 147.

Sources : Archives Départementales du Tarn série 7 S et série 7 S 29

Personnes de MILHARS ayant suivi des études supérieures :

1623 ANDRE qui eut son baccalauréat de Droit Civil à CAHORS.

1698 CAZALELZ Antoine qui obtint un baccalauréat de Théologie à CAHORS

1696 RICOUS Jean qui obtint un baccalauréat de Droit et en 1700 un Doctorat de Droit à Toulouse.

1699 GAUGIRAN Bernard est chirurgien habitant Milhars.

1728 GAUGIRAN Abel qui obtint une licence en Droit à Toulouse

Il a un frère Pierre GAUGIRAN qui sera notaire à CORDES

1756 GAUGIRAN Antoine qui obtint une licence en Droit à Toulouse

1765 GAUGIRAN Pierre qui obtint une licence en Droit à Toulouse

1768 GAUGIRAN François qui obtint un doctorat de médecine à Montpellier et une agrégation à Toulouse en 1771

1788 GAUGIRAN François qui suivit les cours de doctorat en Droit à Toulouse

(Un avoué, Jean GAUGIRAN, sera nommé le 26 juin 1867, maire d'ALBI)

1799 HIGON Antoine Joseph notaire impérial

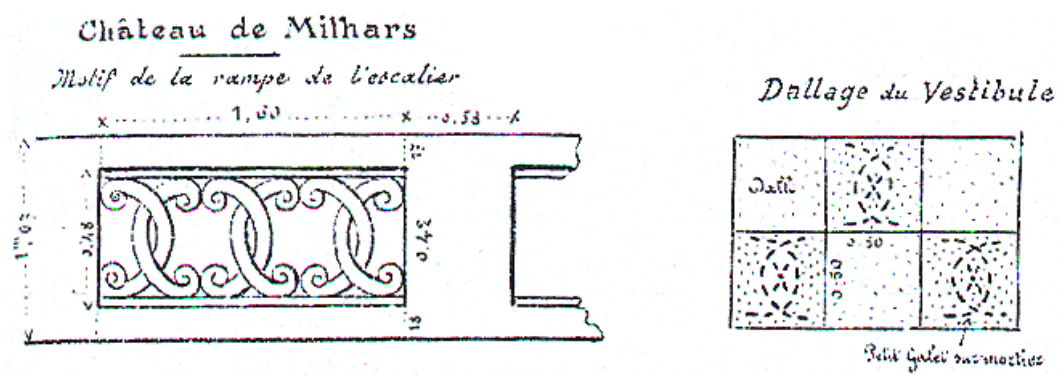
1728 Antoine RAVAILHE Chirurgien (probablement le père de Jean-Jacques 2^{ème} Maire de MILHARS)

1815 FAVAREL Jean-Auguste, notaire

1855 Monsieur François Jean-Joseph CROUZET, médecin à NOAILLES et CESTAYROLS ; il est propriétaire au lieu dit Gournié et achète le château en 1855 pour le revendre à la commune en 1862. En 1860 François Jean-Joseph CROUZET est cité comme médecin à Milhars et Maire de 1848 à 1852. Il semble qu'il fut aussi médecin à Milhars en 1864 et habitait la maison de l'autre côté du chemin, en

face l'épicerie LEMEUNIER. (Maison BAYOL).

La famille CROUZET de NOAILLES était régisseur au service des LAMOIGNON et des REY de SAINT GERY avant la Révolution. On trouve comme intendant, Jean-François CROUZET décédé en 1784, puis son fils Jean CROUZET qui sera Maire de NOAILLES (1824).





Dans l'Eglise de Milhars, le château représenté sur un vitrail (1600)

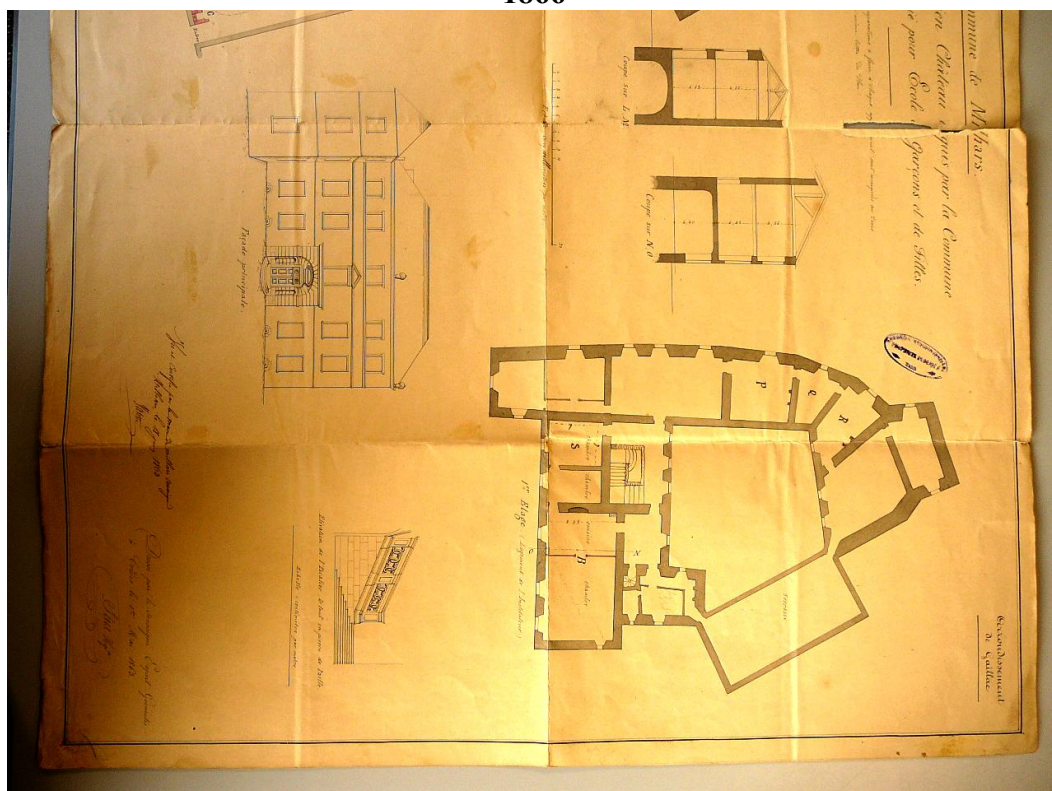


Dessin de L. de Combettes-Labourelie : Château de Milhars avant l'effondrement de la tour carrée de l'aile Est en 1878 et la démolition définitive de l'aile en 1882

Maisons existantes en 1838



1866



**Maires de MILHARS - (TARN), Conseillers Généraux Canton de VAOUR, Canton de
CARMAUX SUD, Région et Députés**

- 1790 - 1792	- Maire : Jean GUILHEN	agriculteur
- 1792 - 1797	- Maire : Jean-Jacques RAVAILHE	juriste ?
- 1797 - 1799	- Maire : Jean-Pierre BRU	agriculteur
- 1799 - 1802	- Maire : Jean-Pierre COUZEN	agriculteur
- 1802 - 1806	- Maire : Jean-Jacques RAVAILHE	juriste ?
- 1806 - 1815	- Maire : Jean RICOUS	agriculteur
- 1815 - 1830	- Maire : Joseph VILLEDIEU	agriculteur et intendant de Mr REY
- 1830 - 1833	- Maire : Jean Auguste Clément FAVAREL	agriculteur
- 1833 - 1836	- Maire : Joseph BRU	agriculteur au Ségalar
- 1833 - 1839	ARRONDISSEMENT GAILLAC M. CROUZET Médecin, juge de paix à MILHARS	
- 1833 - 1845	<u>CANTONALE</u> : Joseph DUBOYS, notaire décède en 1845	
- 1836 - 1848	- Maire : Jean Pierre GIL	agriculteur aux Landes
- 1845 - 1848	<u>CANTONALE</u> : Charles DUBOYS, avoué à GAILLAC	
- 1848 - 1852	- Maire : François <u>Jean-Joseph</u> CROUZET	médecin
- 1852 - 1866	- Maire : Cyprien, <u>Antoine</u> VALETTE	notaire
- 1852	<u>CANTONALE</u> :	Joseph ARVENGAS, notaire à PENNE
- 1862	<u>CANTONALE</u> :	Louis DUBOYS, avocat, propriétaire à VAOUR
- 1866 - 1870	- Maire : Jean-Pierre GIL	agriculteur
- 1870	<u>CANTONALE</u> :	AMOUROUX, notaire
- 1871	<u>CANTONALE</u> :	Louis DUBOYS,
- 1870 - 1873	- Maire : Joseph BRU	agriculteur
- 1873 - 1874	- Maire : Lucien Casimir DONNADIEU	agriculteur
- 1874 - 1876	- Maire : Jean-Pierre CABRILLAC	agriculteur
- 1876 - 1878	- Maire : Lucien Casimir DONNADIEU	agriculteur
- 1878 - 1886	- Maire : François Joseph MOLINIER	agriculteur à Revelouse
- 1886 - 1889	- Maire : Adrien-Léon GIL	notaire
- 1889	<u>CANTONALE</u> :	Jean-Pierre VAISSIERE, notaire, Maire de VAOUR
- 1889 - 1892	- Maire : François Joseph MOLINIER	agriculteur
- 1901	<u>CANTONALE</u> :	Julien VIGUIER, Maire de PENNE
- 1892 - 1904	- Maire : Lucien Casimir DONNADIEU	agriculteur
- 1904 - 1920	- Maire : Germain Louis BAYOL	artisan ?
- 1919	<u>CANTONALE</u> :	Pierre VAISSIERE, avocat, notaire, Maire de VAOUR, décédé en 1925
- 1920 - 1929	- Maire : Sylvain François ROQUES	agriculteur à Aussavaysse
- 1919 - 1934	ARRONDISSEMENT GAILLAC Sylvain ROQUES (RI)	
- 1926	<u>CANTONALE</u> :	Jules DURBAN, Dr de l'Hôpital Général
- 1929 - 1948	- Maire : Adrien Robert CORNUS	agriculteur au Ségalar
- 1934 - 1940	ARRONDISSEMENT GAILLAC Conseiller André CORNUS (PRS)	
- 1931	<u>CANTONALE</u> :	Jean CALVET, député maire de GAILLAC
- 1945	<u>CANTONALE</u> :	Fernand VERDEILLE, Maire de PENNE de 1947 à 1965, puis de VAOUR; Président du Conseil Général de 1945 à 1965. Sénateur.
- 1948 - 1953	- Maire : Gilbert TEYSSERE	agriculteur à Aussevaysse
- 1953 - 1959	- Maire : Gilbert TEYSSERE	agriculteur
- 1959 - 1965	- Maire : Gilbert TEYSSERE	agriculteur
- 1965 - 1971	- Maire : Gilbert TEYSSERE	agriculteur
- 1971 - 1976	- Maire : Gérard BOSC	agriculteur à Saulieu
- 1977 - 1983	- Maire : Gérard BOSC	agriculteur
- 1978	<u>CANTONALE</u> :	Gérard BOSC, suite à démission d'André SUDRE, Maire de Saint Michel de Vax, élu le 14/03/1976.
- 1983 - 1989	- Maire : Gérard BOSC	agriculteur
- 1989 - 1995	- Maire : Gérard BOSC	agriculteur
- 1993 - 2007	<u>LEGISLATIVE</u> : Paul QUILES P.S. Maire de CORDES en 1995 et ancien ministre.	
- 1994	<u>CANTONALE</u> :	Maurice BOYER Maire de PENNE enseignant retraité
- 1995 - 2001	- Maire : Jean Pierre BARRAU -	enseignant

- **2001 - 2008** - Maire : Jean-Pierre BARRAU enseignant/retraité
- **2001** CANTONALE : - Maurice BOYER P.S.
- **2007** LEGISLATIVE: Jacques VALAX P.S.
- **2008 - 2014** - Maire : Jean-Pierre BARRAU retraité de l'enseignement
- **2008** CANTONALE: Georges BOUSQUET, P.S. Maire de Vaour depuis 1999
- **2012** LEGISLATIVE : Jacques VALAX P.S.

1^{er} Janvier 2013 création de la « 4C » Communauté de Communes du Cordais et du Causse.

Composée de 18 communes : Bournazel, Les Cabannes, Cordes sur Ciel, Labarthe-Bleys, Lacapelle-Ségalar, Le Riols, Livers-Cazelles, Marnaves, Milhars, Mouzieys-Panens, Penne, Roussayrolles, Saint Marcel Campes, Saint Martin Laguéprie, Saint Michel de Vax, Souel, Vaour, Vindrac-Alayrac, Président : Paul QUILES

1^{er} Janvier 2015 nouveau canton N°VI - CARMAUX-2 ou SUD Vallée du Cérrou (39 communes de Saint Benoît de Carmaux, Blaye les Mines à Penne) Conseillers départementaux : André FABRE P.S. Maire de Blaye les Mines et Aline REDO Maire de Virac.

- **2014 – 2020** Maire : Pierre PAILLAS Technicien/Retraité chez LAFARGE

1^{er} Janvier 2016 nouvelle Région fusion de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Présidente de l'assemblée de 158 sièges : Carole DELGA P.S.

18 Juin 2017 LEGISLATIVE Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS En Marche (Le P.S. est éliminé dans le carmausin alors présent depuis 1892.)

15 Mars 2020 - 2026 - Maire : Pierre PAILLAS

22 Juin 2022 LEGISLATIVE Karen ERODI (LFI) 2^{ème} circonscription TARN

2023 Élargissement de la 4C avec 4 nouvelles communes (Laparouquial, Salles, Loubers, Noailles) et passe ainsi à 22 communes et à plus de 5000 habitants. Président Bernard ANDRIEU, Maire de CORDES

23 Mars 2026 - Maire : Sylvie GRAVIER

Les conseillers d'arrondissement ont été suspendus par la loi du 12 octobre 1940 et n'ont jamais été réactivés. MILHARS appartenait à l'arrondissement de GAILLAC

Suppression des Conseillers Généraux par décret 17/02/2014 remplacés par les conseillers départementaux dans la nouvelle circonscription de Carmaux- 2 et nouveau canton Vallée du Cérrou

Sources à partir de la bibliothèque de la famille MARION

- Congrès archéologique de France – XXXème session à ALBI en 1863 -Notes de M. ROSSIGNOL.
- Cathares en Languedoc – Cahiers de Fanjeaux N°3 – BECAMEL et Y DOSSAT p 250 à 289
- Essai sur l'histoire de Milhars - Revue du Tarn N° 124 - Hiver 1985
- Histoire sommaire de TOULOUSE et de sa région - Jean BONNAFOUS - 1961
- Châteaux aux confins du Tarn et Garonne - Revue du Tarn N° 147 - Automne 1992
- FORS L'HONNEUR de Jacques BANCEL - Géraud de CAZAUBON - Comte de GAURE
- MONTROSIER et la moyenne vallée de l'Aveyron – Claude BOUYSSIÈRES 2015
- Le Comté de Gaure, naissance, vie et mort d'un mythe ? Paul LASSUS. 2018 + Testament de Géraud de Cazaubon en date du 12 février 1295 – Archives municipales de Bordeaux II 207, N°15 (Géraud de Cazaubon n'a jamais été Comte de Gaure. Ce comté a été créé en 1289 par Edouard I d'Angleterre lors de son séjour à Condom suite à la vente au Roi de France Philippe III le Hardi des terres que possédait Géraud de Cazaubon en 1281. C'est en 1287 que le roi de France Philippe le Bel vend les terres de Géraud de Cazaubon au Roi d'Angleterre. Ce comté qui s'appellera Gaure, n'aura jamais de Comte. Le comté de Gaure reviendra en 1354 à Jean d'Armagnac en récompense de son soutien dans la lutte contre les Anglais.)
- Aristocraties méridionales Toulousain-Quercy 11è - 12è siècles - Didier PANFILI - PUR - 2010
- Les GAUSBERT de CASTELNAU - Florent HAUTEFEUILLE - Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval - Hélène DEBAX - PUM - 2015
- La truque de Maurélis à Castelnau Montratier de Florent Hautefeuille. Quercy Recherche N°127 2007
- CASTELNAU MONTRATIER en QUERCY - J. COLOMINA-GRAGIER
- Donjons et châteaux du Moyen Age dans le LOT – Gilles SERAPHIN – 2014 (CASTELNAU des VAUX p.31; CALVIGNAC p.233; LARNAGOL p.296; DOUELLE-CESSAC p. 268; LABERAUDIE-PRADINES p.326;)
- Histoire d'une commune et baronnie du Quercy : Castelnau-Montratier par Léopold LIMAYRAC - J - GIRMA – 1885
- LACOSTE Guillaume - Histoire générale du QUERCY - 1883 - 4 Tomes - Librairie GUENEGAUD - PARIS
- CRAYSSAC et alentours de Léon MARTIN
- DOUELLE - CESSAC en QUERCY de Janine COUDERC - France Quercy - 1998
- CESSAC en QUERCY du Dr BOUTARY en 1966
- Histoire de Saint Antonin – Jean DONAT – Sté des Amis de Saint-Antonin - 2007
- Généalogie des maisons de Cazillac et de Bérail
- Les familles du marquisat de Milhars - Revue du Tarn N° 82 - Eté 1976.
- La Dépêche du Midi du 29/01/1963
- Excursion à Milhars, le château, le dolmen, le cimetière des anglais d'A. VIDAL - Revue du Tarn 1905
- Le dolmen du Roc de la Vierge à Milhars de Jean LAUTIER - Revue du Tarn 1960, page 411
- Les mégalithes de Jean LAUTIER - Fédération tarnaise de spéléo archéologie
- Annales de l'Office agricole régional du Sud Ouest - fascicule N°16 - 1929
- Le séjour de Charles Géniaux à Milhars - Revue du Tarn N° 34 - Juin 1964
- Des CAUSSES à l'AUBRAC de Claire-Charles GENIAUX - 1937
- Au Nord de la vicomté de BEZIERS et de CARCASSONNE en pays albigeois toulousain 1208 1284
- Voies routières anciennes.
- La GRESIGNE centre de production verrière - Wulf van RIESEN
- La vallée de BONNAN - Louis BERTHUEL - Les Cahiers Tarnais
- Aperçu de la vie religieuse à Milhars de 1881 à nos jours en 1980. Pierre et Paul MARION
- Société Archéologique du Midi N° 41 - 1912 Le lustre historié de l'église de Milhars.
- De la glèbe tarnaise à l'épiscopat pyrénéen - J-G MOLINIER - de R. GRANIER
- Jean-Guillaume MOLINIER 1733-1813 - Revue du Tarn N° 135 - Hiver 1989
- Bulletin de la Société des Etudes du LOT CXXIII – 2002 2T- LARNAGOL et CALVIGNAC (LOT)
- Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles Lettres du Tarn XVIII et XIX Années 1957 1958
- Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles Lettres du Tarn XXXVI -1979-1980 Ambialet
- Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles Lettres du Tarn XLIII Année 1989

- Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles Lettres du Tarn XLIX Année 1995 –CAZAUBON
- Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles Lettres du Tarn LXI Année 2007 – Jeanne-Charlotte de Blaigny et François de la Prune par B. de VIVIES
- Bulletin de la Société archéo. de Tarn et Garonne – Maisons rurales Jean-Claude FAU – Tome CI – 1976
- Bulletin de la Société archéo. de Tarn et Garonne –Varen, Milhars et Pechrodil – Tome XXI 2^{ème} T – 1893
- Bulletin de la Société archéo. de Tarn et Garonne – Les Prélats → Pierre Bérail – Tome XXI 4^{ème} T – 1893
- Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc, Pyrénées, Gascogne:
 - actes du XXXI congrès à GAILLAC 21 et 23 mai 1976
 - actes du XXXIV congrès à VILLEFRANCHE de ROUERGUE - 15, 16, 17 juin 1979
 - actes du XLI congrès à MONTAUBAN - 20, 21, 22 juin 1986
- Comité Départemental d'Archéologie du Tarn - Pré-inventaire sur le Tarn - 1995
- Histoire du Pays d'Albigeois – Revue du Tarn – 1876 1^{er} Volume
- Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France 1561 – 1793 – Patrick FERTE
- CAZAUBON – Histoire locale de l'abbé ESCARNOT
- Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la Révolution de 1789 à 1800 - Elie ROSSIGNOL 1890
- Notes et courrier de Henri O'BYRNE sur le marquisat de Milhars en novembre 2004
- Le Rouergue au tournant de l'an Mil – Frédéric de GOURNAY
- Chanoine Firmin GALABERT – Les vicomtes de Saint Antonin
- Etudes Aveyronnaises – Les premiers châteaux du Rouergue médiéval – André DEBORD – 1995
- Histoire naturelle de la province de Languedoc – partie minéralogique et géoponique par Mr de GENSANNE – 1776
- Annuaire du département du Tarn
- R.G.P.S.O. Tome 26 - 4 – 1955 p 237 – 271 – La Grésigne et ses abords par Gérard SOUTADE –
- Adrien BEZIAT – Monographie sur NOAILLES en 1968.
- Archives Départementales du Tarn – Classement 20165/1 – 20165/2 – Sous-série 7P
- Abécédaire de Noble-Val Volume7 Michel FERRER – L'occupation anglaise. Collection du Beffroi 2012
- Archives du château de RAMBURES du 12^{ème} au 17^{ème} siècle – Fonds 45J – Archives du Département de la SOMME – 80000 AMIENS)
- Consultation de différents actes notariaux chez des résidents à MILHARS
- LISLE sur TARN Grands noms, grandes familles et apparentés de Jean Paul RIFFARD et Alain FOURNIE – 2022 - Edition Rabisteau. Familles BERAIL, CASTANET, MILHARS, TURLE, REY de SAINT GERY
- Philippe Nélidoff Professeur à l'Université de Lille II La Terreur dans la Révolution Française.



Reportages sur MILHARS : <https://capa-archeo.fr/category/cordais/>

Membres à MILHARS : Pierre FEVRE et Jean-Paul MARION